



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DE
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En région Nouvelle-Aquitaine

CHIFFRES 2023

ET TENDANCES 2024





SOM- MAIRE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

- 4 ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- 12 ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ BIO
- 14 PRODUCTIONS VÉGÉTALES
 - 18 La filière céréales, oléagineux et protéagineux bio
 - 22 La filière fruits bio
 - 26 La filière légumes bio
 - 30 La filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio
 - 34 La filière vins et spiritueux bio
- 38 PRODUCTIONS ANIMALES
 - 42 La filière viande bovine bio
 - 46 La filière viande ovine bio
 - 50 La filière viande porcine bio
 - 54 La filière poulet de chair bio
 - 58 La filière œufs bio
 - 62 La filière lait de vache bio
 - 66 La filière lait de chèvre bio
 - 70 La filière lait de brebis bio
 - 74 La filière apicole bio
- 78 CONTACTS PAR DÉPARTEMENTS
- 79 CONTACTS PAR FILIÈRES

CONTACTS

BIO NOUVELLE-AQUITAINE • Anne-Sophie FERNANDEZ

T. 06 23 38 59 38 - as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE • Barbara KASERER-MENDY

T. 06 58 50 44 26 - b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE • Pascaline RAPP

T. 05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Première région agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine est riche d'une agriculture très diversifiée. Le mode de production biologique s'y est fortement développé depuis 2015, dynamisant l'essor de nouvelles filières animales et végétales.

L'agriculture biologique en France

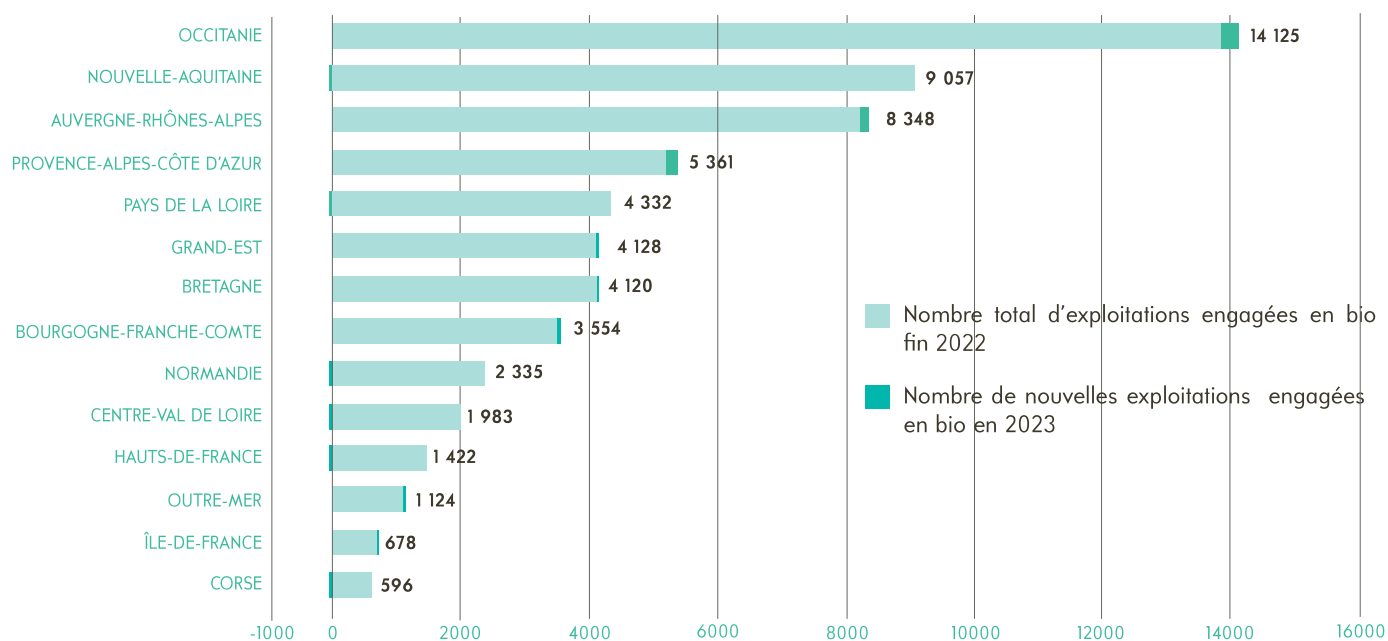
A fin 2023, la France compte 2,77 millions d'hectares conduits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, soit une légère baisse de 1,9 % par rapport à 2022. Les surfaces en bio représentent 10,4 % de la surface agricole française. Si les surfaces certifiées progressent de 9 %, les surfaces en première année de conversion diminuent de 26 % en comparaison à 2022.

Le nombre de producteurs engagés en agriculture biologique continue quant à lui de progresser, toutefois le rythme reste inférieur aux années précédentes. En 2023, on compte plus de 61 000 fermes engagées en tout ou partie en agriculture biologique. Elles représentent 14,4 % du total des fermes françaises.

La Nouvelle-Aquitaine se place toujours au 2^{ème} rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en agriculture biologique.

Nombre d'exploitations engagées en bio fin 2023 par région

Données Agence Bio / Organismes certificateurs / Agreste - traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



Les chiffres-clés France en 2023



2,77 millions d'hectares en mode de production bio



10,4 % de surface agricole utilisée

-1,9 %
vs 2022



61 163 exploitations engagées en bio



14,4 % des exploitations agricoles françaises

+2,1 %
vs 2022

En savoir plus : [les chiffres clés France \(Agence Bio\)](#)

L'évolution de la bio en Nouvelle-Aquitaine et en France

En Nouvelle-Aquitaine, la tendance est au ralentissement par rapport aux 10 dernières années. La baisse de la consommation liée au contexte inflationniste et la transition vers une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) ont freiné les projets de conversion.

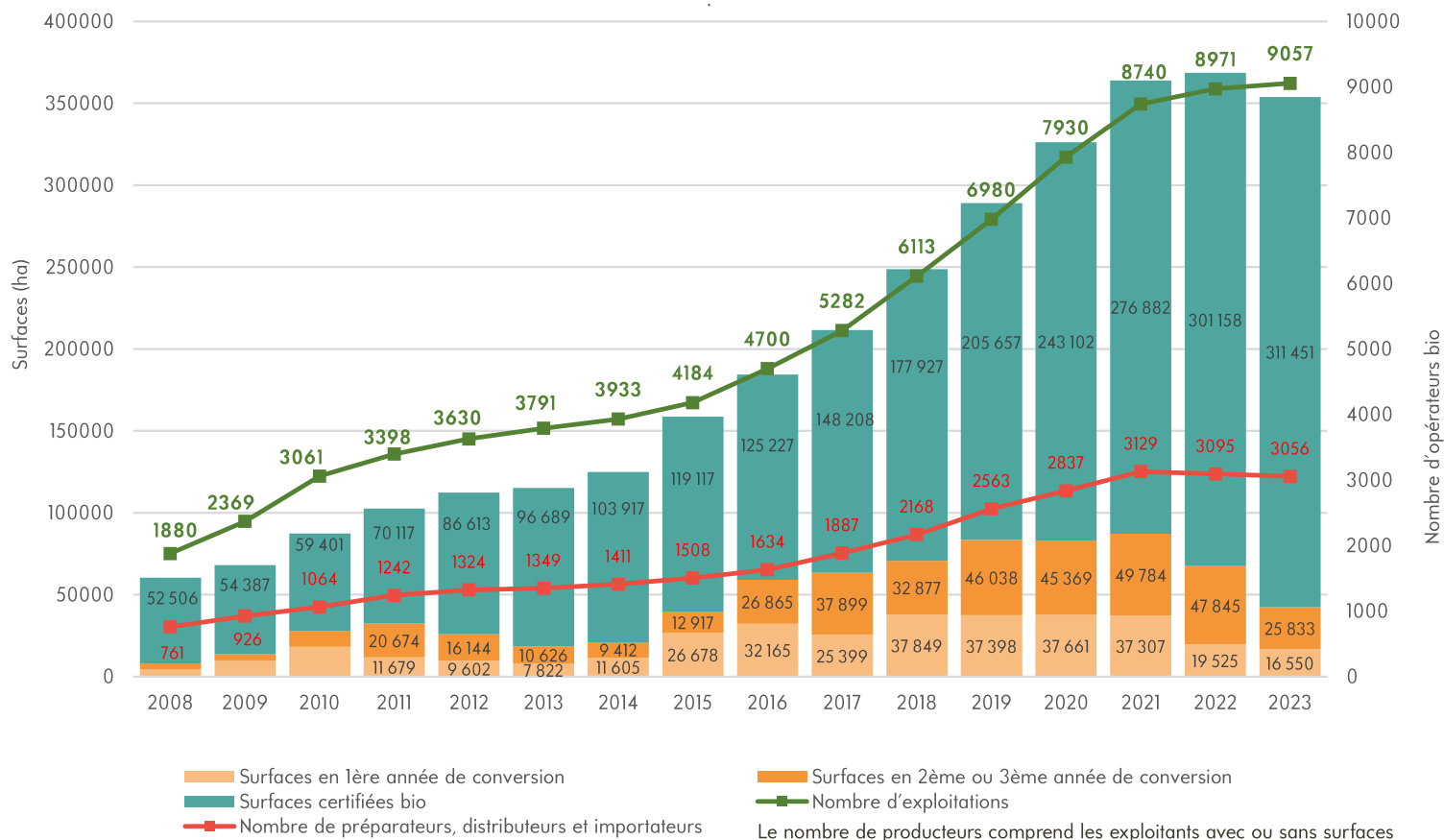
A fin 2023, l'agriculture biologique néo-aquitaine représente 353 834 hectares, soit **9,1 % de la surface agricole utile**, avec 9 057 fermes certifiées, soit **14,1 % des fermes**.

Les surfaces certifiées évoluent peu (+3 %), alors que les surfaces en conversion diminuent de 37 % par rapport à 2022.

La tendance 2024 s'oriente vers une baisse.

Évolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine

Source : données Agence BIO / organismes certificateurs / Agreste – traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



Les surfaces bio en 2023 en Nouvelle-Aquitaine

Fin 2023, les surfaces cultivées en agriculture biologique représentent 9,1 % de la surface agricole de la région.

12 % de ces surfaces sont en cours de conversion : 26 550 ha en 1^{ère} année de conversion (C1) et 25 833 ha en 2^{ème} ou 3^{ème} année de conversion (C2/C3).

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2023

 **353 834 ha**
en mode de production bio

 **9,1 %**
de surface agricole utilisée

-4 % vs 2022 (x1,4 en 5 ans)

 **311 451 ha**
de surfaces certifiées

 **42 383 ha**
de surfaces en conversion

Les **surfaces certifiées** diminuent pour tous les départements (en particulier pour les Landes et les Pyrénées-Atlantiques), sauf pour la Corrèze.

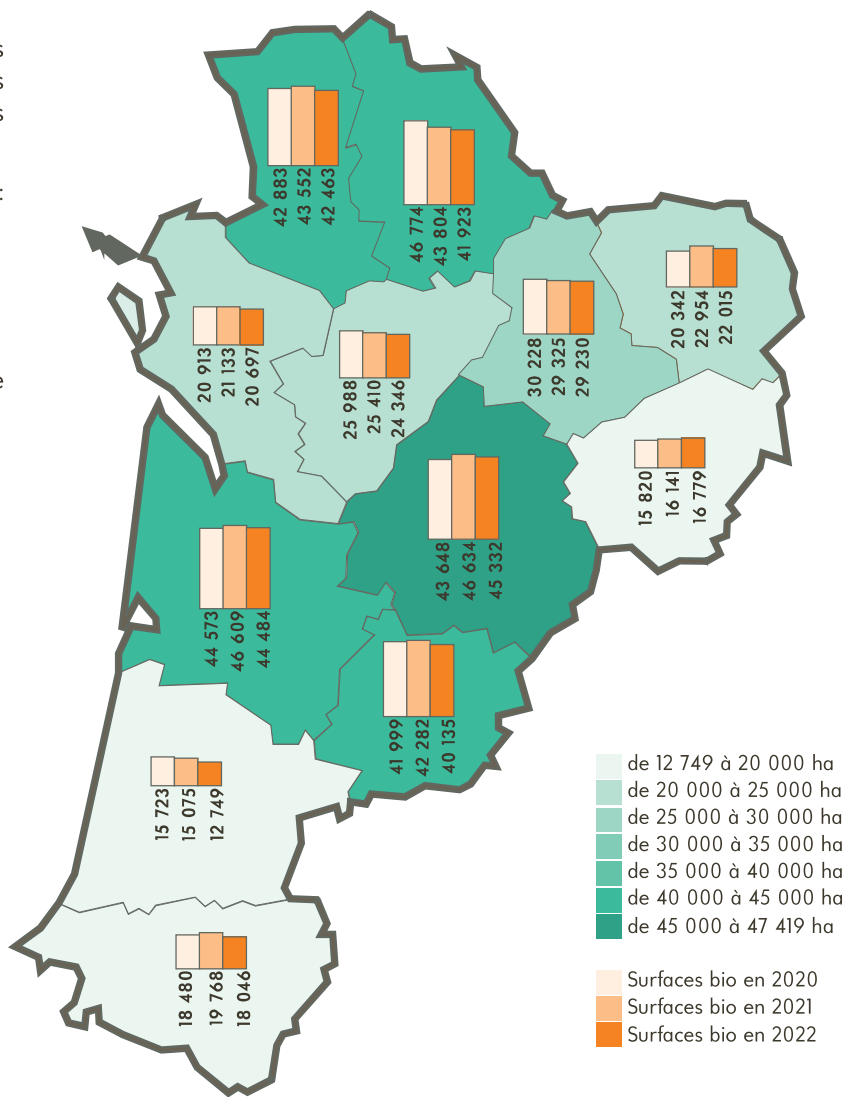
Les **surfaces en conversion** sont moins importantes que les années précédentes dans l'ensemble des départements. La Corrèze voit quant à elle ses surfaces progresser de 14 %.

Les tendances des surfaces bio (certifiées + conversion) sont :

- à la hausse en Corrèze ;
- à la stagnation en Haute-Vienne ;
- à la baisse pour le reste des départements.

Ces évolutions sont à mettre en regard d'une dynamique qui a été forte ces 5 dernières années.

Surfaces conduites selon le mode de production biologique (bio et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2023



16 **24 257 ha** surfaces en bio (-4,2 % vs 2022), soit 6,8 % part de la SAU en bio dont 1 525 ha de surfaces en conversion (-55,3 % vs 2022)

17 **20 429 ha** surfaces en bio (-2,2 % vs 2022), soit 4,8 % part de la SAU en bio dont 1 510 ha de surfaces en conversion (-40,8 % vs 2022)

19 **16 579 ha** surfaces en bio (+4,7 % vs 2022), soit 7,3 % part de la SAU en bio dont 2 615 ha de surfaces en conversion (+14,4 % vs 2022)

23 **20 770 ha** surfaces en bio (-4,3 % vs 2022), soit 6,6 % part de la SAU en bio dont 2 369 ha de surfaces en conversion (-46,5 % vs 2022)

24 **45 033 ha** surfaces en bio (-2,1 % vs 2022), soit 15,6 % part de la SAU en bio dont 2 837 ha de surfaces en conversion (-45,8 % vs 2022)

33 **44 229 ha** surfaces en bio (-4,7 % vs 2022), soit 19,4 % part de la SAU en bio dont 6 276 ha de surfaces en conversion (-33,4 % vs 2022)

40 **12 595 ha** surfaces en bio (-15,4 % vs 2022), soit 6,2 % part de la SAU en bio dont 10 796 ha de surfaces en conversion (-40,7 % vs 2022)

47 **39 774 ha** surfaces en bio (-5,4 % vs 2022), soit 14,5 % part de la SAU en bio dont 4 075 ha de surfaces en conversion (-3,7 % vs 2022)

64 **17 147 ha** surfaces en bio (-11 % vs 2022), soit 5,4 % part de la SAU en bio dont 572 ha de surfaces en conversion (-47,7 % vs 2022)

79 **42 270 ha** surfaces en bio (-2,6 % vs 2022), soit 9,5 % part de la SAU en bio dont 4 662 ha de surfaces en conversion (-35,6 % vs 2022)

86 **41 674 ha** surfaces en bio (-4,5 % vs 2022), soit 9 % part de la SAU en bio dont 2 059 ha de surfaces en conversion (-29,7 % vs 2022)

87 **29 077 ha** surfaces en bio (-0,1 % vs 2022), soit 10,2 % part de la SAU en bio dont 3 087 ha de surfaces en conversion (-51,5 % vs 2022)

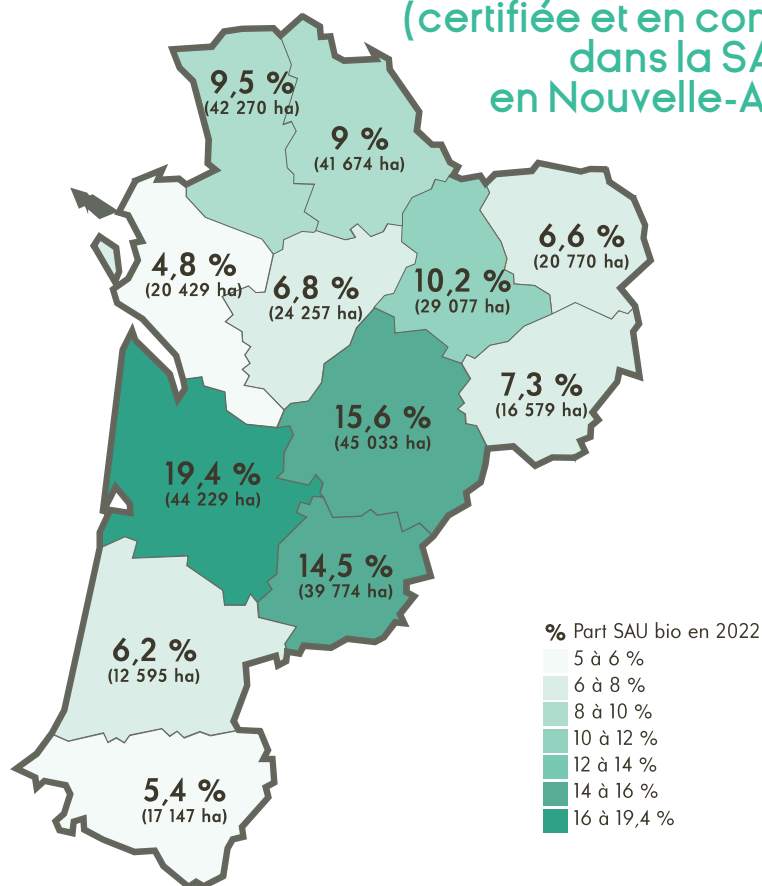
2 1 3

Deux départements dépassent les 15 % de la SAU en bio et conversion : la Gironde et la Dordogne. Le Lot-et-Garonne arrive en 3^{ème} position.

La Vienne, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne sont aux alentours des 10 %.

A noter que pour certains départements, il serait pertinent d'analyser la part de SAU bio en prenant en compte les spécificités du territoire (estives, production sans filière bio, etc.).

Part de la SAU bio (certifiée et en conversion) dans la SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2023



Évolution des surfaces engagées en agriculture biologique

Année	SURFACES (HA)		Surfaces bio = certifiées + conversion (ha)	En % de la SAU	Evolution par rapport à l'année précédente
	1 ^{ère} année de conversion	En conversion (C1/C2/C3)			
2016	32 165	59 029	184 256	4,7%	16,1 %
2017	25 399	63 298	211 507	5,4%	14,8 %
2018	37 849	70 725	248 652	6,3%	17,6 %
2019	37 398	83 436	289 093	7,4%	16,3 %
2020	37 661	83 029	326 131	8,4%	12,8 %
2021	37 307	87 091	363 973	9,4%	11,6 %
2022	19 525	67 370	368 528	9,5%	1,3 %
2023	16 550	42 383	353 834	9,1%	-4,0 %

Les exploitations bio en 2023 en Nouvelle-Aquitaine

Fin 2023, la région compte 9 057 fermes bio, soit 14,1 % des exploitations agricoles de la région. Le nombre total a été multiplié quasiment par 1,5 en 5 ans.

638 exploitations se sont nouvellement engagées en bio en 2023.

Les augmentations les plus marquées en part de fermes nouvellement engagées en 2023 concernent la Corrèze (+ 7,7 %), la Haute-Vienne (+ 6 %) et la Dordogne (+ 3,6 %).

16 **450 fermes bio**, soit 9,2 % des fermes du département (+1,8 % vs 2022)

17 **530 fermes bio**, soit 9,1 % des fermes du département (+1 % vs 2022)

19 **491 fermes bio**, soit 12,3 % des fermes du département (+7,7 % vs 2022)

23 **329 fermes bio**, soit 9,5 % des fermes du département (+2,5 % vs 2022)

24 **1 480 fermes bio**, soit 23,4 % des fermes du département (+3,6 % vs 2022)

33 **1 672 fermes bio**, soit 24 % des fermes du département (-0,5 % vs 2022)

40 **412 fermes bio**, soit 9,2 % des fermes du département (-5,3 % vs 2022)

47 **1 062 fermes bio**, soit 18,3 % des fermes du département (+0,1 % vs 2022)

64 **829 fermes bio**, soit 8,5 % des fermes du département (-0,8 % vs 2022)

79 **657 fermes bio**, soit 13,2 % des fermes du département (-0,5 % vs 2022)

86 **565 fermes bio**, soit 14 % des fermes du département (-2,4 % vs 2022)

87 **580 fermes bio**, soit 16,1 % des fermes du département (+6 % vs 2022)

Source du nombre total d'exploitations par département : recensement agricole 2020

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2023

 **9 057** exploitations engagées en bio

 **14,1 %** des exploitations agricoles de la région

+1 % vs 2022 (x1,5 en 5 ans)

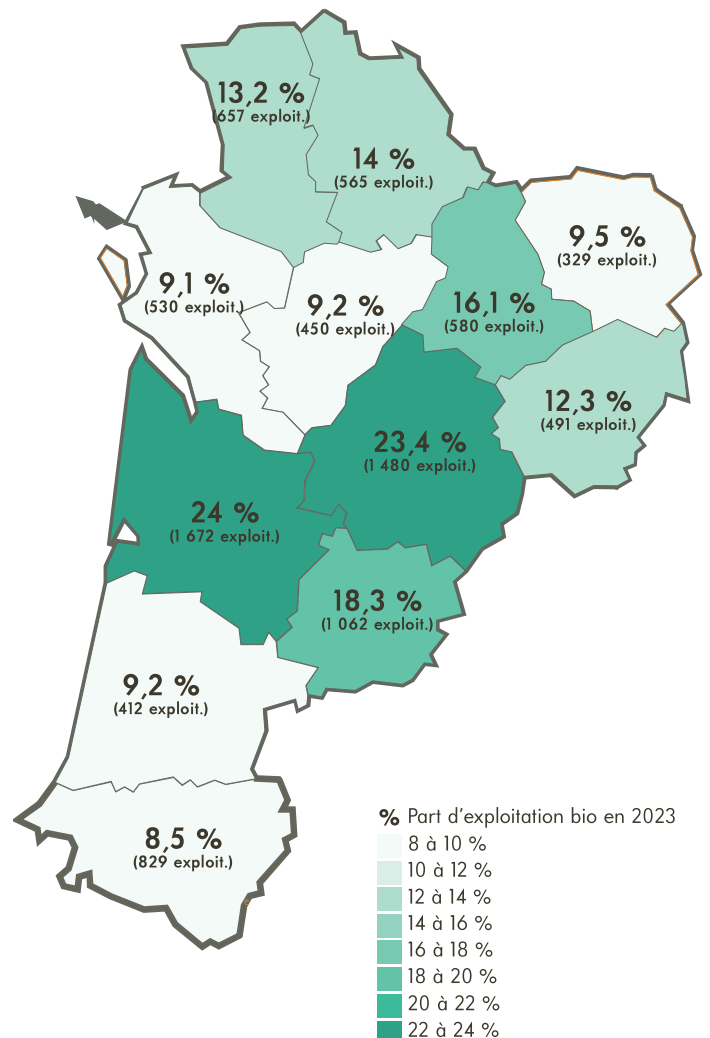
2 départements dépassent une part d'exploitations bio supérieure à 20 % :

2 1 3

la Gironde et la Dordogne.

Suivent le Lot-et-Garonne, la Haute-Vienne et la Vienne.

Nombre d'exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2023








Les arrêts

Si de nouveaux projets bio démarrent chaque année, la base de données de l'Agence Bio recense également depuis 2018 les « arrêts » qui correspondent à différents cas : arrêt total d'activité (retraite, reconversion professionnelle, décès), arrêt d'activité bio (et donc de certification), abandons, etc.

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'arrêts augmente entre 2022 et 2023, passant de 514 à 594 arrêts, tous motifs

confondus. Rapportée au nombre total de fermes bio, la part d'arrêts reste à 6 %. Les arrêts peuvent s'expliquer par plusieurs raisons : inflation des produits alimentaires, baisse du marché, départs à la retraite. La répartition des arrêts par motif reste stable : la part des arrêts d'activité bio fluctue de 36 % à 46 % entre 2022 et 2023 et la part des arrêts totaux d'activité stagne autour des 35 %.

Évolution du nombre de nouvelles exploitations engagées en bio

	Nombre total d'exploitations bio 	Nombre nouveaux engagements 	Solde par rapport à l'année précédente 	En % d'exploitations agricoles 	Évolution par rapport à l'année précédente 
2016	4 700	726	493	6,6 %	12,3 %
2017	5 282	726	501	7,7 %	12,4 %
2018	6 113	995	779	9,1 %	15,7 %
2019	6 980	1 045	784	10,6 %	14,1 %
2020	7 930	1 215	915	13 %	13,6 %
2021	8 740	1 163	768	13,6 %	10,2 %
2022	8 971	758	244	14 %	2,6 %
2023	9 057	638	94	14,1 %	0,9 %

Si le nombre total d'exploitations augmente chaque année, 2022 et 2023 sont marquées par un net ralentissement en termes d'évolution depuis 2016.

Les surfaces en conversions et les nouvelles exploitations par production

Productions végétales

Comme les années précédentes, les surfaces en première année de conversion concernent principalement les cultures fourragères (60 %), les grandes cultures (18 %) et la viticulture (12 %).

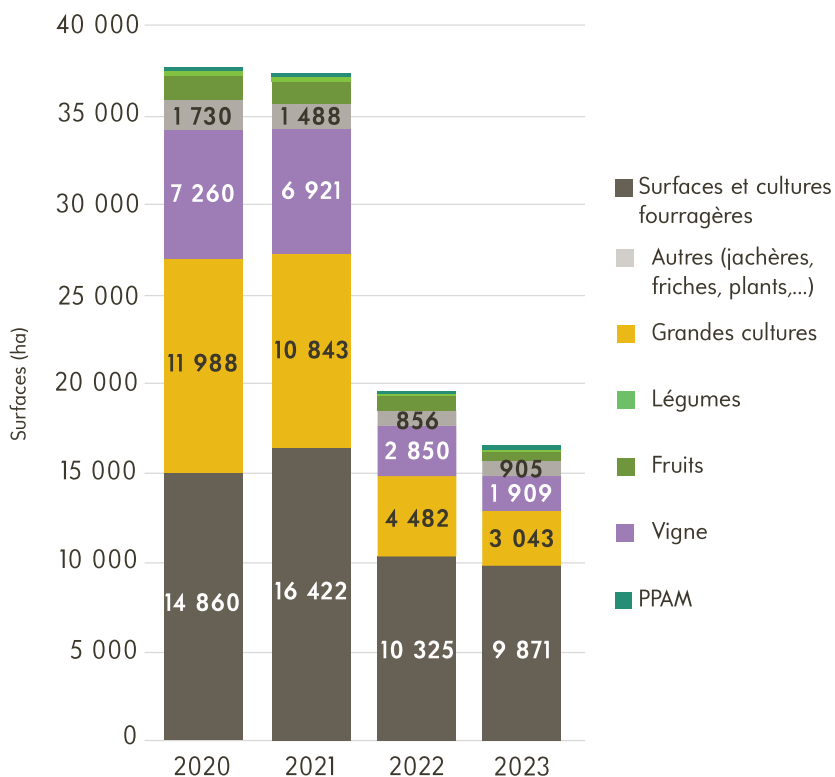
En 2023, les surfaces en conversion sont moins importantes que les années précédentes pour les grandes cultures, la viticulture, les surfaces fourragères et l'arboriculture.

Les nouvelles exploitations concernent surtout les surfaces fourragères (+ 349), les friches, jachères et autres (+ 142) et les fruits (+ 100).

Par rapport à 2022, l'évolution la plus forte concerne les PPAM (+ 9 %), les surfaces fourragères (+ 6 %) et les fruits (+ 4 %).

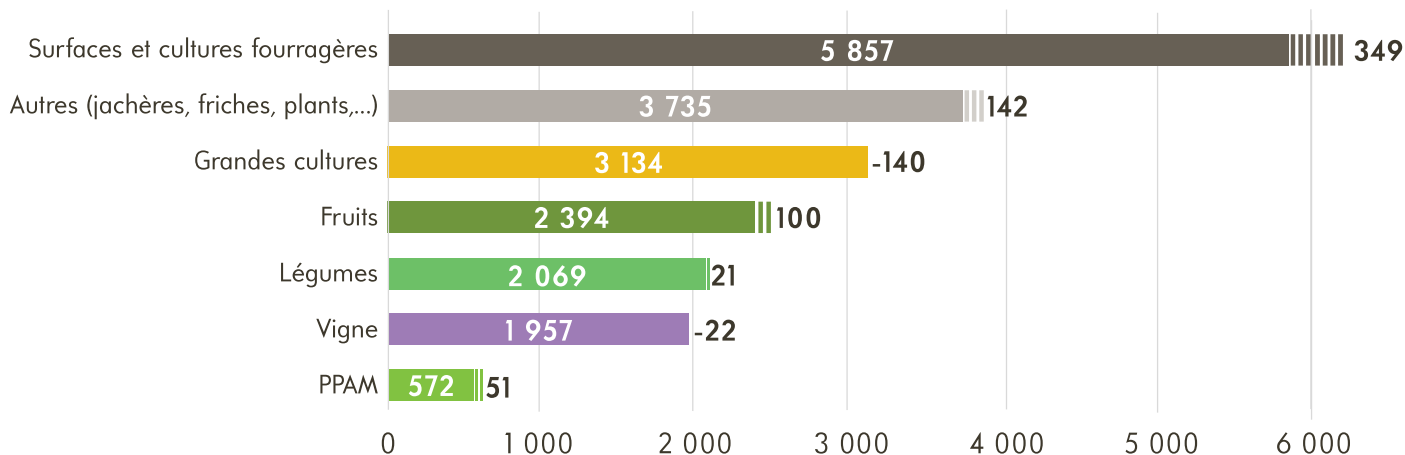
Évolution des surfaces en 1^{ère} année de conversion

Source Agence bio / OC



Nombre d'exploitations par production végétale

Source Agence bio / OC



■ Nombre total d'exploitations en 2022

▤ Nombre de nouvelles exploitations en 2023

Productions animales

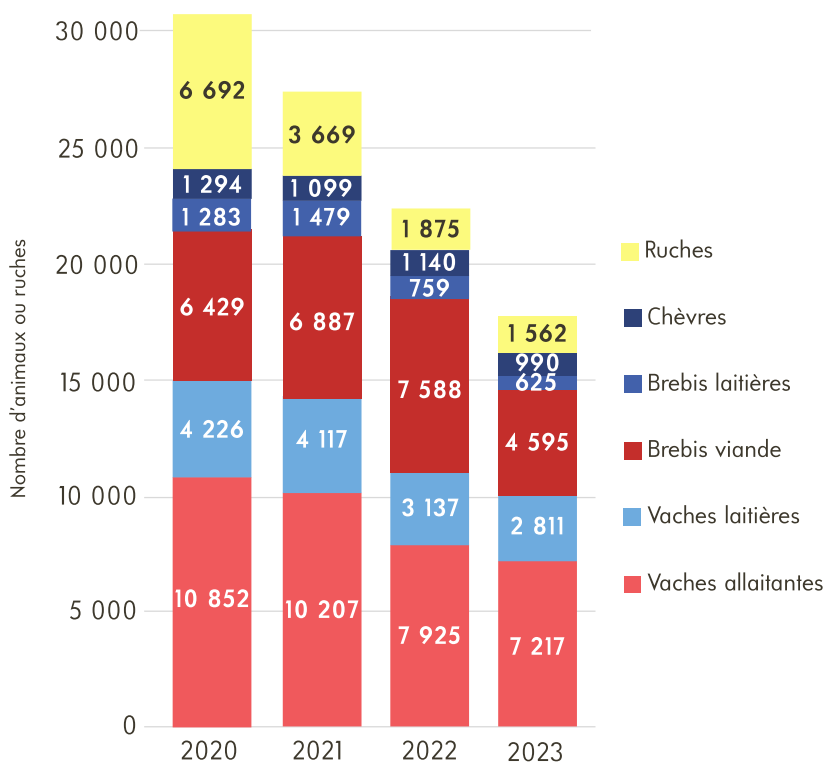
Pour les productions animales, les conversions ralentissent pour toutes les productions.

Les nouvelles exploitations concernent surtout les brebis viande, l'apiculture et les vaches allaitantes.

Par rapport à 2022, la tendance générale est à la stabilisation, voire à la diminution.

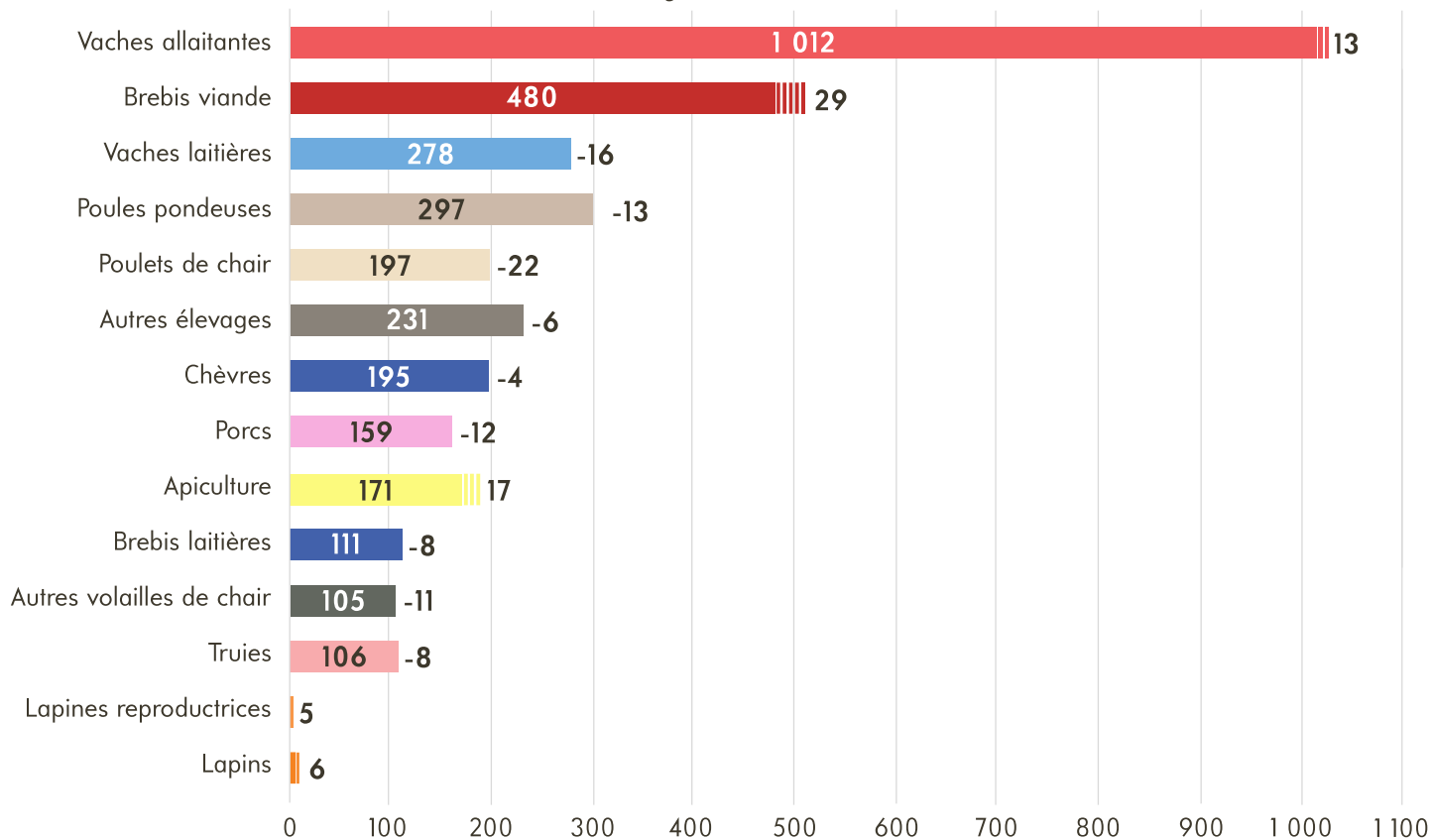
Évolution des cheptel en conversion

Source Agence bio / OC



Nombre d'exploitations bio par production animale

Source Agence bio / OC



■ Nombre total d'exploitations en 2022

▬ Nombre de nouvelles exploitations en 2023



EN NOUVELLE-AQUITAINE

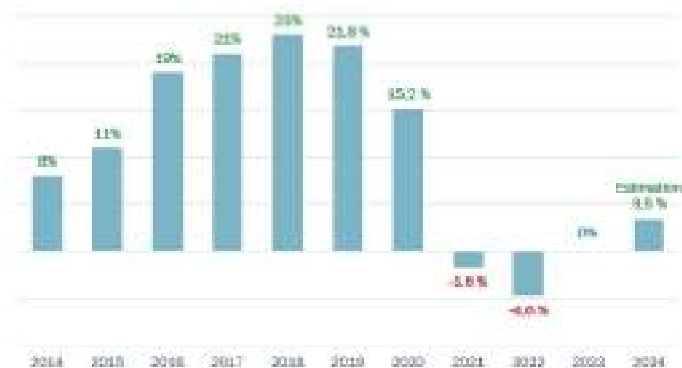
Bilan du marché bio français en 2024

Un marché bio origine France

La valeur des importations se réduit pour la 3^{ème} année consécutive, en raison de la progression de la production nationale mais aussi du recul de la demande. En excluant les produits « tropicaux », le taux d'importation se réduit à 17 % ce qui signifie que 83 % du bio consommé en France est « ORIGINE FRANCE » (principalement les œufs, le lait et les produits laitiers, le vin, les viandes fraîches en bio). Côté exportations, elles sont en légère progression : l'export repose toujours sur le vin (56 % des exports, contre 54 % en 2022), les fruits comme les pommes et les noix essentiellement, et les produits animaux (volaille et porc).

Taux de variation du chiffre d'affaires de produits bio en France entre 2014 et 2024 (évolution par rapport à l'année précédente)

Source Interbio Nouvelle-Aquitaine d'après Statistica / Agence bio



Évolution globale du marché bio français (en valeur)

La baisse des ventes en valeur de produits bio, qui commence dès 2021, est particulièrement marquée en 2022 (-4,6 % des ventes). Fait positif, cette baisse se résorbe en 2023 : le chiffre d'affaires bio stagne à 12 milliards (0 % de croissance). La majeure partie de la consommation bio se fait à domicile (91 %) et 9 % des ventes sont réalisées en restauration hors domicile (restauration collective et restauration commerciale). La projection envisagée pour 2024 est de +3,5 % : la croissance bio repart!

A l'exception de la grande distribution, tous les circuits de vente sont en croissance. En particulier, la vente directe croît de 9 % et représente désormais 14 % des ventes. Les nouveaux opérateurs qui s'installent en bio pratiquent à 60 % la vente directe pour capter une clientèle avide de local, de produits de saison, accessibles. Quant aux magasins bio, ils enregistrent une progression de 70 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit plus de 2,2 % de croissance.

La grande distribution, qui représente la moitié du marché bio, est le seul circuit en repli de -3,8 %, soit 240 millions d'euros de moins par rapport à 2022.

83 % du bio consommé en France est « ORIGINE FRANCE »

Les causes du recul de la consommation bio

On note tout d'abord une baisse généralisée de la consommation alimentaire des Français (consommation globale des ménages en septembre 2024 : -0,4 %)

La crise économique que nous traversons amène les consommateurs à changer leurs comportements alimentaires et leurs habitudes d'achat. Ils arbitrent leurs dépenses et se tournent vers des produits « bon marché » et faciles / rapides à cuisiner. Le 1^{er} critère d'achat est le prix. Le prix du bio, en moyenne 30 % plus cher qu'en conventionnel à panier égal, reste dissuasif face à l'inflation.

En effet, manger bio demande une réadaptation des habitudes de consommation pour réduire l'impact « prix » du panier : cela passe par l'achat de davantage de produits bruts, par le fait de cuisiner et de rééquilibrer ses menus, de limiter le gaspillage alimentaire, etc. De plus l'écart de prix entre bio et conventionnel est très variable selon les produits concernés, et certains produits bio peuvent se trouver au même prix qu'en conventionnel.

Répartition et évolution des ventes (en valeur) par circuit de distribution en 2023

Source Interbio Nouvelle-Aquitaine d'après Statistica / Agence bio



EN 2023, ON RETIENDRA :

- Un marché en croissance en valeur hors GMS
- Une inflation moindre en bio 7,7 % vs 11,8 % non bio
- Une reprise du bio à l'international
- Une souveraineté alimentaire bio forte

Focus grande distribution et magasins spécialisés

Les ventes bio en GMS en 2024

Après une année 2023 compliquée avec une chute des ventes de -12 %, on constate une amélioration depuis 2024, même si la baisse se poursuit (-5 % de chiffre d'affaires). La GMS poursuit des coupes importantes dans les assortiments bio en 2024.

En septembre 2024, les produits de grande consommation (PGC) bio enregistrent pour la 1ère fois depuis 3 ans une évolution de leurs volumes plus favorables que les PCG conventionnels (-1,8 % contre -3,0 % pour le non bio).

Les ventes bio en magasins bio spécialisés

Côté magasins bio spécialisés, on constate une reprise des ventes avec un chiffre d'affaires qui progresse de +7 %, signe d'un secteur dynamique. Le réseau spécialisé pourrait dépasser le seuil symbolique des 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024 (soit le niveau de 2021).

Cette reprise est poussée par une baisse de l'inflation, qui est passée sous la part des 2 %, en lien avec la mise en avant des offres sous marques de distributeurs et des promotions. Le chiffre d'affaires est porté à 89 % par l'alimentaire, et 81 % des ventes sont réalisées par 3 familles de produits qui sont le sans emballage (fruits et légumes, vrac), l'épicerie sucrée et salée, le frais.

Le réseau spécialisé a su retravailler ses prix à la baisse, pour répondre au 1^{er} critère d'achat des ménages. La communication a aussi porté sur la santé, critère de choix du label AB. L'offre a su se différencier grâce à la réduction des références bio en grande distribution (report de la consommation vers les magasins spécialisés quand les produits bio ne pouvaient plus se trouver en GMS). Enfin, l'accent a été mis sur la fidélisation de la clientèle des adeptes, les convaincus du bio.

Quelle projection pour 2025-2026 ?

Les travaux menés actuellement au plan national comme au plan régional ont pour objectif de relancer la consommation bio via des campagnes de communication, des travaux de fond menés sur les innovations bio, l'accessibilité des produits bio. Ce travail collectif permettra de stabiliser et de relancer la consommation à horizon 2025-2026.

LA PLACE DE LA BIO EN RESTAURATION HORS DOMICILE

La consommation hors domicile (RHD) représente 9 % de la consommation bio globale en France, dont 8 % pour la restauration collective et 1 % pour la restauration commerciale). Ce segment pèse 780 millions d'euros, avec un parc de 180 000 restaurants en France et 80 000 cantines, et offre un potentiel de développement intéressant, avec deux types de débouchés.

La restauration collective, poussée par la loi Egalim, doit introduire de minima 20 % de produits bio en valeur dans ses restaurants collectifs. En 2022, son chiffre d'affaires est en croissance de +17 % versus 2021, et celui des plateformes de distribution spécialisées connaît une croissance à deux chiffres depuis 2020.

Pour nous, pour la planète,
pour nos producteurs
de Nouvelle-Aquitaine
#BIO RÉFLEXE

377 800 hectares BIO
en Nouvelle-Aquitaine

2 000 fermes BIO
en Nouvelle-Aquitaine

interbionouvelleaquitaine.com

Logo of the European Union, Nouvelle-Aquitaine, and INTERBIO.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



PRODUCTIONS
VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

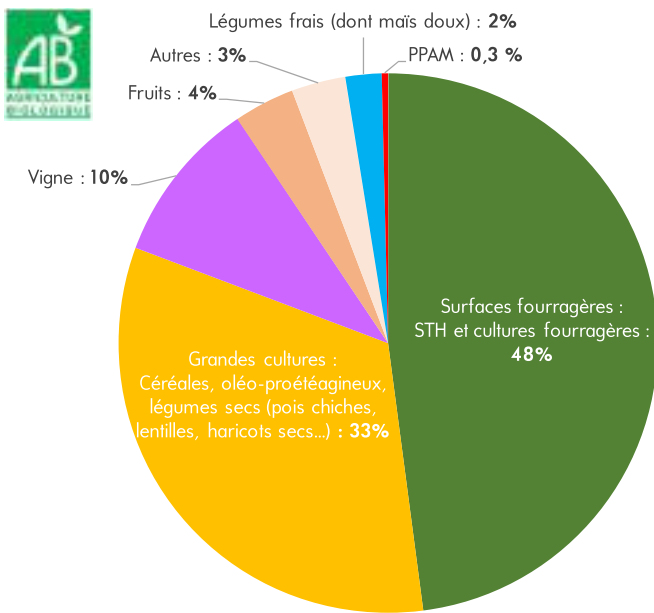
Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Comparaison de l'assolement bio à l'assolement de Nouvelle-Aquitaine (toutes conduites confondues)

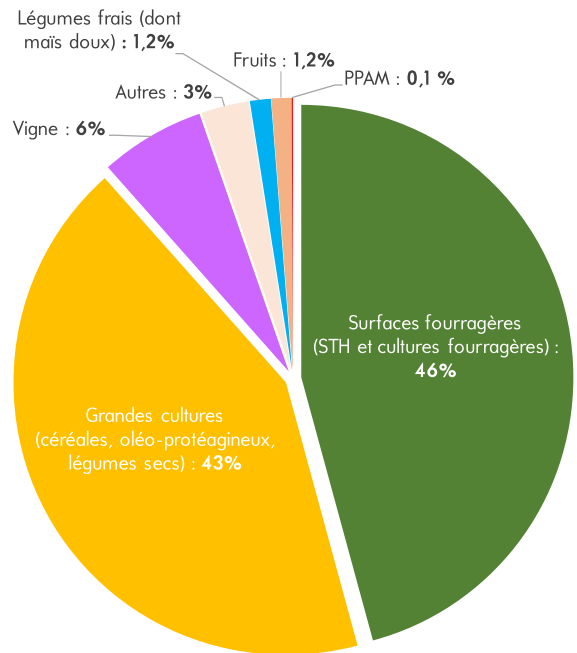
Graphe 1. SAU bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

Source : données Agence BIO/OC, Agreste



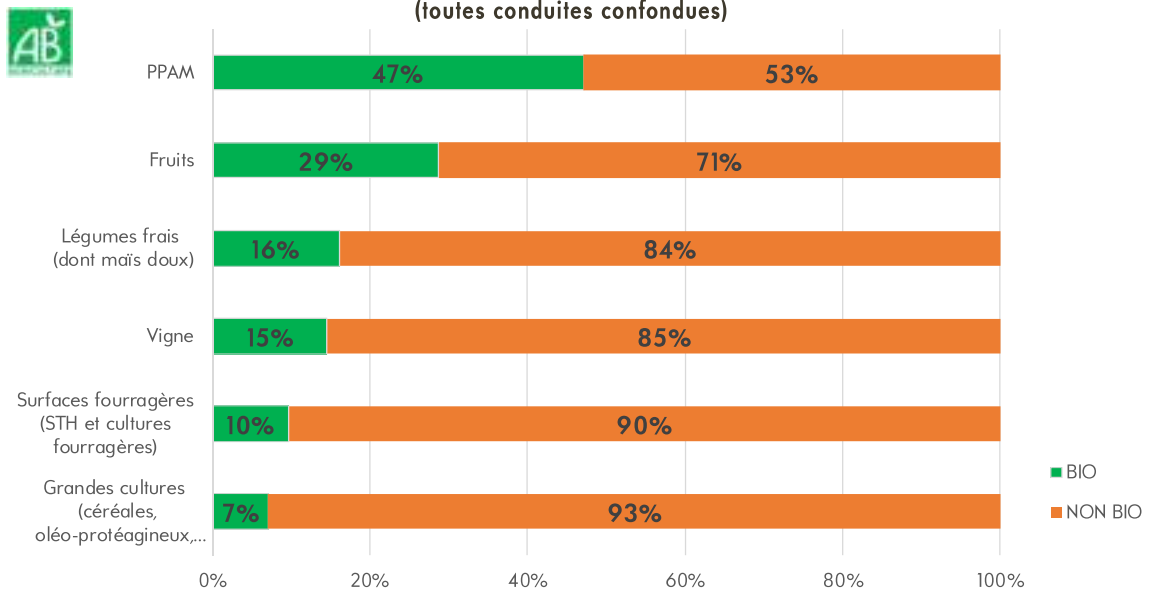
Graphe 2. SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2023 (tout mode de production confondu)

(tout mode de production confondu)



L'assolement bio (graphe 1) est comparable dans les grandes lignes à l'assolement global (graphe 2). Nous notons cependant que les surfaces en grandes cultures sont moins importantes en bio, alors que les surfaces en vignes, en fruits, en légumes et en PPAM occupent une place plus importante en bio.

Part des surfaces en bio et en conversion versus le total des surfaces consacrées aux productions végétales (toutes conduites confondues)



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

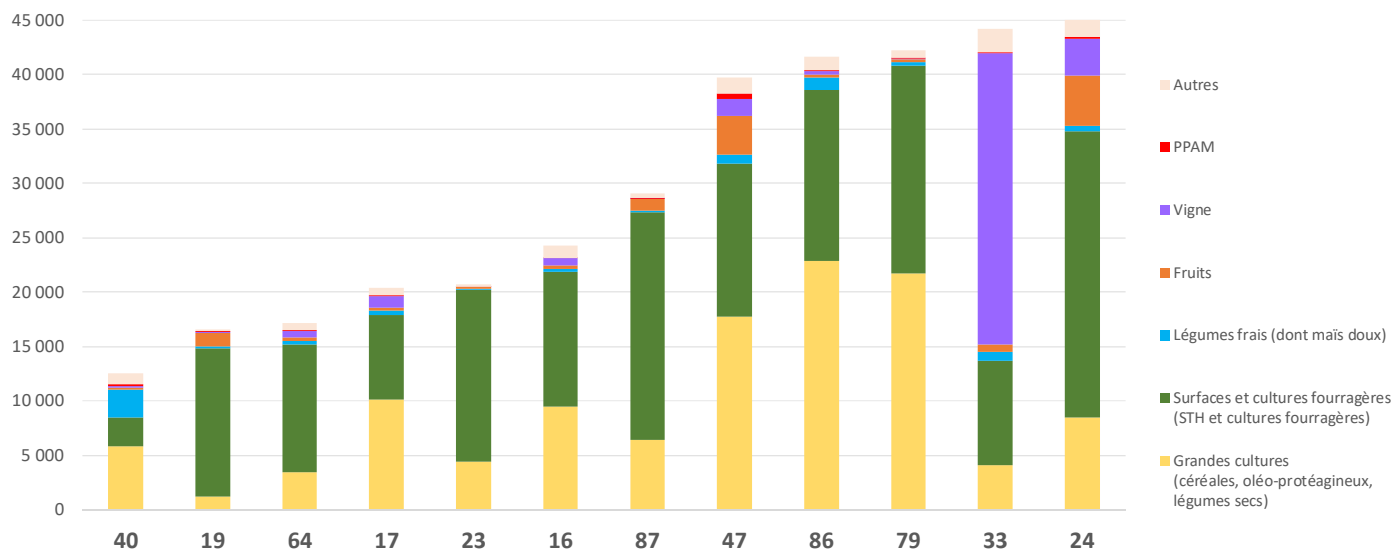
Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Répartition des surfaces (en ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2023

Répartition des surfaces engagées en bio (353 834 ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2023

Source Agence bio



Classement des surfaces bio et en conversion



Les surfaces fourragères

Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine affichent des surfaces fourragères. La majeure partie des surfaces bio est donc constituée de prairies permanentes ou temporaires.

Cinq départements concentrent près de 60 % des surfaces de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres, la Creuse et la Vienne. Ils comptabilisent chacun plus de 15 000 ha de surfaces fourragères bio.

A noter que dans les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, les surfaces fourragères représentent plus de 70 % de la SAU bio.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Les surfaces de grandes cultures

(vente ou autoconsommation)

Les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne concentrent à eux trois plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la région. Ils comptabilisent chacun plus de 17 000 ha de grandes cultures bio.

Les surfaces viticoles

Deux vignobles en tête :

le bordelais et le bergeracois.

Le vignoble bordelais représente 77 % des vignes bio de la région.

Les surfaces arboricoles

Les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole bio de la région.

Ils comptabilisent chacun plus de 3 500 ha de vergers bio. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.



GRANDES CULTURES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Regroupent : céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)



GRANDES CULTURES

La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 116 110 ha de grandes cultures bio et en conversion

-9,3 % / 2022

- 3 134 exploitations

-4,3 % / 2022

7,1 % des grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, au moins 50 % de la SAU est dédiée aux grandes cultures bio.

Ils comptabilisent chacun plus de 17 000 ha de grandes cultures bio.

TOP 3 !

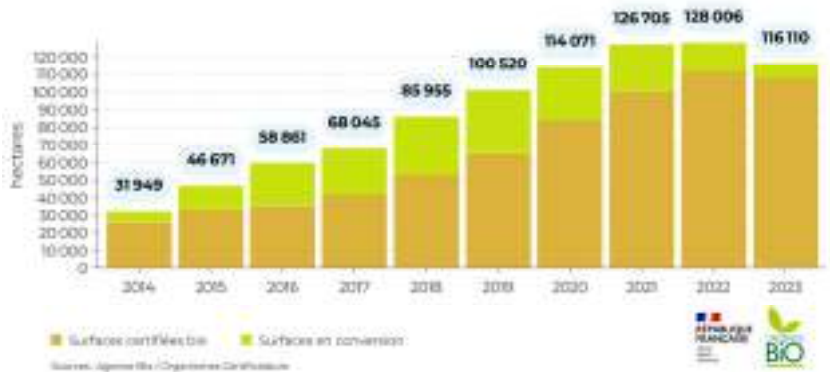


Trois départements concentrent plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la Nouvelle-Aquitaine : la Vienne (20 %), les Deux-Sèvres (19 %) et le Lot-et-Garonne (15 %).



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Grandes cultures : Toutes les grandes cultures



ÉVOLUTION DES PRODUCTEURS ENGAGÉS EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Grandes cultures : Toutes les grandes cultures



La dynamique de conversion des surfaces et des producteurs a diminué par rapport à 2022 (les engagements de moins d'un an). Les courbes sont également à la baisse pour les surfaces certifiées bio et les producteurs engagés depuis plus d'un an.

Faits marquants 2023/2024

Près de 12 000 ha ne sont plus certifiés bio soit 1/10 de la sole céréalière bio. Parmi les exploitations concernées, la moitié a arrêté l'activité bio ; l'autre moitié correspond à des arrêts de l'activité agricole (retraite, reconversion...) ou à des arrêts non catégorisés.

Les cultures d'hiver : très mauvaise campagne 2023/2024 pour les céréales à paille.

Les fortes pluviométries de l'automne 2023 ont empêché les semis des céréales à paille de se réaliser dans de bonnes conditions. Ce retard des dates de semis a fortement impacté les potentiels de rendements.

Les conditions climatiques ont également pénalisé la suite du cycle :

- Faible minéralisation (donc manque d'azote qui, en bio, ne peut être compensé par l'apport d'engrais minéraux).
- Forte pression maladies et adventices, très difficile à gérer puisqu'il n'a pas été possible d'entrer dans les parcelles aux moments adéquats et que les créneaux d'intervention ont été beaucoup plus resserrés.
- Les rendements ont été faibles à moyens, avec des qualités correctes (effet concentration de la teneur en protéines sur de faibles rendements).

Ces faibles rendements, associés à la diminution des surfaces, ont pour conséquence une diminution globale des volumes collectés en France.

Les prix ont poursuivi leur baisse et n'ont pas permis de couvrir les charges engagées dans la majorité des situations.

Les colzas se sont plutôt bien tenus, mais les rendements ne sont pas au rendez-vous.

Les cultures de printemps : implantations et récoltes 2024 difficiles

Les cultures de lentilles et pois chiches notamment ont globalement eu des cycles satisfaisants. Sur certains secteurs, les rendements en lentilles ont été très bons.

Le dérèglement climatique entraîne des pressions ravageurs plus importantes (augmentation du nombre de cycles de ces ravageurs), notamment sur pois chiches (héliothis) et soja (héliothis, punaise et pyrale). A ce stade les moyens de lutte sont inexistant, inefficaces et/ou très difficiles à positionner.

Après le soja en 2023, c'est au tour du pois chiche en 2024, de voir de nombreuses parcelles non récoltées car trop attaquées par l'héliothis. Beaucoup de parcelles ont été semées en sarrasin (culture semable tardivement), mais la question se pose de la valorisation (notamment la commercialisation).

Maïs, tournesol et soja ont subi des difficultés d'implantation mais les conditions climatiques de l'été 2024 ont été plutôt favorables pour le cycle de ces cultures (même si déficit de lumière). Néanmoins les récoltes ont été mises à mal lors des mois de septembre et octobre 2024 extrêmement pluvieux, ne permettant pas d'entrer dans les parcelles. L'ensemble de ces facteurs affecteront très probablement les rendements et la qualité.

Perspectives

La nécessité de maintenir les surfaces céréalières en bio est renforcée par une légère reprise de la demande des consommateurs, l'importance de maintenir les filières et la nécessité de répondre aux engagements pris aux niveaux régionaux, nationaux et européens. Pour autant, le moral des céréaliers bio est au plus bas, avec une année 2024 extrêmement compliquée économiquement, un dérèglement climatique de plus en plus visible et un sentiment d'abandon sociétal vis-à-vis de la bio. La contractualisation est l'une des pistes à renforcer pour sécuriser et pérenniser l'ensemble de la filière.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



GRANDES CULTURES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Regroupent : céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)



Bilan du marché en 2023

Au 1^{er} semestre 2023, le marché bio alimentaire global stabilise sa baisse à -2,7 % (vs -4,6 % en 2022). La réaction à la baisse de la consommation est différente selon les circuits de distribution et les enseignes. Les artisans-commerçants enregistrent une hausse de 1,1 % avec un marché qui s'est annoncé comme porteur chez les artisans boulangers. La restauration collective augmente également ses volumes. Certaines enseignes de la GMS continuent d'honorer leurs contrats tandis que d'autres poursuivent les déréférencements. Le réseau spécialisé enregistre un frémissement porté par la croissance des produits à poids variables (dont le vrac, très représenté dans la filière grandes cultures).

Côté mises en œuvre, la meunerie a baissé de -5 % (vs -9 % annoncés en début d'année) et les fabricants d'aliments du bétail de -7 % (vs -15 % en début d'année). Malgré cela, l'export a perdu du terrain (-17 %

vs récolte 2022) à cause des coûts du fret élevé, de prix bas et d'une consommation en berne dans les pays normalement importateurs.

Les stocks ont été très importants dès le début de la collecte 2023. Afin d'assainir la situation, la variable d'ajustement est le déclassé en conventionnel. Plus de 20 % des volumes de céréales bio ont été déclassés. Les volumes contractualisés avec les organismes stockeurs, qui œuvrent pour valoriser au mieux les productions, ont été privilégiés sur les marchés bio. Néanmoins les prix ont été impactés et ont connu une baisse importante.

Selon les derniers chiffres de l'Agence Bio, la consommation de grandes cultures bio se maintient en valeur en 2023, mais les volumes sont encore en recul.

Tendances 2024

Un bilan de collecte à la baisse

Les conditions climatiques et la baisse des surfaces ont impliqué une baisse des volumes sur toutes les productions en ce début de collecte (on prévoit -44 % de collecte sur les 4 céréales principales et -38 % en protéagineux). Les intempéries continuent de freiner la récolte du tournesol, du maïs, du soja... La qualité et les volumes restent une inquiétude pour la fin de collecte. Cette baisse des volumes laisse néanmoins présager un raffermissement des prix payés au producteur. Les stocks finaux prévisionnels seront très tendus pour faire la soudure avec la prochaine récolte ; la France devra renouer avec les importations.

Des mises en œuvre qui stagnent

Les utilisations par les meuniers et les FAB se maintiennent (Meunier +0 % et FAB -1 %). La filière animale déjà très affectée par les crises sanitaires et inflationnistes émet des inquiétudes face aux annonces de hausse des prix.

Une reprise du marché mitigée mais enclenchée

Bien que les chiffres du marché du réseau spécialisé bio sur le 1^{er} semestre 2024 sont très encourageants, la production ne note pas encore l'effet de cette reprise. En effet, pour le moment, l'inflation a masqué des baisses importantes en volumes et la reprise du circuit spécialisé compense pour l'instant certaines des baisses enregistrées en GMS. La poursuite de la dynamique des réseaux spécialisés bio, la croissance de la vente directe et du marché hors domicile, mais aussi l'annonce de certaines enseignes GMS disant reprendre les référencements bio vont permettre d'amorcer une vraie reprise globale qui pourra impacter positivement l'ensemble de la filière bio.



Conserver les surfaces en bio et contractualiser !

Face à la baisse des cours de la dernière campagne et l'impact de cette baisse sur les trésoreries, certains producteurs ont choisi la non-culture, la mise en herbe, le déclassement ou la déconversion. Ces pratiques ont amplifié l'effet de la baisse des rendements. Certains marchés restent en demande et la reprise des marchés initiée par le réseau spécialisé bio pourrait bel et bien être durable.

Dans ce contexte, il est indispensable d'engager les volumes produits. En effet, la baisse de la collecte pousse les opérateurs à penser à se couvrir avec de l'import. La rétention de volumes avant organisme stockeur dans l'attente de la hausse des prix prévue pourrait être contre-productive. En effet, faute de volumes disponibles les acheteurs pourraient se tourner vers de l'importation au détriment de ces volumes stockés.

Il est donc indispensable de maintenir les surfaces et de trouver les débouchés avant de semer : **la contractualisation pluriannuelle** est plus que jamais conseillée dans ce contexte. Les producteurs doivent pouvoir se sécuriser par un engagement au sein d'une filière organisée, permettant de structurer et de garantir les débouchés et leur apporter de la visibilité et de la sécurité.

Une vision collective et une bonne communication sont nécessaires pour maintenir l'équilibre des filières bio. **Anticipation et organisation** sont les clés pour une filière durable.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Au nord de Bordeaux :

CORAB, AQUITABIO, BIOGRAINS, TERRENA, CAVAC, LES FERMES DE CHASSAGNE, etc.

Au sud de Bordeaux :

AGRIBIO UNION dont Terres du Sud et Euralis, Beugeard, Floribio, Maisadour, Qualisol, etc.

Les projets et dynamiques en cours

- **Groupes de travail sur les seuils économiques** (de l'orge à la bière en 2023 et du blé au pain en 2024).
- **Groupe de travail ADAPT'AB** pour travailler les productions qui s'adaptent au changement climatique et au marché.
- Enquêtes sur **les tendances et les besoins des organismes stockeurs** en région.
- Participation aux **réunions du groupe bio national INTERCEREALES-TERRES UNIVIA**



Photo de Magnus Jonasson sur Unsplash

Sources : baromètre Agence bio 2020, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, LCA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Alexandre TRICHEUR
a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com - 06 16 68 11 61

Chambres d'agriculture - Laura DUPUY
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr - 06 02 19 62 07

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Martine CAVAILLE
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 81 53 38

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



FRUITS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces arboriculture en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 12 887 ha de vergers bio et en conversion

↳ -4,9 % / 2022

- 2 394 exploitations

↳ -4,4 % / 2022

28,7 % des vergers cultivés en Nouvelle-Aquitaine sont conduits en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La Dordogne et le Lot-et-Garonne concentrent près de 65 % de la surface arboricole de la région.

Ces départements comptabilisent chacun plus de 3 500 ha de vergers. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

La Dordogne, le Lot-et-Garonne et la Corrèze consacrent plus de 8 % de leur SAU à l'arboriculture bio.

TOP 3 !



La Dordogne est le premier département arboricole bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces) et à l'échelle nationale (suivi des Bouches-du-Rhône, puis du Lot-et-Garonne qui est en troisième position).

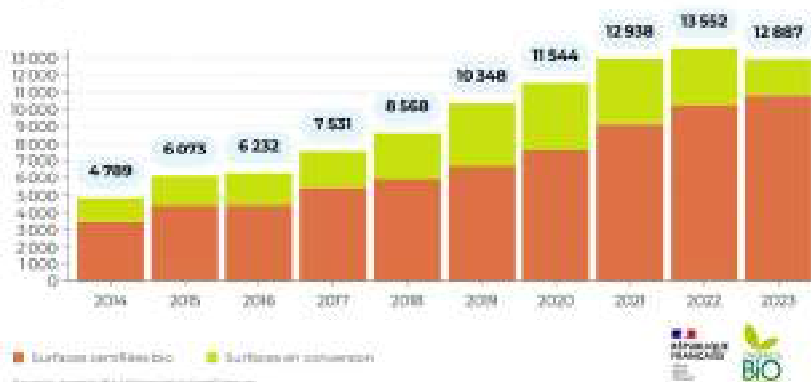


La dynamique de conversion a diminué : il y a moins de nouveaux producteurs (engagés depuis moins d'un an) qu'en 2022. Mais le nombre de producteurs de fruits certifiés bio a progressé permettant une évolution positive du nombre total de producteurs de fruits bio (+ 4,4 % par rapport à 2022).



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

Nouvelle-Aquitaine - Fruits : Tous les fruits



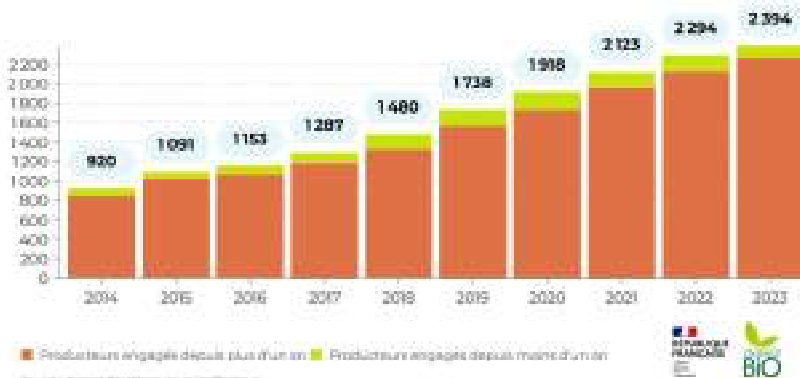
Sources : Agence BIO / Chambres d'agriculture

Les surfaces certifiées bio continuent à progresser (+ 530 ha par rapport à 2022), mais les surfaces en conversion ont diminué de 36 %, causant ainsi une diminution globale des surfaces engagées en bio en 2023 (- 4,9 % par rapport à 2022).



ÉVOLUTION DES PRODUCTEURS ENGAGÉS EN BIO

Nouvelle-Aquitaine - Fruits : Tous les fruits



Sources : Agence BIO / Chambres d'agriculture

Faits marquants

Pour la première fois depuis plus de 10 ans, les surfaces engagées en arboriculture ont reculé en 2023, alors que le nombre de producteurs a légèrement progressé.

Plus de 650 ha de vergers ne sont plus certifiés bio. Parmi les exploitations concernées, la moitié a arrêté l'activité bio ; l'autre moitié correspond à des arrêts de l'activité agricole (retraite, reconversion...) ou à des arrêts non catégorisés. Parmi les arrêts de l'activité bio ou de l'activité agricole, plusieurs facteurs ont été identifiés :

- Le premier est conjoncturel compte tenu des difficultés du marché bio en 2023.
- Le second, plus structurel, est lié aux difficultés techniques à conduire un verger en bio.
- Le dernier est également structurel lié à la filière. En effet, il y a beaucoup de mixité dans les exploitations en arboriculture. Ainsi ce qui a permis des conversions est aussi un facteur de déconversion : les stratégies conventionnelles phyto sont connues, le marché conventionnel est également connu. Contrairement à d'autres filières comme le maraîchage où il faut tout réapprendre, ceci est beaucoup moins vrai en arboriculture.

Des vergers différents

- Les vergers corréziens et haut-viennois sont orientés vers la production de pommes et de châtaignes.
- La Dordogne est tournée vers la production de fruits à coque et de pommes.
- Le Lot-et-Garonne est plus diversifié avec néanmoins deux spécificités : la pomme et la production de prunes d'Ente. Ces vergers sont aussi bien des vergers de coteaux non irrigués, que des vergers classiques irrigués ou des vergers haute densité. Les producteurs de pruneaux segmentent souvent leur production pour l'adapter au mieux à la demande du marché : bio, HVE, baby food...
- Il n'est donc pas rare d'observer une mixité bio/non bio sur les exploitations du département.
- La vallée de l'Adour est marquée par la forte présence du kiwi dont les conversions se poursuivent. Le kiwi bio est également présent dans la vallée de la Dordogne et dans une moindre mesure dans les vallées du Lot et de la Garonne.
- Une diversification de la production fruitière bio s'opère depuis quelques années avec la mise en place de vergers avec des espèces de plus en plus méditerranéennes : figuiers, amandiers, grenadiers, oliviers...
- Parallèlement, les vergers multi-espèces se développent avec plusieurs espèces (souvent plus de 5) dans un objectif de réduction de la pression maladie et ravageur.
- De plus, alors qu'il avait quasiment disparu de nos vergers, le poirier revient dans le panel des espèces plantées en AB.

Production de fruits à coques

La filière fruits à coque se diversifie avec des surfaces engagées en bio en amandiers, noisetiers et châtaigniers.

Concernant l'amandier, nous avons peu de recul sur les potentiels de production de cette espèce dans les conditions du Sud-Ouest. L'amandier reste sensible au gel de printemps bien sûr, ainsi qu'aux maladies cryptogamiques qu'il est important de maîtriser alors que l'influence océanique est de plus en plus aléatoire.

Concernant le noisetier, les premiers vergers bio sont rentrés en production depuis 2022. Il est difficile d'évaluer le potentiel réel de production en AB à ce jour. La récolte au sol reste un enjeu majeur à maîtriser en AB compte-tenu de la gestion mécanique de l'enherbement.

Enfin, l'implantation de châtaigniers est réalisée en dehors de sa zone de prédilection limousine. L'évolution de ce verger et son potentiel réel en AB est suivi.

Nous observons globalement un dépérissement des vergers lié aux fortes précipitations hivernales qui entraînent des asphyxies racinaires, couplées aux à-coups de chaleur l'été. Ces dépérissements sont importants sur les jeunes plantations de fruits à coque.

Production de fruits à noyaux

En dehors de la prune d'Ente (pruneau d'Agen), il y a peu de développement de ces filières dans le Sud-Ouest alors qu'il y aurait de la demande, en particulier en pêche et en abricot. En effet, ces arbres sensibles aux maladies cryptogamiques et au gel (floraison précoce) sont très pénalisés par les conditions pédoclimatiques océaniques du Sud-Ouest. Cependant, la production de prune Reine-Claude reste stable. Le développement de la Datille en AB s'observe également depuis quelques années.

Enfin, la cerise pourrait à l'avenir venir diversifier le verger bio.

A noter aussi que les surfaces d'oliviers augmentent depuis 2021. Ces plantations en augmentation depuis 2021 sont de plus en plus importantes en Gironde. C'est la culture qui est la plus envisagée afin de diversifier la production de vigne, voire de la remplacer au vu de la campagne d'arrachage engagée depuis 2023.

La production de pommes bio a beaucoup augmenté ces dernières années. Initialement développée en Dordogne et Lot-et-Garonne, des producteurs de l'ex-Limousin avaient accéléré le développement en convertissant la Golden en bio, challenge technique notable du fait de la difficulté à maîtriser la tavelure sur cette variété.

Par ailleurs, il y aurait de la demande pour de la poire bio du Sud-Ouest. Si la maîtrise du psylle du poirier s'est améliorée en AB, le potentiel de production de poires certifiées AB nécessitera la reconstruction d'un verger densifié avec des variétés tolérantes au feu bactérien et à la tavelure.

Le raisin de table reste une production du Sud-Ouest à bon potentiel et pouvant générer de bons revenus. Pour autant, cette culture reste sensible aux épisodes de gel et au mildiou bien que des variétés résistantes existent.

Production de fruits rouges

La production de fruits rouges bio se développe, notamment les surfaces de fraises, de framboises et de myrtilles. La filière fruits rouges reste à développer en bio car l'aval est demandeur de fruits frais et pour la transformation.

Bien qu'il existe un potentiel de production, le risque technique est encore important et les contraintes sont nombreuses vis-à-vis de la bio : conduite, gestion de la rotation, choix variétal et mixité. Le principal frein à la conversion pour les producteurs de fraises est le retour au sol.

En conclusion

Les filières fruitières bio restent sur leur tendance de fond qui repose sur un développement plus lié à de la plantation et de la diversification qu'à de la conversion.

Par ailleurs, la mixité est encore importante chez les producteurs de fruits, ce qui leur permet une meilleure gestion du risque.

De plus, même si la demande en fruits frais des transformateurs est présente, le modèle de la rentabilité de vergers dédiés à la transformation doit être consolidé. Ce sont les fruits de second choix qui sont valorisés dans ces filières.

Des enjeux importants restent à relever pour la filière fruitière en particulier la production de plants bio de qualité. Si du plant bio existe de plus en plus en fruits rouges, il n'apporte pas toujours les qualités attendues pour obtenir le potentiel de production.

Enfin, les derniers épisodes climatiques en 2024 (gel, précipitations excessives, coup de chaleur voire sécheresse...) posent la question du choix des espèces, mais aussi du développement de la recherche variétale (cf. le programme Prumel de l'INRAE). L'accès à l'eau reste également un enjeu majeur pour soutenir les jeunes plantations, pour permettre le plein potentiel d'expression des vergers (rendements, calibres...) et pour garantir une meilleure longévité au verger.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



FRUITS BIO

REGROUPENT : FRUITS FRAIS,
FRUITS SECS ET PETITS FRUITS

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023 et tendances 2024

La consommation

Les fruits et légumes frais occupent 16 % des ventes de produits biologiques, 2^{ème} famille de produits bio les plus consommés derrière les produits d'épicerie.

Selon les baromètres de consommation, les fruits frais bio sont les troisièmes produits bio consommés derrière les œufs et les légumes :

- 62 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits frais régulièrement ;
- 23 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits à coque ou des fruits secs ;
- 33 % des jus de fruits.

En tant que premiers produits consommés depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés, etc. **La première raison d'achat est la préservation de la santé par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse.**

Les ventes de fruits et légumes bio ont continué à baisser pour la 3^{ème} année consécutive avec tout de même un ralentissement sur la fin de l'année 2023 qui se confirme sur le début de l'année 2024 (-5 % en volumes et -2 % en valeur sur le 1^{er} trimestre 2024 selon le panel Kantar d'Interfel). Les arbitrages de consommation sont moins marqués dans un cadre d'inflation qui décélère depuis la fin de l'année 2023. La taille de la clientèle revient à des niveaux au-dessus de 2023 sur le mois de mars. Ce signal positif laisse penser à une légère reprise du marché sur ce début d'année 2024.

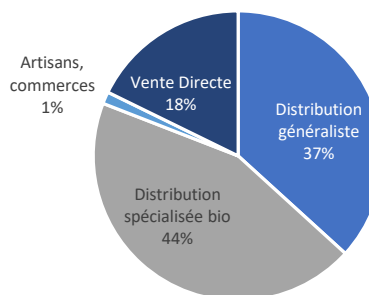
Selon l'Agence bio, le marché des fruits bio s'élève à 905 millions d'euros en 2023 avec une baisse de -2,3 % concentrée essentiellement sur la grande distribution. Les ventes dans les autres circuits ont été stables.

En grande distribution, les ventes de jus de fruits ont baissé de -14 % et les conserves de fruits de -6,6 %.

La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente de celle constatée généralement pour les produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse, le poids de la grande distribution est inférieur. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. Même si de nouvelles initiatives arrivent, la majorité des ventes est réalisée en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité, ce qui a pu freiner le développement du bio. La baisse des ventes en grande distribution est accentuée par une baisse du nombre de références bio en rayon. Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Part des circuits de distribution dans les ventes de fruits bio en France en 2023 en millions d'€

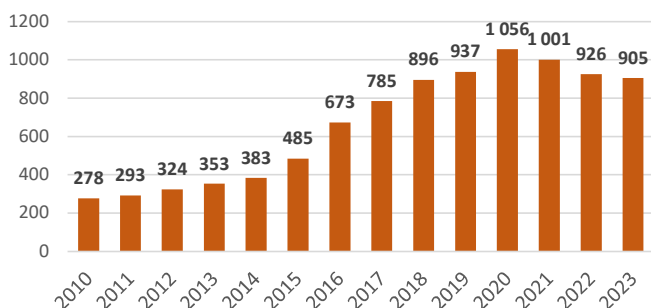
Source Agence bio



Suite à deux années 2021 et 2022 impactées par des aléas climatiques (gel, sécheresse), l'année 2023 n'a pas été bonne pour l'ensemble des espèces. C'est notamment le cas de la pomme qui n'a pas atteint les rendements escomptés ce qui a perturbé le marché et contribué à la baisse des ventes. La prune d'Été, quant à elle, a retrouvé des volumes lui permettant de répondre à la demande du marché.

Évolution du marché en valeur (M€) des fruits bio

Source Agence bio



Les projets et dynamiques en cours

- Audit des metteurs en marché pour identifier les difficultés, les stratégies de développement et projets à venir
- Accompagnement de nouvelles filières émergentes
- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation et mise en relation des producteurs/transformateurs
- Accompagnement individuel des opérateurs
- Création de contrats types producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs

Besoins et enjeux de la filière

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution qui permet aux producteurs d'adapter leur commercialisation à leurs capacités de production tout en sécurisant leurs ventes.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs
- Les fruits frais sont les 1^{ers} produits bio recherchés en restauration collective, avec notamment les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins.

Les besoins de la filière

La filière fruit a été très dynamique sur les dernières années, ce qui se traduit par une part croissante des surfaces en conversion notamment en prune d'Ente, noix, pomme et châtaigne. Compte tenu du contexte économique actuel, il est important de prendre contact avec les metteurs en marché pour s'assurer de débouchés commerciaux en bio.

Par ailleurs, on note l'émergence de nouvelles filières qui peuvent permettre de développer de nouveaux marchés et de répondre à une demande non satisfaite jusqu'à présent (ex. : noisettes, pêches, abricots, amandes, olives).

Les enjeux de la filière

- Accompagnement à l'émergence de nouvelles productions
- Faire reconnaître notre savoir-faire régional sur les productions emblématiques
- Adaptation des productions et variétés au changement climatique
- Transmission et maintien des exploitations en AB
- Encadrement technique
- Contractualisation et valorisation de la production
- Diversification des débouchés notamment en restauration collective
- Création de référentiels de coûts de production

Sources : Agence bio/ AND International 2023 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/ CSA 2023, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer, Biolinéaires

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le premier fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits. Cependant, la demande en fruits rouges et en fruits à noyau (pêches/abricots) est de plus en plus importante.

Les atouts de la filière « transformation »

- Contractualisation avec des prix et des volumes fixes qui permettent de sécuriser les marchés
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées
- Valorisation des écarts de tri
- Bonne connaissance des contraintes techniques liées à la production par les opérateurs économiques de l'aval.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeur : Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Cerno, Cofra, KSO, Vallée du Lot, Sud-Ouest Bio, La SICA maraîchère bordelaise, Pronadis, Terres du Sud, Les Halles Bio, Marchand d'Appétit, Cooplim, 3 Domaines...

Les transformateurs : Biolo'clock, Bioviver, Cossu, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, La Famille Teulet, Favols/Naturgie, Fruit Gourmet, Lucien Georgelin, Inovchataigne, La cocotte Gourmande, La Monédière, Léa Nature, Lou Prunel, Les Jus du soleil, Maison Meneau, Unicoque, Roucadil, Vitagermine, Vitamont...



Pixabay

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Chloé HERVET
c.hervet@bionouvelleaquitaine.com - 06 13 56 53 95

Chambres d'agriculture - Séverine CHASTAING
severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 63 69 93

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LÉGUMES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en légumes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 7 523 ha en bio et en conversion

-10,6 % / 2022

- 2 069 exploitations

+1 % / 2022

16,1 % des surfaces cultivées en légumes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Le département des Landes consacre 20 % de sa SAU à la production légumière bio. A lui seul, ce département produit 33 % des légumes bio de Nouvelle-Aquitaine (soit plus de 2 500 ha). Ceci inclut la production de maïs doux qui est majoritairement localisée sur ce département.

On peut noter que les légumes de plein champ sont introduits dans les rotations des grandes cultures et représentent des surfaces importantes. Les producteurs mettent en place ces cultures en lien avec leur collecteur qui établit des plans de production. La Vienne, département de grandes cultures, représente ainsi 15 % de la production légumière bio de la région, suivie du Lot-et-Garonne et de la Gironde (11 %).

TOP 3 !



Les Landes est le premier département légumier bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces) et c'est le troisième à l'échelle nationale (derrière le Finistère et les Côtes d'Armor).

Faits marquants

Plus de 900 ha ne sont plus certifiés bio fin 2023. Parmi les exploitations concernées :

- La moitié a arrêté l'activité bio, notamment des fermes spécialisées en production de légumes de plein champ bio en raison d'un déclassement et d'une réorientation des lots vers le marché conventionnel.
- L'autre moitié correspond à des arrêts de l'activité agricole (retraite, reconversion...) ou à des arrêts non catégorisés.

Focus météorologique

La période automne-hiver 2023 et le printemps 2024 ont été marqués par de fortes quantités de pluie qui ont perturbé les semis, notamment la mise en place des cultures de plein champ.

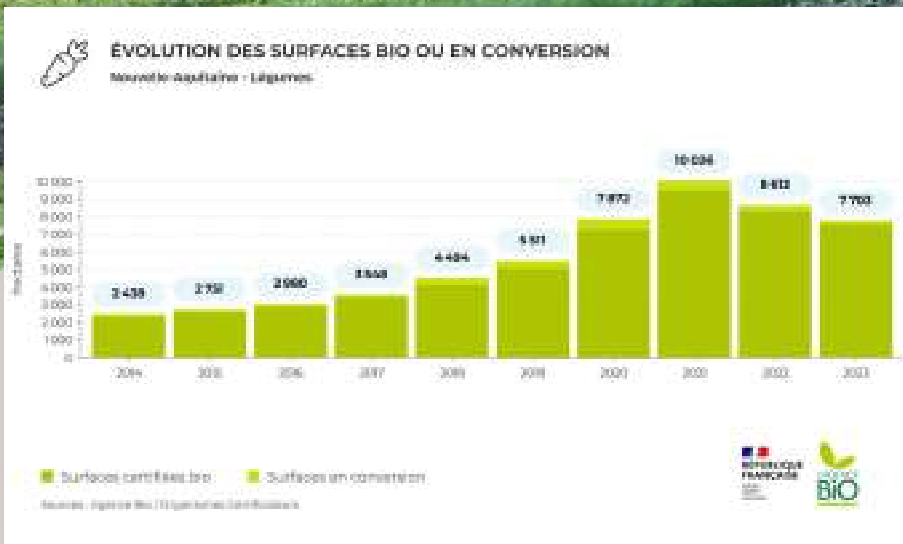
De plus les températures globalement fraîches de mi-avril à juin 2024 ont retardé de 15 jours à 3 semaines la plupart des récoltes, voire provoqué des pertes de cultures ou rendements (notamment sur asperges, radis noirs, poireaux). En effet, ces températures fraîches pour la saison ont ralenti le cycle des cultures en place et les fruits ont peiné à mûrir. Les plantations plus tardives ont végété. Les pollinisateurs ont peu visité les cultures. Les floraisons et nouaisons se sont ainsi étalées. Les cultures avaient 15 jours à 3 semaines de retard par rapport aux cycles habituellement observés.

Quand les plantations ont pu être réalisées, les plants, qui étaient en attente, étaient de qualité moindre. Ceci a pu entraîner un besoin de réapprovisionnement en plants (mais les pépiniéristes ont eu du mal à suivre) et des surcoûts pour les maraîchers.

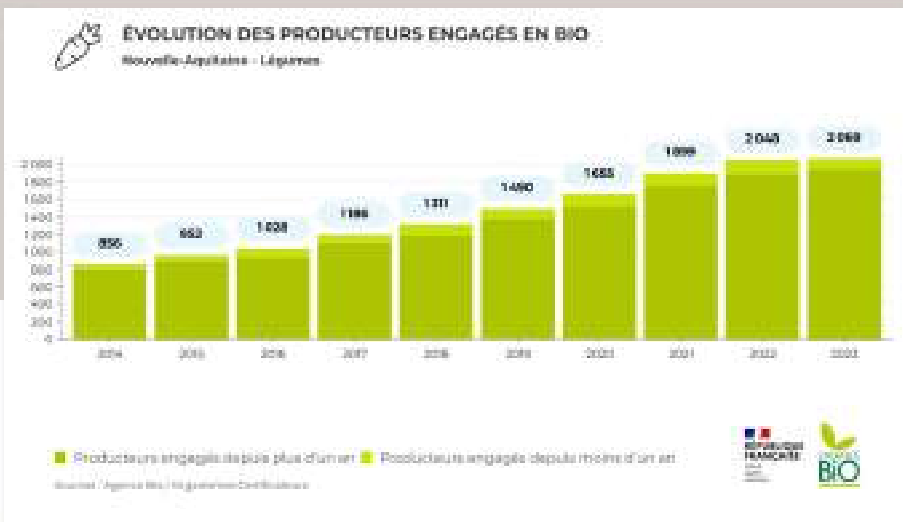
Ces conditions humides et fraîches se sont poursuivies jusqu'à la mi-juillet, avec un mois de juin marqué à nouveau par de fortes précipitations, engendrant une pression fongique forte sur les cultures de printemps et d'été.

Par la suite, les conditions sont devenues plus sèches et chaudes malgré des écarts de températures jour-nuit et d'un jour à l'autre. Deux vagues de chaleurs se sont succédées entre fin juillet et mi-août ; localement les températures ont dépassés les 40 °C en Gironde et dans les Landes induisant du stress sur les cultures en place.





La diminution des surfaces de légumes conduits bio (notamment dans les Landes) se poursuit. C'est la deuxième année consécutive. Le nombre d'hectares est presque redescendu au niveau de 2020.



Le nombre de producteurs engagés continue à augmenter, même si les projets de conversion diminuent.

Focus sanitaire

L'implantation et la reprise des cultures ont été difficiles à cause des sols gorgés d'eau, des retards de croissance des cultures et de la forte pression des ravageurs et maladies.

Les maraîchers ont dû continuellement adapter leurs pratiques culturales et leurs ventes à ces variations de récolte. Il en a résulté de la fatigue, une charge de travail importante et une augmentation des charges de production (rachat de plants, désherbage manuel fréquent, passages plus nombreux de traitements sanitaires...).

Ravageurs :

- Pucerons : présents dès avril sur toutes cultures, ils n'ont été réellement maîtrisés que fin août. La pression a été particulièrement importante sur cucurbitacées.
- Limaces et escargots ont été très présents de mars à mai.
- Les premiers adultes de doryphore sont apparus en avril sur les cultures de pommes de terre de plein champ et mi-mai sur les cultures d'aubergine sous serre. Les générations se sont succédées jusqu'à début août.
- Les thrips ont été présents sur concombre à partir de mi-mai. Les acariens ont fortement impacté les cultures de concombre mi-mai, puis mi-juillet. Les premières mines de Tuta absoluta et les premiers vols ont été observés sous tunnel mi-avril. La présence de punaises Nezara sous tunnel a augmenté avec des dégâts toutefois variables selon les sites et les cultures.
- En août 2024, les cultures de choux, poivrons et tomates ont été impactées par les noctuelles.

Maladies :

- Les maladies, favorisées par l'humidité récurrente, se sont exprimées jusqu'en août : forte pression de mildiou, oïdium et pourriture grise (*Botrytis cinerea*).
- Le mildiou a été signalé sur les premières feuilles basses de la tomate dès mi-avril. Le risque a demeuré important sous tunnel jusqu'en juin et s'est stabilisé en juillet. En plein champ, le risque est resté important en juillet et août où des pertes importantes ont été signalées sur les cultures de pommes de terre, de melons, de tomates.
- Le botrytis s'est exprimé fortement sous tunnel, en juin sur fleurs et tiges, et début juillet sur fruits.
- De manière plus ciblée par espèce, l'oïdium était présent sur cucurbitacées en juillet et le sclérotinia sur haricots en juin.

Stratégies techniques mises en place par les producteurs

- Mise en place de filets anti-insecte pour lutter contre les altises sur l'ensemble du cycle.
- Mise en place d'effaroucheurs, type rapaces, ou utilisation de filets anti-insectes pour empêcher les pigeons d'accéder aux jeunes plants de choux.
- Aménagements floristiques aux abords des tunnels pour faciliter l'arrivée précoce des auxiliaires et combattre les ravageurs sous abris.
- Les abris ont eu l'avantage de permettre une meilleure gestion du climat (hauteur et volume d'air suffisants, système d'aération...).

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LÉGUMES BIO

REGROUPEMENT LES LÉGUMES FRAIS ET LE MAÏS DOUX

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023 et tendances 2024

La consommation

Les fruits et légumes frais occupent 16 % des ventes de produits biologiques, 2^{ème} famille de produits bio les plus consommés derrière les produits d'épicerie.

Selon les baromètres de consommation, les légumes bio sont les deuxièmes produits bio consommés derrière les œufs et les légumes :

- 65 % des consommateurs de produits bio achètent des légumes frais régulièrement
- 31 % des consommateurs de produits bio achètent des légumes en conserve ou surgelés

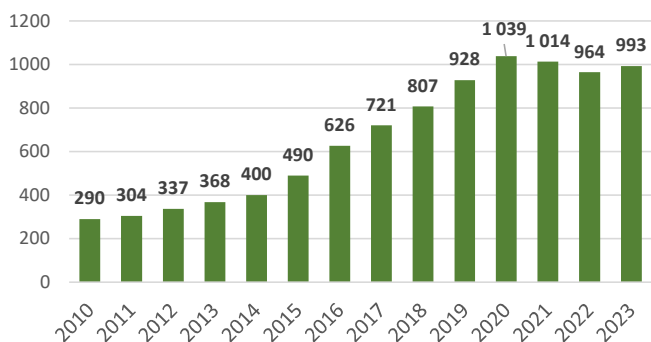
En tant que 1^{er} produit consommé depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés, etc. La première raison d'achat est la préservation de la santé par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse.

Les ventes de fruits et légumes bio ont continué à baisser pour la 3^{ème} année consécutive avec tout de même un ralentissement sur la fin de l'année 2023 qui se confirme sur le début de l'année 2024 (-5 % en volumes et -2 % en valeur sur le 1^{er} trimestre 2024 selon le panel Kantar d'Interfel). Les arbitrages de consommation sont moins marqués dans un cadre d'inflation qui décélère depuis la fin de l'année 2023. La taille de la clientèle revient à des niveaux au-dessus de 2023 sur le mois de mars. Ce signal positif laisse penser à une légère reprise du marché sur ce début d'année 2024.

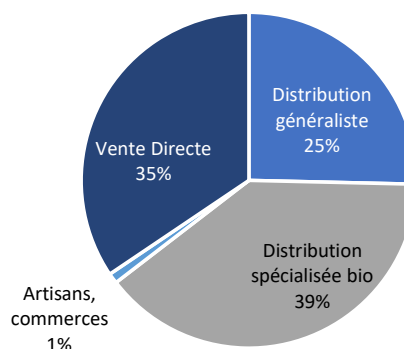
Selon l'Agence bio, le marché des fruits bio s'élève à 993 millions d'euros en 2023 avec une hausse de 3 % par rapport à 2022. Les légumes feraient donc partie des quelques produits qui annoncent une reprise du marché bio. Cette augmentation est constatée sur l'ensemble des circuits de distribution exceptée en grande distribution.

En grande distribution, les ventes de conserves de légumes ont baissé de -1 % et les potages et sauces de -4 %.

Évolution du marché en valeur (M€) des légumes bio
Source Agence bio



Part des circuits de distribution dans les ventes de légumes bio en France en 2023 en millions d'€
Source Agence bio



La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente de celle constatée généralement pour les produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse, le poids de la grande distribution est inférieur. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. Même si de nouvelles initiatives arrivent, la majorité des ventes est réalisée en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité, ce qui a pu freiner le développement du bio. La baisse des ventes en grande distribution est accentuée par une baisse du nombre de références bio en rayon.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Besoins et enjeux de la filière

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution qui permet aux producteurs d'adapter leur commercialisation à leurs capacités de production et en sécurisant les ventes.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs
- La filière transformation est également structurée dans le cadre de production de légumes de plein champ (haricots, petits pois, maïs doux) notamment liée à la présence de groupes coopératifs sur le sud de la région. Les productions sont contractualisées avec des conserveurs ou surgélateurs qui distribuent leurs produits principalement en grande distribution
- Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

Les besoins de la filière en frais

La production de légumes bio s'est développée rapidement sur les dernières années, que ce soit en région ou au niveau national. La concurrence avec les autres bassins de production s'accroît. **Les opérateurs de légumes réalisent un travail de planification qui permet d'identifier leurs besoins en fonction des espèces et d'anticiper les pics de production en pleine campagne. Il est donc important de les contacter en amont de la mise en culture pour anticiper au mieux la commercialisation.**

Les enjeux de la filière

- Favoriser l'identification géographique des produits pour répondre à la demande de produits locaux.
- Transmission et maintien des exploitations en AB.
- Appui technique : encore beaucoup de freins liés notamment à la gestion de l'herbe.
- Accompagnement pour améliorer l'efficacité technico-économique : enjeu de viabilité des fermes.
- Planification de la production et anticipation des volumes et des pics de production.
- Diversification des débouchés notamment vers la restauration collective et commerciale.
- Développement de la contractualisation encore peu présente sur le marché du frais.

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises ont développé des filières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts.

Les atouts de la filière transformation :

- Contractualisation avec des prix et des volumes fixes qui permettent de sécuriser les marchés.
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- Valorisation des écarts de tri.

Les projets et dynamiques en cours

- Audit des metteurs en marché pour identifier les difficultés, les stratégies de développement et projets à venir
- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation et mise en relation des producteurs/transformateurs
- Accompagnement individuel des opérateurs
- Création de contrats types producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs : Biogaronne, Bio Pays-Landais, Eurails, Les Jardins d'Aquitaine, Pronadis, Terres du Sud, Sud-Ouest Bio, La Sica Maraîchère Bordelaise, Les Fermes Larrere, Paysans Charente Bio, Vicampo, Halle Bio d'Aquitaine, Marchand d'Appétit...

Les transformateurs : Biolo'clock, Bioviver, Cossu, Danival, Favols, Georgelin, GP4G, La cocotte Gourmande, La Nomali, La Panacée des plantes, Léa Nature, Les Jus du Soleil, Maison Meneau, Vitagermine, Vitamont...

Sources : Agence bio/ AND International 2023 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/ CSA 2023, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer, Biolinéaires.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Julie BARRAGUE et Julien GRANDGUILLOT
j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29
julien.maraichage@mab16.com - 07 88 17 07 45

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 1 320 ha bio et en conversion

↳ **+26 % / 2022**

- 572 exploitations

↳ **+9,8 % / 2022**

47 % des surfaces cultivées en PPAM en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Maintien d'une croissance à deux chiffres.

Le Lot-et-Garonne cultive 33 % des surfaces de PPAM bio de la Nouvelle-Aquitaine, suivie de la Dordogne (13 %) et des Landes (10 %).

Les chiffres montrent un boom des surfaces en conversion en Lot-et-Garonne (+131 %, soit 165 ha de plus qu'en 2022), suivi par les Pyrénées-Atlantiques dans une moindre mesure (+68 %, soit 18 ha de plus qu'en 2022).

Cas de la cueillette de plantes sauvages : cette pratique est très répandue en bio. Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres surfaces sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.



TOP 3 !



Le Lot-et-Garonne, la Dordogne et les Landes concentrent 55 % de la surface en PPAM bio de la région, avec respectivement 433 ha, 165 ha et 131 ha. Ils sont suivis par la Charente-Maritime avec 116 ha.

Une grande diversité d'espèces cultivées

La production de PPAM est caractérisée par une grande diversité d'espèces cultivées, sur de petites surfaces dans la plupart des cas.

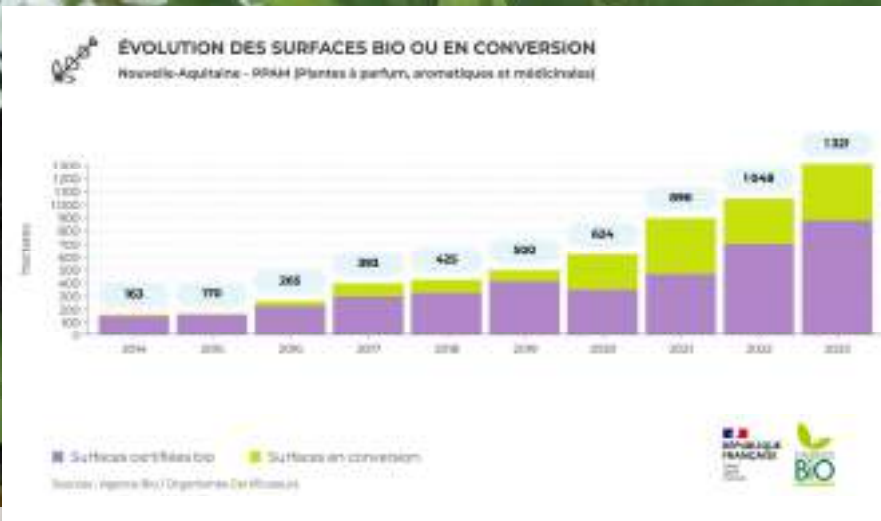
Quelques grosses exploitations spécialisées travaillent sous contrat avec l'industrie pharmaceutique par exemple pour le Ginkgo biloba ou la passiflore.

Des exploitations de taille intermédiaire, parfois regroupées en collectif, fournissent le secteur de l'herboristerie, de la nutraceutique et de la cosmétique.

Des installations et des ateliers de diversification

Les installations en bio se font notamment sur des productions demandant peu de surfaces et peu d'investissements : on retrouve beaucoup de projets dans les filières PPAM et maraîchage diversifié, avec des profils néo-ruraux.

Des exploitations céréalières ont fait le choix d'une diversification vers des cultures de graines sur des surfaces relativement importantes (coriandre notamment, mais aussi menthe ou thym). Cependant, elles ne trouvent pas toujours le débouché correspondant. En coriandre, le débouché n'est pas en corrélation avec les surfaces mises en culture. Souvent en conversion vers l'AB, ces implantations correspondent le plus souvent à une recherche d'optimisation des aides PAC.



Les surfaces en bio (en conversion et celles qui sont certifiées bio) continuent à progresser, tout comme le nombre de producteurs.

Impact du changement climatique sur les surfaces cultivées

En 2024, les cultures pérennes en place, notamment les méditerranéennes, ont souffert des conditions météo très arrosées de l'hiver et du printemps. De même, le printemps pluvieux a retardé les semis et plantations et a occasionné plus de mortalité de jeunes plants que les années précédentes. Le manque de chaleur a entraîné un retard dans les récoltes et l'excès d'eau a bénéficié aux adventices ainsi qu'aux maladies cryptogamiques (notamment sur persil, basilic, menthes, mauves...), conduisant à un écourtement de la saison de production.

La cueillette a été relativement bonne même si la saison a, elle aussi, été courte.

De bons rendements en 2024

En 2024, l'hiver et le printemps arrosés suivis d'un été sec, ainsi que le manque de chaleur ont perturbé les dates de récolte et écourté un peu la saison (qui a démarré plus tard et s'est terminée plus tôt) sans toutefois affecter le rendement. En effet celui-ci, bien qu'inférieur à celui de 2023 est resté très convenable.

Pour ce qui concerne la cueillette, il a fallu faire des choix, toutes les plantes se trouvant prêtes à cueillir en même temps (et en même temps que celles en production). Néanmoins le rendement par plante a été plutôt bon.

Une baisse de la commercialisation en vente directe

Depuis 2023, les producteurs ont constaté une baisse des ventes sur les marchés. En effet, la conjoncture économique impacte le secteur alimentaire et la concurrence entre producteurs se fait davantage sentir. En 2024, ces tendances sont toujours observées. De plus, les acheteurs, essentiellement les négociants, ne prennent pas de risques en commandant petites quantités par petites quantités, en évitant de constituer des stocks. La fermeture de magasins spécialisés a eu des conséquences sur les ventes des producteurs en circuits courts.



Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023 et tendances 2024

Les PPAM, sous leurs différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, en huiles essentielles, en extraits...) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation. Les principales destinations de ces plantes sont la médecine ou assimilé (phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires...), l'agro-alimentaire, la cosmétique et la parfumerie. Les usages multiples de certaines plantes ou leur association rendent difficile l'analyse fine du marché.

Les ventes de plantes début 2024 restent globalement stables par rapport à 2023. Cependant les situations peuvent être très variables en fonction des opérateurs économiques, des plantes considérées et de leurs destinations (tisane, cosmétiques, etc.). Plusieurs acteurs évoquent un manque de visibilité pour le restant de l'année du fait d'une baisse des engagements sur les volumes de la part des acheteurs. La demande pour les plantes bio, qui s'est tassée en 2023, ne semble pas redémarrer.

La consommation

Les secteurs de la pharmacie et de la parapharmacie tirent la croissance des produits à base de plantes bio, en recul en GMS et en magasins bio.

Infusions

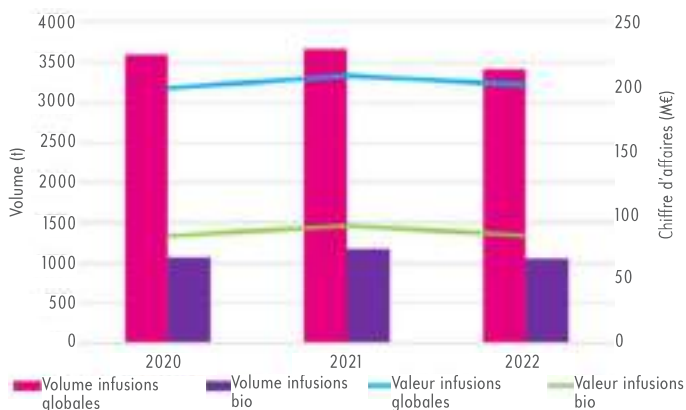
Les tisanes bio en GMS, magasins hard-discount et proximité constituent le premier marché des plantes bio avec 84 millions d'euros en 2022. Avec 31 % des volumes et 42 % de la valeur, les ventes bio y sont en léger retrait. Jardin Bio, entreprise régionale, occupe 10 % des parts de marché.

En magasins bio, la baisse du chiffre d'affaires (36,6 millions d'euros) est très marquée en 2022 avec -22 % en valeur et -25 % en volume. Deux entreprises de Nouvelle-Aquitaine représentent 5 % de parts de marché : Le Comptoir d'Herboristerie et Altaïr.

Les infusions bio en pharmacie poursuivent leur croissance en 2022 pour atteindre un chiffre d'affaires de 20,2 millions d'euros (+66 % vs 2021) et un volume de 152 tonnes (+34 % depuis 2020). La part du bio y est prépondérante : 73 % en valeur et 71 % en volume.

Évolution des ventes d'infusions en GMS, magasins hard-discount et de proximité de 2020 à 2022 en France

Source FranAgriMer d'après Circana



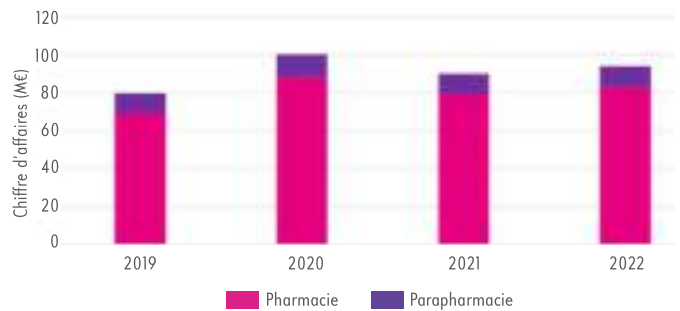
Huiles essentielles

On retrouve les mêmes tendances pour le marché des huiles essentielles bio. Ces produits bio qui représentent 44 % des ventes en pharmacie et parapharmacie avec 94 millions d'euros ont connu une croissance de 18 % par rapport à 2021.

Dans le même temps, pour un chiffre d'affaires quatre fois moindre (21,4 millions d'euros), les magasins bio enregistrent une baisse des ventes de 17 % en 2022.

Évolution du chiffre d'affaires des ventes d'huiles essentielles bio en pharmacie et parapharmacie de 2019 à 2022 en France

Source FranAgriMer d'après Openhealth Company

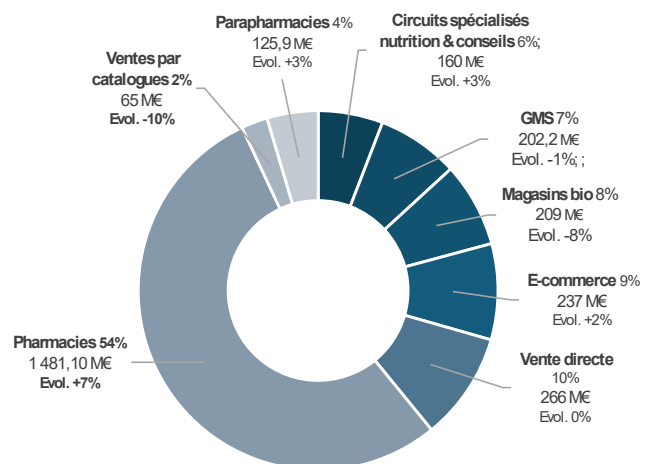


Compléments alimentaires

Le marché des compléments alimentaires représente 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023 ; chiffre à relativiser car ces produits contiennent en moyenne 20 % de plantes brutes et 7 % d'huiles essentielles. Ce marché reste porteur et affiche une croissance de 3 % par rapport à 2022. Comme pour les autres produits, les tendances sont les mêmes selon les circuits de distribution. Les pharmacies et parapharmacies, qui représentent près de 60 % des ventes, ont augmenté leur chiffre d'affaires respectivement de 7 % et 3 %. À l'inverse, les magasins spécialisés bio ont connu une baisse des ventes de 8 %.

Répartition par circuit de distribution des ventes de compléments alimentaires en 2023

Source Synadiet



Les projets et dynamiques en cours

- Structurations de filières bio régionales : investissements d'acteurs des filières de stévia et de houblon dans le sud de la région ainsi que d'un opérateur spécialisé en herboristerie en Corrèze.
- Favoriser les approvisionnements en matière végétale biologiques pour l'industrie cosmétique : initiative collective portée par Cosmetic Valley et la Région Nouvelle-Aquitaine et expérimentation individuelle en cours.
- Diversifier les débouchés en circuit-court des producteurs-transformateurs à la ferme : projet d'étude de marché des points de vente du bassin bordelais.
- Création d'un groupe de travail sur l'émergence d'une filière de thé biologique.

La conjoncture économique régionale en 2024

Les transformateurs régionaux observent une reprise très douce de la consommation ce qui permet d'écouler leurs stocks. Mais il reste encore un décalage avant de relancer les achats de matières premières. Cette situation difficile entraîne l'abandon de la production de certaines PPAM comme les fleurs. Une organisation de producteurs de plantes aromatiques et médicinales bio maintient sa croissance mais celle-ci est fortement freinée par les surstocks et le changement de comportement de certains acteurs qui s'orientent vers du flux tendu.

L'enquête annuelle réalisée au printemps 2024 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine a recueilli 12 retours d'entreprises utilisatrices de plantes aux métiers et localisations variées. On observe une baisse globale des volumes recherchés depuis 2020 pour atteindre 56,7 tonnes dont 8,5 en frais en 2024. Le nombre de plantes recherchées reste stable autour de 40 chaque année. La feuille de vigne rouge et les menthes sont les plus citées tandis que le houblon, cardon et pavot sont les plus recherchés en volume. On observe en 2024 de nouveaux besoins en plants et pots condimentaires avec plus de 48 000 unités.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Organisations de producteurs : BIOLOPAM, Sweetvia, Houblons de terroir

Transformateurs de plantes sèches : Altaïr, Biolo'clock, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, Herbes Grand Ouest, La Panacée des Plantes, les Jardins de Sainte Hildegarde...

Transformateurs de plantes fraîches : Rouages, Biolandes, Oviatis (stévia), Hopen (houblon)...

Sources : FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Béatrice POULON
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Véronique BAILLON
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 31 79 74

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en vigne bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 34 787 ha en bio et en conversion

-0,1 % / 2022

- 1 957 exploitations

-1,1 % / 2022

14,6 % des vignes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La Gironde comptabilise 26 834 ha de vignes bio. Le vignoble bordelais représente 77 % du vignoble bio néo-aquitain.
La Dordogne comptabilise 3 444 ha de vignes bio. Le vignoble bergeracois représente 10 % du vignoble bio néo-aquitain.

TOP 3 !



La Gironde est le premier département viticole bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces) et c'est également le premier à l'échelle nationale.

Bilan du millésime 2024 : Une année de défis majeurs pour la viticulture bio en Nouvelle-Aquitaine

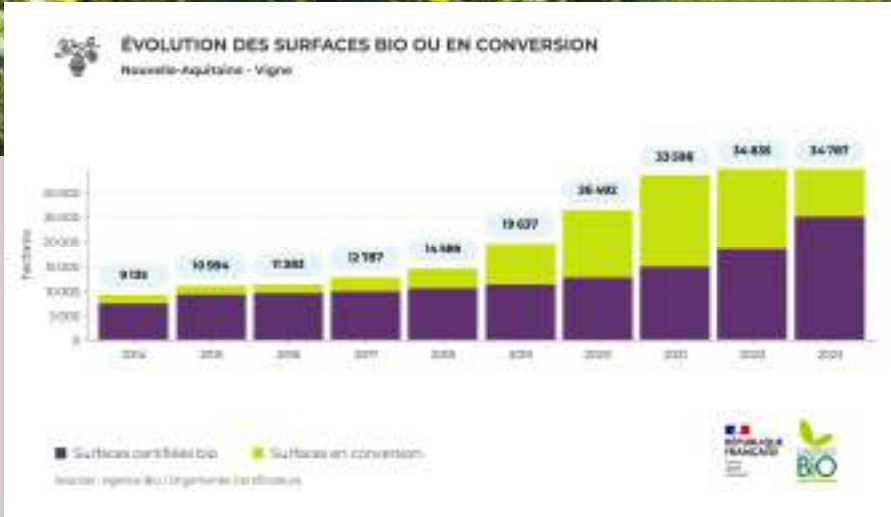
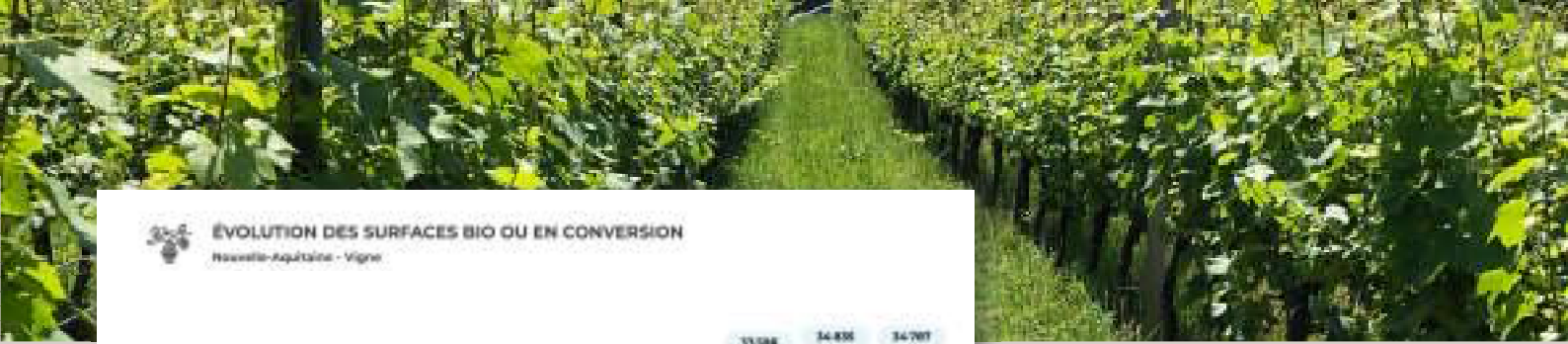
L'année 2024 s'inscrit dans la lignée des millésimes marqués par les aléas climatiques et économiques. Pour les viticulteurs bio de Nouvelle-Aquitaine, les difficultés se sont multipliées : des conditions météorologiques extrêmes, une pression sanitaire accrue et un contexte de marché défavorable ont profondément impacté les exploitations.

Des conditions climatiques extrêmes

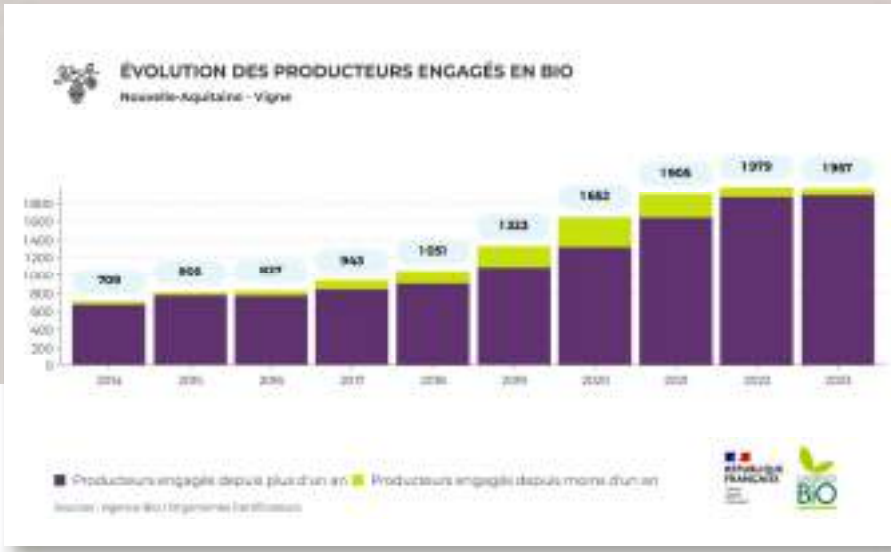
Le climat a été particulièrement capricieux. Après un automne exceptionnellement chaud, l'hiver a été doux, accompagné de précipitations importantes, provoquant l'asphyxie des sols. Le printemps et l'été ont suivi le même schéma : des températures en dessous des normales saisonnières, couplées à une série d'accidents climatiques majeurs. Le gel a frappé les vignobles de la Vallée de l'Isle, de la Dordogne et de la Corrèze les 19, 22 et 24 avril. Fait inhabituel et préoccupant : au moment où le gel sévissait, des premières taches de mildiou étaient déjà visibles dans le vignoble. Une situation antinomique. Cette précocité de la pression sanitaire a renforcé l'angoisse des producteurs.

La grêle, quant à elle, a sévèrement touché plusieurs zones viticoles, à commencer par le Bergeracois le 8 avril et à l'est d'Issigeac. Elle a ensuite frappé à plusieurs reprises : le 5 mai en Bergeracois, le 16 mai en sud Dordogne, le 17 mai en Charente et Charente-Maritime, ainsi que le 17 juin dans ces mêmes départements et dans le nord Médoc. Le Libournais, notamment Fronsac et Pomerol, a été touché le 18 juin, suivi par le sud Dordogne le 19 juin, et l'est de l'Entre-deux-Mers jusqu'à Duras les 19 et 20 juin. En été, la grêle a de nouveau sévi, frappant le sud-est du Bergeracois le 11 juillet et autour de Chérac, Cherves-Richemont, et Courbillac le 20 septembre. La pression de mildiou en particulier a obligé les exploitations à multiplier les traitements phytosanitaires dans des conditions rendues difficiles par les lessivages répétés et l'accès aux parcelles noyées. Certains viticulteurs ont même dépassé les seuils de cuivre autorisés, un constat préoccupant pour une filière bio déjà sous pression.





Les surfaces certifiées bio continuent à progresser (+ 36,5 %, soit + 6 759 ha par rapport à 2022), mais les surfaces en conversion ont diminué de 41,8 % (- 6 810 ha), causant ainsi une légère diminution globale des surfaces engagées en bio en 2023 (- 0,1 % par rapport à 2022). C'est en Gironde que la baisse des conversions est la plus marquée avec 5 800 ha convertis en moins par rapport à 2022.



Le nombre de producteurs de vignes certifiées bio a légèrement progressé, mais ne compense pas complètement la baisse du nombre de nouveaux engagements, causant ainsi une évolution globale négative du nombre total de producteurs de vignes bio (-1,1 % par rapport à 2022, soit 22 producteurs).

Des réponses techniques face à l'adversité

Face à cette année éprouvante, les viticulteurs bio ont dû faire preuve d'inventivité. Pour certains, la réduction du travail des sols et l'usage de tondeuses intercepts ont permis de préserver les vignes tout en limitant l'érosion et la compaction des sols. Par ailleurs, les produits de biocontrôle, comme les bicarbonates, ont eu bonne presse. Il faudra poursuivre les expérimentations pour objectiver ces ressentis. Néanmoins, avec plus de 20 traitements phytosanitaires dans certaines exploitations, la fatigue morale et physique des producteurs se fait sentir. Le débat sur l'adaptation variétale, notamment l'utilisation de cépages résistants, levier majeur pour la viticulture bio, prend de l'ampleur au sein de la profession, tout comme les réflexions sur l'optimisation des traitements phytosanitaires dans des conditions de plus en plus imprévisibles (quad, aspersion fixe,...).

Une baisse de la demande qui inquiète

À ces défis techniques s'ajoute un contexte économique dégradé. La demande pour les vins bio s'est effondrée, entraînant une chute de la valorisation des produits. Les grandes et moyennes surfaces (GMS), autrefois moteur de la consommation bio, se tournent de plus en plus vers des produits conventionnels, pénalisant ainsi les viticulteurs engagés en agriculture biologique. La baisse des conversions et la réduction des surfaces en bio illustrent cette tendance.

En quête de sens

Le millésime 2024, après une année 2023 déjà marquée par des difficultés sans précédent, laisse un goût amer. Pour de nombreux viticulteurs, cette succession d'aléas climatiques et de défis économiques semble dénuée de sens. Pourquoi s'engager corps et âme dans une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, quand le marché ne suit pas et que les efforts consentis pour des pratiques vertueuses ne sont ni valorisés, ni reconnus à leur juste valeur ?

Quelles perspectives pour demain ?

Pour l'avenir, on parle beaucoup de diversification des productions, des activités, comme l'œnotourisme, ou de la gamme des produits issus du raisin. Mais au-delà des stratégies individuelles, c'est une revalorisation des vins bio qui semble nécessaire pour relancer la demande. Sans un vrai soutien collectif, économique et politique, le sens même de la démarche des viticulteurs bio pourrait se perdre. Enfin, la coopération entre viticulteurs, conseillers et institutions locales apparaît plus que jamais essentielle pour faire face aux défis qui s'annoncent. L'année 2024 a montré que l'adaptation continue, tant sur le plan technique qu'économique, est indispensable pour la survie des exploitations viticoles bio dans un contexte de plus en plus complexe.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



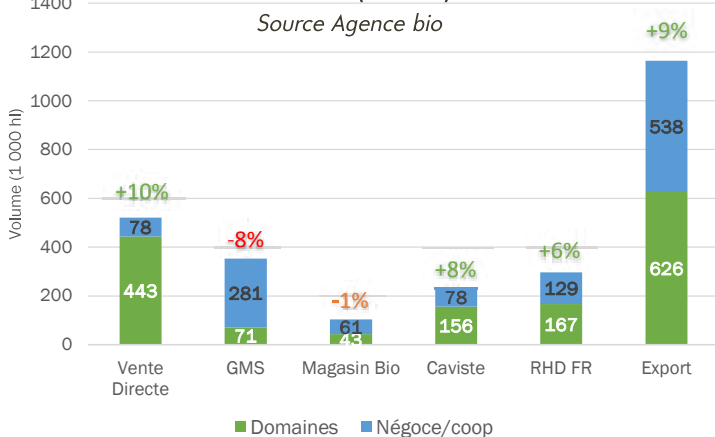


Bilan du marché en 2023

En 2023, 2,67 millions d'hectolitres de vins bio français ont été mis sur le marché (+6 %). 77 % de ces vins ont été vinifiés par des vigneron et 23 % par des coopératives : le poids des coopératives et des négociants a diminué et ce ne sont que 81 % des vins vinifiés en bio qui ont été commercialisés en bio. Les vins bio constituent plus de la moitié de la valeur exportée bio française avec 43 % des volumes produits qui ont été exportés.

Malgré une érosion générale de la consommation de vin, la vente de vin bio continue de progresser. En volume comme en valeur, la vente directe, l'export et le réseau caviste sont des circuits de distribution qui renouent avec la croissance. Mais dans un contexte d'inflation et de déconsommation, le recul des ventes se poursuit en GMS. Le repli sur ce segment s'observe en bio comme en conventionnel, et impacte fortement la filière, notamment sur les circuits longs et les transactions de vrac. L'année est marquée par un déséquilibre offre/demande : les surfaces bio ont augmenté plus rapidement que la demande à partir de 2022, ce qui se ressent au niveau des exploitations viticoles dans lesquelles les charges ont augmenté fortement en parallèle. Cependant, ces nouveaux volumes peuvent offrir des opportunités sur de nouveaux circuits du marché français ou à l'export.

Estimation des ventes de vin bio en 2023 par circuit en volume en France (1 000 hl)

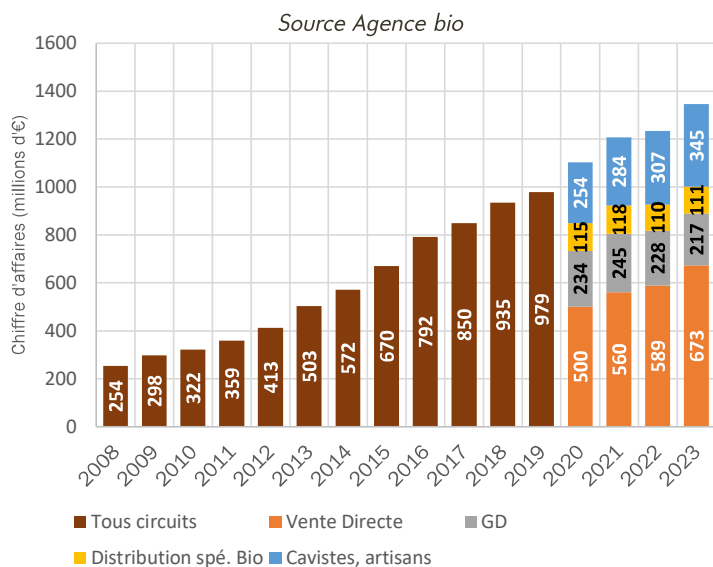


Pour les vins de Nouvelle-Aquitaine, le recul en GMS est d'autant plus marqué en 2023 : -12 % de volumes vendus pour les vins de Bordeaux et du Sud-Ouest. Cette régression s'explique par une déconsommation du vin rouge, un retard de positionnement de ces régions sur le circuit GMS et une image dégradée dont souffre le vin de Bordeaux.

Au stade détail, hors restauration, les ventes ont atteint 1 346 M€ en 2023 (+9 %), ce qui en fait le segment qui a le plus progressé en bio en France. 98 % des vins bio vendus en France sont français. La moitié des ventes en valeur s'est effectuée en vente directe, cette part a légèrement augmenté depuis 2022, comme le circuit caviste qui représente 26 % des ventes. La part des ventes GMS et magasins

spécialisés bio a reculé, représentant respectivement 16 % et 8 %. En termes de références, les AOP rouges restent majoritaires. Bordeaux, longtemps leader sur les AOP, arrive en seconde place des volumes AOP bio².

Évolution du chiffre d'affaires des vins Bio vendus en France



Consommation

Les prévisions s'accordent sur une augmentation de la consommation mondiale de vin bio, avec des marchés en croissance en Europe du Nord, Amérique du Nord et Asie³. En France, la marge de progression est importante, le vin bio ne représentant que 6 % des volumes de vin consommés sur le territoire. Le logo AB est encore le label le mieux reconnu sur une étiquette par les consommateurs de vin français⁴. 13 % des consommateurs de produits bio déclarent acheter du vin bio (15 % en région)⁵, qu'ils achètent principalement en GMS et vente directe : le consommateur de vin bio reste avant tout un consommateur de vin. Une enquête Millésime Bio 2023 met en évidence que les consommateurs de vin bio sont de plus en plus nombreux et diversifiés, qu'ils ont une consommation mixte, mais que plus ils recherchent des vins qualité, plus ils considèrent que le vin doit être bio⁶.

¹ Agence Bio/AND-I, 2024

² CIVB/Panel IRI, 2024. La première place est détenue par le vignoble AOP du Rhône.

³ Agence Bio, 2024

⁴ Millésime Bio/CSA, 2023

⁵ Agence Bio, 2024 « Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France »

⁶ Millésime Bio/CIRCANA, 2024

Conjoncture économique

Malgré un niveau de production très bas en 2023 en région (pression mildiou, conjoncture), les prix du vrac sont orientés à la baisse, et atteignent un prix au tonneau inférieur aux cotations de 2017 pour les Bordeaux rouges. Les enregistrements de contrat vrac sont en recul, mais de manière plus limitée en 2023-2024, et semblent se stabiliser. Si le vrac est un marché rarement rémunérateur, il n'en reste pas moins une variable d'ajustement essentielle pour les trésoreries viticoles. Le redimensionnement du vignoble bordelais, accentué par les mesures d'arrachage sanitaires en 2024, sera à surveiller pour piloter la filière dans les prochaines années.

Au global au premier trimestre 2024, les ventes en GMS continuent de reculer (-3,4 % en valeur et -5,6 % en volume par rapport au premier trimestre 2023). A noter que cette tendance tant en volume qu'en valeur se constate sur l'ensemble du secteur vin, même si elle est plus accentuée pour le vin bio. Le contexte inflationniste, la déconsommation de vin et de produits bio, ainsi que la concurrence d'autres labels, semblent encore impacter fortement ce circuit de distribution. Ce recul est porté par les rouges, alors que les rosés et les blancs tirent leur épingle du jeu sur ce circuit. Concernant les vins régionaux, sur l'année glissante jusqu'en mai 2024, le recul est important en GMS pour les vins de Bordeaux (-23 % en volume), comme pour les vins du Sud-Ouest (-12 %)?.

La filière vitivinicole est donc confrontée à de nombreux défis à relever, tant techniques qu'économiques.

Les enjeux

- Assurer une adéquation entre la production et la demande sur tous les circuits de distribution
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les viticulteurs, renforcer leur autonomie commerciale.
- Protéger les entreprises viticoles bio pour leur permettre de faire face à la crise.
- Promouvoir et communiquer sur les vins bio régionaux, et réaffirmer les aménités positives de la bio.
- S'adapter aux évolutions réglementaires et aux aléas climatiques fréquents.
- Explorer des marchés émergents, consolider la présence du vin bio sur les circuits locaux et la RHD.

Projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel à la vigne au chai et à la commercialisation
- Suivi réglementation et R&D
- Animation du réseau des conseillers viticoles bio de Nouvelle-Aquitaine
- Organisation de salons et d'événements professionnels dédiés au vin bio, dont les Journées Techniques Vigne et Vin Bio
- Promotion des vins bio via deux campagnes #BioRéflexe et « Ensemble tous singuliers »
- Veille et création de données bio avec les acteurs viticoles (interprofessions, syndicats et Agence Bio), diffusion d'information
- Renforcement des actions de représentation avec France Vin Bio



Extrait de la campagne #Bio Réflexe

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

La majorité du vin bio est produite par des vigneronns indépendants en Nouvelle-Aquitaine (78 % des viticulteurs).

Les coopératives et négoce produisant et commercialisant du bio sur le territoire : Bordeaux Families, Terres de Vignerons, Cave de Rauzan, TUTIAC, Les Coteaux d'Albret, Vignerons de Buzet, SCA UNIVITIS, Vignerons de Monséjour, Maison Raymond, Ampelidæ, Baron Philippe de Rothschild, Cave de Branceilles, Cave d'Irouléguy, Cave de Mezin, Maison Amanieux, JM Cazes, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Laurence DERC et Joséphine ONG
l.derc@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17
j.ong@agrobioperigord.fr - 06 82 87 99 63

Chambres d'agriculture - Stéphanie FLORES
s.flores@gironde.chambagri.fr - 05 55 86 21 95 - 07 63 45 23 42

Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine - Stéphane BECQUET
dirtech@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr - 06 32 68 88 80
Anne HUBERT - economie@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr - 07 88 09 00 53

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Alice LUISI
a.luisi@nouvelle-aquitaine.com - 06 61 91 63 82

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



PRODUCTIONS
ANIMALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE



CHEPTELS ET SURFACES FOURRAGÈRES

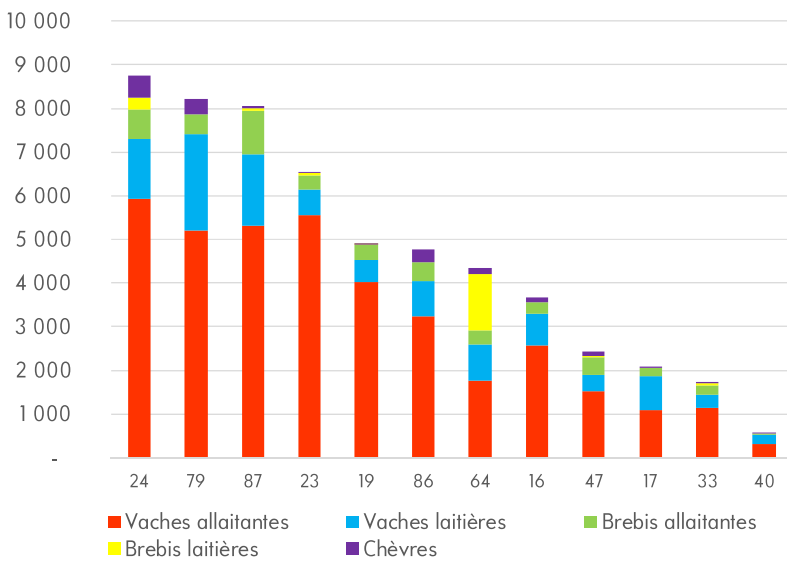
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Les cheptels bio et conventionnels : répartition départementale et productions dominantes

Répartition des cheptels bio par département en Nouvelle-Aquitaine en 2023 (en équivalent UGB)

Cheptel herbivore bio en Nouvelle-Aquitaine
(en équivalent UGB)



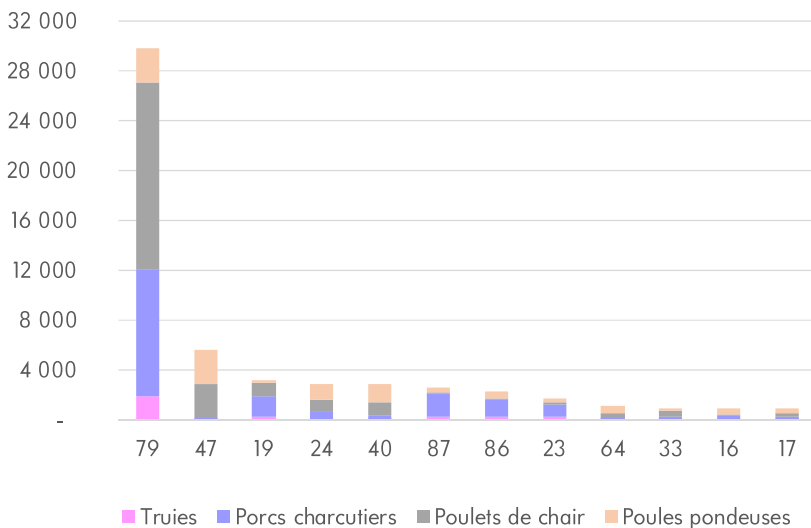
La production herbivore bio majeure en Nouvelle-Aquitaine est la production de vaches allaitantes.

Les bassins de production sont situés au nord et à l'est de la région, du nord Dordogne en passant par le Limousin et jusqu'aux Deux-Sèvres. Ces zones aux terres moins propices aux cultures végétales se sont spécialisées dans l'élevage, qui façonne le territoire. On retrouve cette spécialisation en bio comme en conventionnel.

Quant aux productions laitières, elles s'organisent de la manière suivante :

- La production de lait de vache se situe dans deux bassins laitiers qui jouxtent la région au nord (Pays de la Loire), et à l'Est (Aveyron notamment).
- Le lait de brebis est une spécialité des Pyrénées-Atlantiques, avec notamment la fabrication de fromages AOP Ossau Iraty. On retrouve également de la production de lait de brebis pour les fabrications de produits ultra-frais (yaourts notamment) en Dordogne.
- Concernant le lait de chèvre, sa production est disséminée sur une diagonale allant du Lot-et-Garonne aux Deux-Sèvres : la majeure partie des éleveurs caprins transforment à la ferme.

Cheptel monogastrique bio en Nouvelle-Aquitaine
(en équivalent UGB)



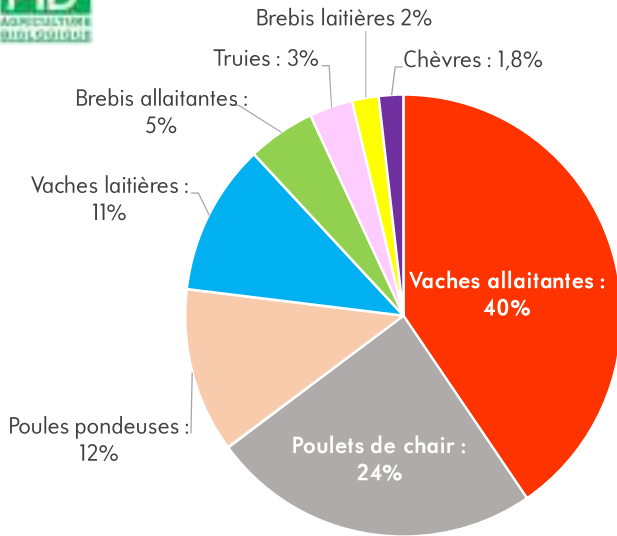
Côté productions monogastriques :

Le poulet de chair est majoritaire en bio, notamment dans les Deux-Sèvres.

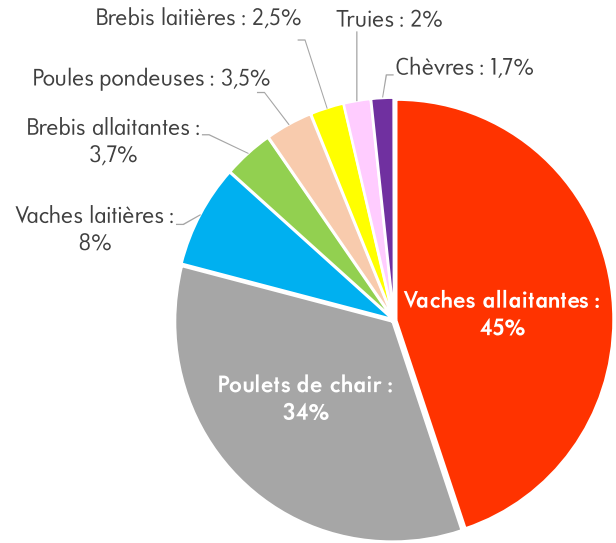
La production porcine bio est davantage présente dans les Deux-Sèvres et en Haute-Vienne : les élevages y sont de plus grande taille. La filière porcine bio demeure toutefois très restreinte au regard de la production conventionnelle : suite aux difficultés rencontrées par la filière porc bio, elle ne représente aujourd'hui qu'1 % des volumes vendus, alors que 15 % des porcs bio produits en Nouvelle-Aquitaine sont bio.

Ces difficultés de valorisation touchent également la filière poulet de chair, dont le cheptel est en diminution.

Cheptel bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023 (en équivalent UGB)



Cheptel total en Nouvelle-Aquitaine en 2023 (tout mode de production confondu) (en équivalent UGB)



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle Mémento 2023



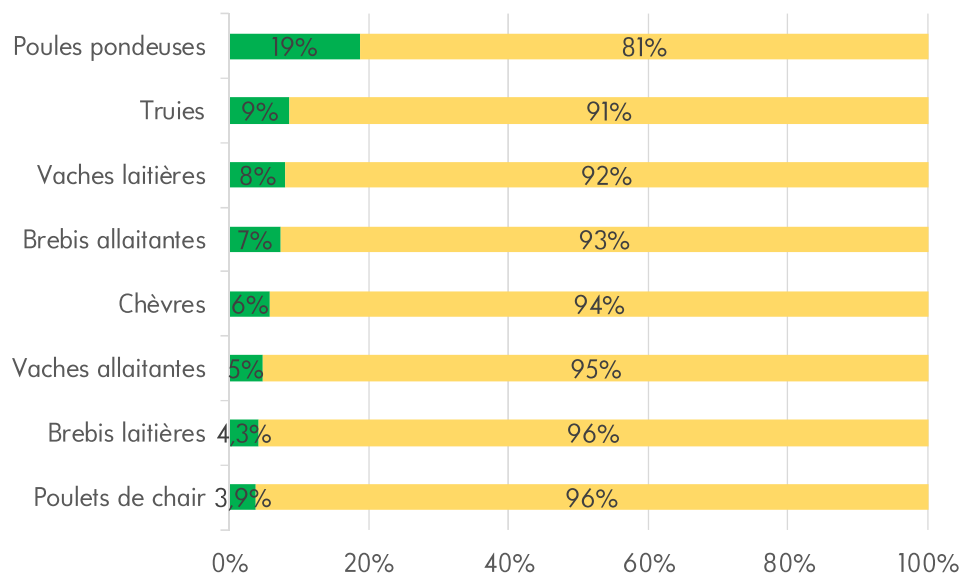
En bio comme en conventionnel, l'élevage bovin allaitant est dominant.

En revanche, les élevages de poules pondeuses occupent une place plus importante en bio. En effet, les ateliers permettant la diversification des systèmes de production se retrouvent davantage en bio : ils permettent la mixité des exploitations et des revenus complémentaires.

La proportion entre conventionnel et bio est similaire pour les autres productions (laitières, ovines).

Seul le poulet de chair occupe une place plus importante en conventionnel, le marché étant davantage porteur.

Part des cheptels en bio et en conversion versus le total des cheptels en 2022 (tous modes de productions confondus)



■ Part bio (dont conversion) ■ Part non bio

Des productions animales impliquant des surfaces fourragères importantes

Les surfaces fourragères regroupent les surfaces toujours en herbe (STH), les prairies, les fourrages annuels (pour les troupeaux)

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces fourragères bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 169 590 ha en bio et en conversion (stable par rapport à 2022)
- 5 857 exploitations

+6,3 % / 2022

Près de 10 % des surfaces fourragères cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

Les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine ont au minimum 20 % de leur SAU départementale consacrée aux surfaces fourragères.

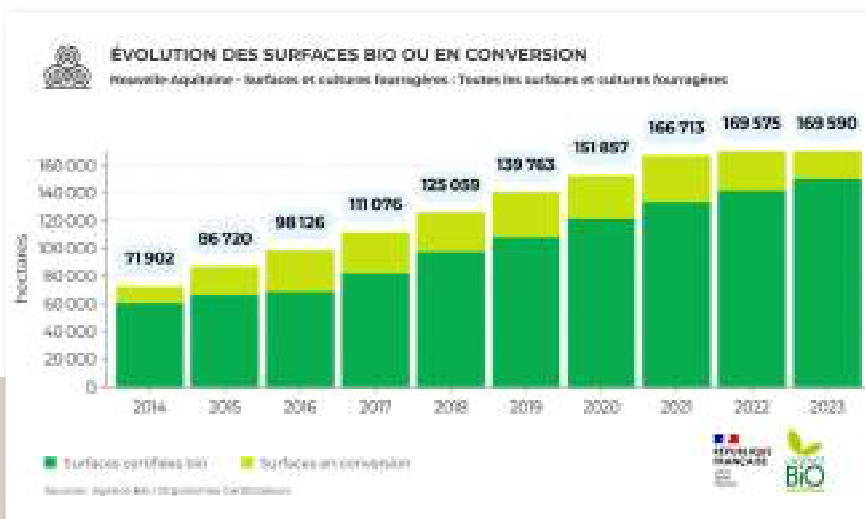
Pour six d'entre eux, cette part dépasse 50 % : la Corrèze (83 %), la Creuse (76 %), la Haute-Vienne (72 %), les Pyrénées-Atlantiques (68 %), la Dordogne (59 %) et la Charente (51 %).

Cinq départements concentrent près de 60 % des surfaces fourragères bio de la région : la Dordogne (15,5 %), la Haute-Vienne (12 %), les Deux-Sèvres (11 %), la Creuse et la Vienne (9 % chacune).

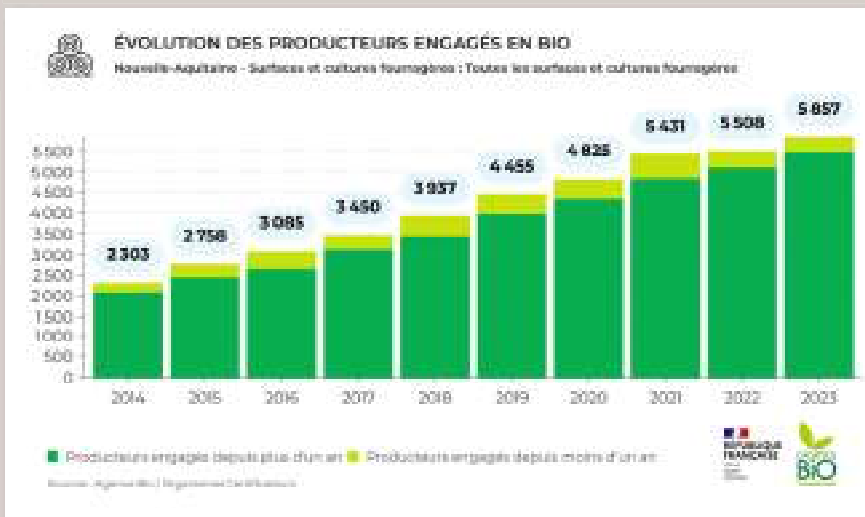
TOP 3 !



La Dordogne est le premier département en cultures fourragères bio de Nouvelle-Aquitaine (en surfaces).



Les surfaces dédiées à l'herbe et aux cultures fourragères sont stables par rapport à 2022 avec des surfaces certifiées qui ont augmenté, alors que les surfaces en conversion ont été moins nombreuses. Mais l'évolution globale est stable.



Le nombre de producteurs continue à augmenter (+ 376 agriculteurs certifiés par rapport à 2022). En revanche, il y a moins de nouveaux producteurs (engagés depuis moins d'un an), mais ceci n'impacte pas la courbe d'évolution qui augmente.

BOVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 37 636 vaches allaitantes bio et en conversion

-1,3 % / 2022

- 1 014 exploitations

-1,3 % / 2022

4,9 % des vaches allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

4 départements détiennent près de 60 % du cheptel allaitant (Dordogne, Creuse, Haute-Vienne et Deux-Sèvres).

Le nombre de vaches allaitantes conduites en bio s'élève à plus de 5 000 têtes dans chacun de ces départements.

TOP 3 !



La Dordogne détient le plus grand nombre de vaches allaitantes bio de Nouvelle-Aquitaine.

Les produits et leurs principaux débouchés

Les cheptels allaitants bio comptent en moyenne 37 vaches, avec des effectifs plus importants au Nord mais globalement inférieurs à ce qui est observé en conventionnel.

Les élevages de Charolaises et de Limousines sont majoritaires. Certains systèmes sont naisseurs, mais on retrouve majoritairement des systèmes naisseurs-engraisseurs.

En filière biologique, les vaches, les génisses et les bœufs sont valorisés.

Le manque de débouché pour les jeunes mâles est un frein récurrent. Néanmoins, le prix fait réfléchir de plus en plus d'éleveurs à engraisser leurs mâles pour les vendre en bœufs, parfois même en jeunes bovins (< 24 mois).

Quelques élevages vendent des veaux (débouchés en vente directe ou pour la restauration collective).

Un contexte difficile pour la filière bovins viande bio

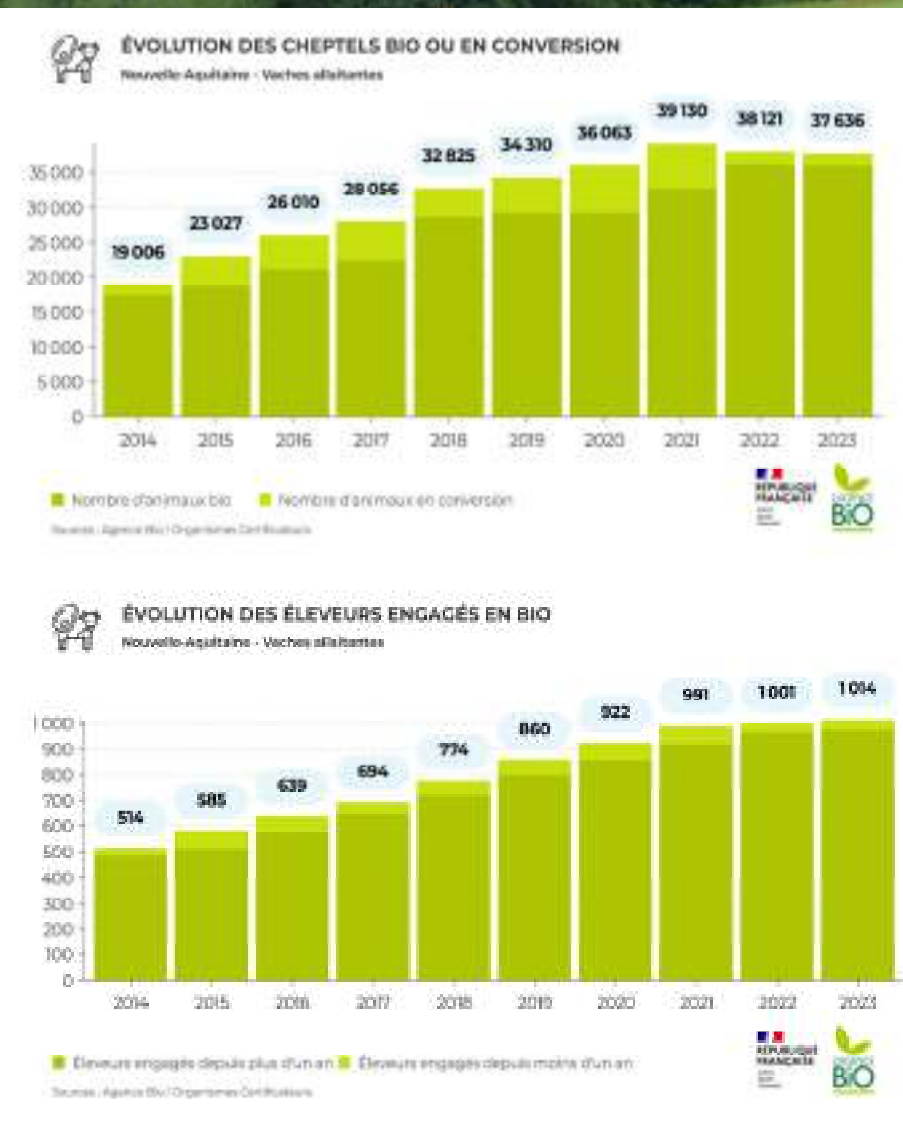
La décapitalisation

La décapitalisation des cheptels est souvent liée à la transmission ou plutôt à la non transmission des exploitations bio. C'est un problème général, non spécifique à la filière bio. Néanmoins les capitaux par unité de main d'œuvre (UMO) sont moins élevés en bio qu'en conventionnel (moins de matériel et de bâtiments), ce qui facilite l'équilibre financier pour les successeurs et peut ainsi faciliter la transmission.

Résilience des élevages bio : la météo fragilise l'autonomie des élevages bio

De nombreux systèmes de production bovins bio sont autonomes d'un point de vue alimentaire du troupeau. Cependant la pluviométrie 2023/2024 n'a pas permis de récolter des fourrages et des céréales de qualité et a rendu la finition des animaux difficile. De plus le pâturage n'a pas pu être optimisé, ce qui a pénalisé la croissance des animaux.





© CDA 23

Pour la 3^{ème} année consécutive, le cheptel de bovins allaitants est en baisse, notamment le nombre d'animaux en conversion. La tendance est à la décapitalisation du cheptel allaitant français.

Quant au nombre d'éleveurs, il continue à augmenter légèrement.

FOCUS RÉGLEMENTAIRE SUR L'ACCÈS EXTÉRIEUR DES RUMINANTS

Cette note réglementaire précise les conditions pouvant justifier une limitation de l'accès au pâturage : les animaux peuvent être maintenus en bâtiment lorsque :

- Les conditions météorologiques ne le permettent pas (froid humide, forte pluie, fortes chaleurs, etc.).
- Les conditions environnementales sont défavorables (état du sol impropre à la présence d'animaux, quantité et qualité d'herbe disponible insuffisante...).

- Les pratiques d'élevage le nécessitent (soins vétérinaires, parage, insémination, vêlage, etc.).
- Les animaux se trouvent en fin d'engraissement (fin de finition) à la sortie de l'hiver.
- Les animaux abattus entre 6 et 8 mois (veaux rosés) s'ils ont eu accès aux pâturages au minimum durant 30 jours sur leur durée de vie, sauf conditions exceptionnelles ne le permettant pas.

Pour les veaux abattus avant 6 mois, ils doivent avoir un accès à un espace de plein air (ou aire d'exercice extérieure) quand les conditions le permettent et **au plus tard à l'âge de 6 semaines**. Les veaux doivent avoir accès au pâturage au plus tard à 6 mois, quand les conditions le permettent.

Définition de l'aire d'exercice extérieure :

doit être couverte au maximum à 50 %, avec 3 côtés ouverts ou des côtés ouverts à minima sur la moitié du périmètre de l'aire d'exercice extérieure.

- Pour les éleveurs engagés en bio (ou les nouveaux bâtiments) après le 1er janvier 2023 : à minima 50 % de découverte
- Pour les éleveurs engagés en bio avec des bâtiments existants avant le 1er janvier 2023 : à minima 5% de découverte
- Les éleveurs doivent se conformer aux réglementations en vigueur concernant la gestion des effluents d'élevage, notamment dans les zones vulnérables.

Pour plus d'informations :

Guide de lecture bio consultable : <https://www.inao.gov.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIJO/Agriculture-biologique>

Une situation sanitaire tendue

Le contexte sanitaire inédit avec l'arrivée concomitante de trois virus (MHE, FCO8 et FCO3) a eu des impacts contraignants sur les exploitations. Deux contraintes ont été relevées :

- Contrainte de vaccination pour protéger le troupeau (mais certains éleveurs sont réticents à la vaccination).
- Contraintes réglementaires d'exportation notamment des brouillards, rendant leur commercialisation plus difficile. Ces éléments ont ainsi impacté la trésorerie des exploitations.

La problématique « prix »

Le différentiel de prix entre la production conventionnelle et celle en bio n'est pas suffisant. Le segment de marché qui souffre le plus en bio concerne les circuits « longs » (avec intermédiaires).

Réglementation sur l'accès extérieur des ruminants

La note de lecture, complémentaire du guide de lecture du règlement Bio, sur l'accès à l'extérieur des « animaux terrestres » a été validée le 7 mars 2023, suite à de nombreux échanges entre familles professionnelles. Ces changements réglementaires vont nécessiter, dans certains élevages, des aménagements de bâtiments ou de courtes. Alors que les surfaces de pâtures représentent 46 % de la SAU bio de Nouvelle-Aquitaine, la perte de surfaces en prairies est un frein notable à l'atteinte des objectifs politiques régionaux qui visent 18 % de SAU bio en 2027 (en 2023, la SAU bio à 9,2 %).

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



BOVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

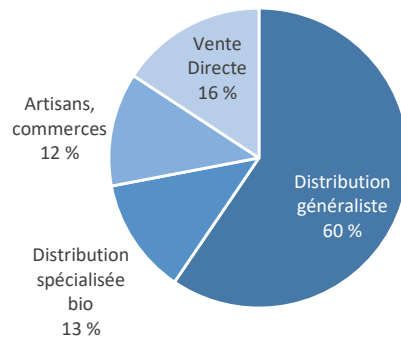
Les tendances marché de 2022 se poursuivent en 2023, dans un contexte inflationniste qui continue de peser lourdement sur les filières qualité. La tendance reste à la consommation de produits moins chers et faciles à cuisiner : les viandes fraîches sont plus impactées par la baisse de la demande que les surgelés, composés majoritairement de steak haché. La baisse de la consommation bio en valeur cache une baisse en volume plus importante, en lien avec la hausse des prix. Il faut d'ailleurs noter que les prix bio ont moins augmenté que les prix conventionnels, même si au final le produit bio reste plus cher en rayon.

Alors que la production est stable entre 2022 et 2023, les bovins bio sont parfois absorbés par le marché conventionnel en forte demande d'animaux (prix conventionnels attractifs). Les groupements de producteurs, au regard de cette concurrence, ont été contraints de s'aligner en termes de prix malgré un marché bio peu porteur.

Les volumes abattus en bio sont donc en baisse au plan national : 26 149 t en 2023 contre 33 303 t en 2021, soit une baisse de 27 % des volumes en deux ans. Il faut aussi noter que la filière viande absorbe les réformes laitières, qui comptent pour 40 % des volumes abattus. Les déconversions d'élevages bovins lait fragilisent donc les approvisionnements pour la filière viande bovine bio.

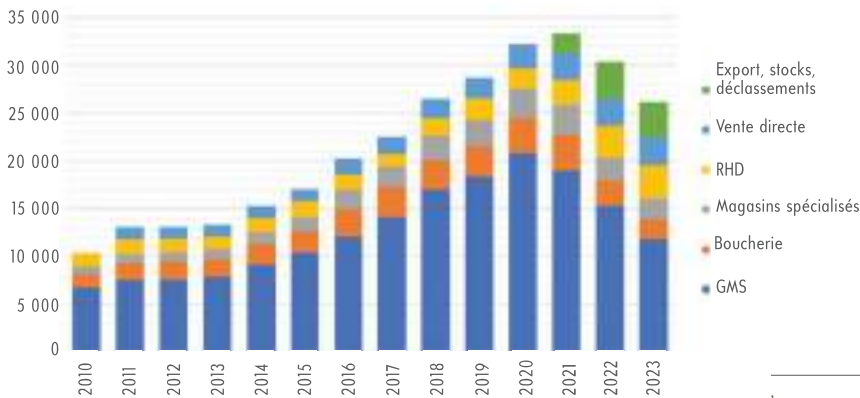
Répartition des ventes de viande bovine bio en valeur en 2023

Source Agence bio



Évolution des principaux débouchés de la viande bovine biologique en France en TEC*

Source Interbev



* Tonne équivalent carcasse (volume)

Source Interbev, Observatoire des viandes bio 2022

Tendances 2024

Un recul de la consommation qui se poursuit en GMS, une hausse en magasins spécialisés

Alors que le marché bio est reparti à la hausse en magasins spécialisés bio en 2024, les ventes en GMS continuent de décliner, bien que des signes de reprise se fassent sentir. La viande bio s'est peu développée dans les gammes en libre-service (LS), et entre donc peu dans les rayons de la GMS, où elle est davantage présente sous forme de viande hachée surgelée. La GMS pèse cependant lourd en termes de parts de marché, car elle détient 60 % du marché des viandes bio en 2023.

Côté consommateur, le 1er critère d'achat reste le prix, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat. Le fait que la viande soit bio n'attire pas le client, qui ne comprend pas bien les différences entre viandes bio et conventionnelles, et ne souhaite pas payer plus cher une viande bio. Les bénéfices du cahier des charges bio (à l'herbe, nourri sans OGM ni pesticides, chargement, bien-être animal, entretien des paysages par l'élevage ruminant, biodiversité des écosystèmes pâturés, etc.) n'ont pas été assez clairement communiqués aux consommateurs. Ainsi, les opérateurs qui ouvrent des boucheries 100 % bio n'affichent pas le logo bio dans un premier temps et attendent que la clientèle soit fidélisée pour communiquer sur le label bio.

La tendance de consommation de viande hachée facile à cuisiner et moins chère se maintient : on peut considérer que 60 à 80 % de la carcasse bio est transformée en haché. La valorisation de la carcasse, et notamment des pièces nobles, est compliquée dans ce contexte demandeur de prix bas : le steak haché ou les morceaux à bouillir pour la RHD sont les plus demandés. L'ouverture de boucheries bio permet une meilleure valorisation des pièces nobles. Les surplus non commercialisés en bio sont déclassés en conventionnel ou stockés. Les baisses de volumes commercialisés en GMS et en boucherie n'ont pas été compensées par le dynamisme des ventes de la RHD et dans une moindre mesure de la vente directe.

Prix de revient et prix payé bio

L'écart de prix entre bio et conventionnel se maintient difficilement dans un contexte de flambée des prix de la viande conventionnelle. Les cotations bio repartent à la hausse au 2^{ème} trimestre 2024 après une légère baisse au 1^{er} trimestre, pour les races laitières et les races mixtes (+40 cts versus conventionnel). Pour les races allaitantes, la progression est plus faible (+18 cts/kg). Concernant le prix de revient calculé par l'IDELE (rémunération de 2 SMIC), il est largement supérieur au prix payé réel : ceci n'incite pas les éleveurs à passer en bio, ni parfois à rester dans la filière. On constate globalement une décapitalisation des cheptels et des départs à la retraite : **l'enjeu principal de la filière est aujourd'hui de préserver les élevages existants et de favoriser le renouvellement des générations d'éleveurs**. Ces mêmes enjeux prévalent également pour la filière conventionnelle.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio.
- Projet R3CBio : un projet pour plus de viandes de ruminants bio du Massif central dans nos cantines.
- Mise en place par les opérateurs économiques de réseaux de boucheries bio/débouchés RHD, de filières locales sous cahier des charges du commerce équitable pour une meilleure valorisation de la carcasse et une meilleure rémunération des éleveurs.
- Plans de communication mis en œuvre pour soutenir la viande bio.



Les perspectives de développement de la filière

Freins

- Marché peu porteur, concurrence avec la filière conventionnelle.
- Incertitudes réglementaires en lien avec l'accès au pâturage.
- Impact des sécheresses successives sur l'autonomie des exploitations (achat d'aliment).
- Augmentation du coût de l'aliment et de l'IPAMPA, en lien avec la crise économique actuelle.
- Peu de renouvellement des générations en élevage en général : recherche de jeunes agriculteurs.

Leviers

- Poursuivre le développement de la contractualisation et de la planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs.
- Soutenir les systèmes de production bio vertueux, rémunérer les aménités positives de l'élevage bio.
- Poursuivre le développement du marché de la restauration collective, améliorer l'étiquetage de la viande bio pour favoriser la consommation locale.
- Poursuivre la communication sur la viande bio (lien INTERBEV, lien campagnes de communication régionales et nationales).

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : SCA Le Pré Vert, Unébio, Les Eleveurs bio du Poitou, CCBE-Celmar, Corali, Euralis Bovins, Cavac, Ter'élevage, Bondy viande, Expalliance, Elvéa, etc.

Transformateurs : SVEP, Danival, Vitagermine, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Tournage de la campagne de communication #Bio Réflexe 2024 chez Anthony Guyonnaud, éleveur bio en Haute-Vienne

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Marion ANDREAU
m.andreau6@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@internouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



OVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et nombre de brebis allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 46 627 brebis allaitantes bio et en conversion

-0,5 % / 2022

- 480 exploitations

+6 % / 2022

7,3 % des brebis allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La Haute-Vienne, bassin historique d'élevage ovin, détient près d'un quart du cheptel de la région. Elle est suivie, dans une moindre mesure, par la Dordogne (15 %), les Deux-Sèvres (10 %) et la Vienne (9 %).

TOP 3 !



La Haute-Vienne détient le plus grand nombre de brebis allaitantes bio de Nouvelle-Aquitaine (soit 10 100 brebis).



Faits marquants

En bio, la production d'agneaux d'herbe reste le système le plus cohérent ; or, il n'est pas toujours aisé de le mettre en place car la pousse de l'herbe peut être en décalage avec les meilleures périodes de vente (demande forte et prix élevé).

Les éleveurs bio sont à la recherche de solutions en développant par exemple le pâturage de surfaces additionnelles (agroforesterie, vergers, rang de vigne, écopâturage, repousses de céréales, dérobées) et de céréales alternatives (drèches, son de blé, co-produits).

Au niveau sanitaire, la recrudescence de la FCO (tout mode de production confondu, mais surtout les systèmes les plus pâturants qui sont les systèmes privilégiés en bio) a provoqué une forte mortalité des brebis et a eu des conséquences très négatives sur les agnelages.

On continue de constater une baisse de revenu en élevages ovins mais qui est moins marquée en bio du fait d'une meilleure autonomie alimentaire de ces élevages.

La valorisation de l'agneau labellisé bio a été meilleure que celle de l'agneau conventionnel, particulièrement en vente directe. En circuit long, les prix sont identiques entre le label AB et les autres labels (ex. : IGP).

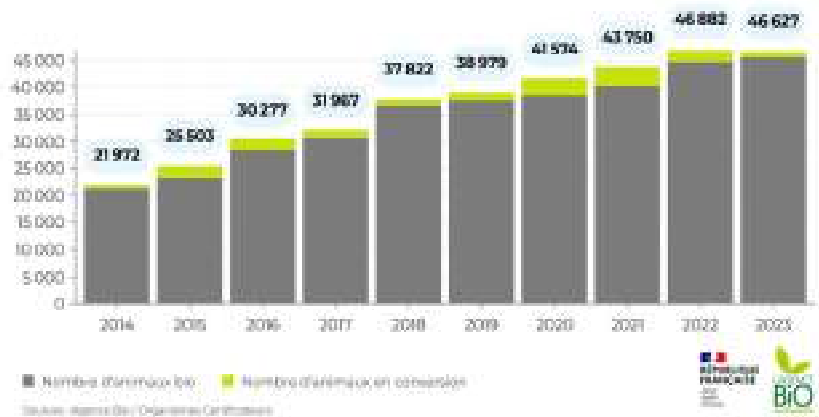
Les élevages ovins-bovins ont tendance à convertir uniquement l'atelier de bovins. En effet, la plupart des ateliers ovins de ces systèmes dépendent des achats des aliments du commerce, les rendant moins autonomes.



© ODA 23



ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION Nouvelle-Aquitaine - Brebis allaitants



Le cheptel de brebis allaitantes certifiées bio a augmenté par rapport à 2022 (+ 2 %, soit un peu moins de 1 000 têtes). En revanche, il y a moins d'animaux en conversion (1 200 têtes en moins par rapport à 2022), causant une évolution légèrement à la baisse du cheptel de brebis allaitantes conduites en bio.



ÉVOLUTION DES ÉLEVEURS ENGAGÉS EN BIO Nouvelle-Aquitaine - Brebis allaitants



Le nombre d'éleveurs de brebis allaitantes bio continue à augmenter légèrement, que ce soit le nombre d'agriculteurs certifiés en bio que ceux qui sont engagés depuis moins d'un an.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



OVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

Une consommation saisonnée et des circuits de distribution diversifiés

La consommation de viande ovine est saisonnée. Elle se fait principalement à Pâques et pour l'Aïd, bien que la production dure jusqu'en automne. Le début d'été est chaque année compliqué, avec la hausse des sorties d'agneaux et la stagnation de la consommation.

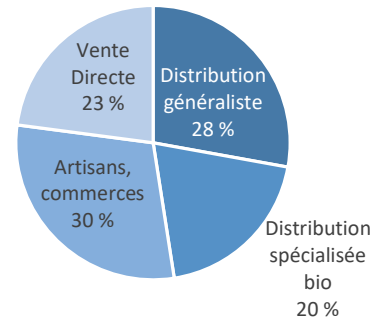
La viande ovine est distribuée dans tous les types de circuits. En général, la GMS est majoritaire dans la part des circuits de distribution de viande bio. Pourtant, pour la filière agneaux bio, elle ne représente en 2023 que 21 % des ventes, soit 9 % de moins qu'en 2022. Le contexte économique compliqué de 2023 (inflation, perte de pouvoir d'achat, réduction de la consommation de viande en général) a amené la GMS à déréférencer les produits bio, et notamment les produits frais qui ne se vendaient pas assez. Pourtant, le différentiel de prix entre l'agneau bio et l'agneau conventionnel est très faible, et n'explique pas de fortes disparités de prix sur le produit final.

La vente directe, qui comptait pour près de 25 % du marché en 2022, a encore progressé en 2023 avec 29 % des ventes. La différence de prix entre des agneaux bio et certains agneaux conventionnels sous SIQO est faible ; la vente directe permet de dégager une plus-value supérieure pour les éleveurs.

La boucherie reste le débouché pour valoriser les animaux de qualité, notamment en complément de gamme avec les autres animaux bio, davantage valorisés en RHD ou pour la transformation.

Répartition des ventes d'agneaux bio par circuit de distribution en France en valeur en 2023

Source Agence bio



Tendances 2024

Une filière ovine bio concurrencée par le conventionnel

Le marché bio n'est pas porteur et les prix conventionnels restent attractifs en 2024 : en Nouvelle-Aquitaine, pour les opérateurs économiques bio et conventionnels, sur 10 agneaux bio seulement 3 seraient valorisés en conventionnel sous d'autres labels de qualité. Ainsi, la majeure partie des producteurs bio ont une double labellisation Bio et IGP afin de pouvoir bénéficier des meilleurs prix possibles en fonction de la demande du marché. On peut donc constater la baisse des abattages en bio (cf. histogramme abattage d'agneaux bio) alors que le cheptel et le nombre de fermes déclarés en bio sont en augmentation constante depuis 2014 (cf. partie production).

Les opérateurs maintiennent un prix bio supérieur au conventionnel, entre 10 et 20 centimes du kg, mais la hausse des coûts de production chez les éleveurs bio, ainsi que les problématiques sanitaires (parasitisme, etc.) font qu'il n'est pas toujours intéressant de s'installer en bio.

Pour les opérateurs 100 % bio, cette concurrence avec le conventionnel est pénalisante car le manque d'agneaux bio se fait sentir. Les animaux bio valorisés en conventionnel manquent parfois pour satisfaire des marchés bio, notamment en restauration collective et dans les magasins spécialisés.

Évolution du nombre d'ovins bio abattus

Source Interbev



Des débouchés adaptés à la qualité des agneaux

Côté abattage et découpe, la disponibilité d'outils d'abattage et de découpe performants et à distance raisonnable des zones de production est un enjeu majeur. Afin de valoriser les agneaux bio dans la filière bio, les opérateurs économiques de la région ont mis en place des stratégies d'adéquation entre qualité de la production et demande des clients : les agneaux bio les mieux conformés sont valorisés en boucherie, les animaux plus maigres sont davantage utilisés pour la babyfood ou la RHD.

Les projets et dynamiques en cours

- Opération de promotion de la viande d'agneau bio à l'automne : mise en place par la commission bio d'Interbev.
- Projet R3CBIO pour plus de viande de ruminants bio dans les cantines.

Les perspectives de développement de la filière

Freins

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation
- La saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé au producteur (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez à d'autres).
- Coûts de transport et de découpe élevés, en lien avec la petite taille des agneaux : ceci engendre un prix élevé pour le consommateur. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.
- La valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.
- Peu de renouvellement des générations en élevage en général : recherche de jeunes éleveurs.



UNE PRODUCTION BIO QUI CONTINUE D'AUGMENTER MALGRÉ UNE BAISSÉ DES VENTES BIO

Malgré une valorisation des animaux bio en conventionnel, on constate une hausse du nombre d'exploitations engagées en bio en 2023. En effet, outre le fait que les systèmes de production ovins soient souvent complémentaires à un atelier bovin, ou qu'ils soient très extensifs et peu acheteurs d'intrants, la diversification des débouchés pour les éleveurs a permis de maintenir les systèmes de production à flot. La baisse de la commercialisation d'ovins bio en GMS est compensée par les trois autres segments de croissance, que constituent la vente directe, les magasins spécialisés bio et les boucheries. Ainsi, la complémentarité des circuits de distribution est essentielle car elle participe à la constitution d'un revenu suffisant et stable pour le producteur.

Côté opérateurs économiques, la viande ovine fait partie d'une gamme diversifiée qui est proposée aux acheteurs, demandeurs d'une variété de produits. Les différents types de viandes sont donc complémentaires d'un point de vue commercial. Certains opérateurs économiques spécialisés en ovin n'hésitent donc pas à travailler en partenariat avec d'autres opérateurs de la filière viande plus diversifiés en termes de type de viande (bovin, porc) afin de compléter les gammes et de développer leurs débouchés.

Levier

- Un marché en demande de viande ovine origine France, des prix bio stables
- Contractualisation et planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix.
- Développement du marché de la restauration collective appuyé par la loi Egalim.
- Proximité entre les systèmes de production extensifs conventionnels et les systèmes bio : facilite la conversion.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : Limovin SICAREV, Le Pré Vert, Les éleveurs bio du Poitou (en lien avec la CAVEB), CELMAR, ECOOVI, UNEBIO, CAOSO, etc.

Transformateurs : Danival, SVEP, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



PORCINS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 5 971 truies bio et en conversion

↳ +4,7 % / 2022

- 106 exploitations

↳ -7 % / 2022

- 59 201 porcs charcutiers bio et en conversion

8,7 % des truies en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Le nord de la région concentre toujours la part la plus importante de la production porcine, avec des exploitations de plus grande taille et une plus forte proportion d'engraisers.

et une plus forte proportion d'engraisers.

Le cheptel de truies bio est situé à 64 % dans les Deux-Sèvres (soit 3 800 truies), suivi par la Corrèze, la Vienne et la Creuse (cheptels de 400 truies dans ces départements).

Les porcs charcutiers proviennent majoritairement des Deux-Sèvres (57 %, soit 33 745 porcs), de la Haute-Vienne (11 %), de la Corrèze (9 %) et de la Vienne (8 %).

TOP 3 !

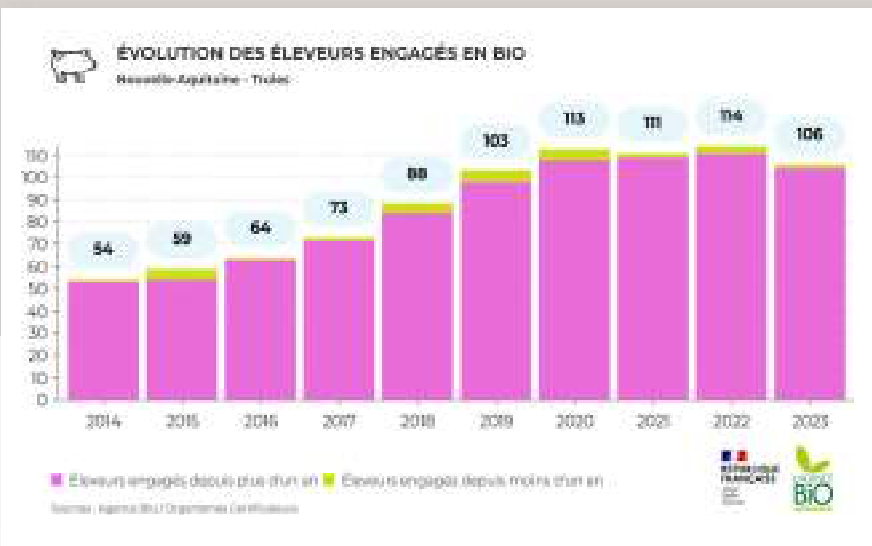
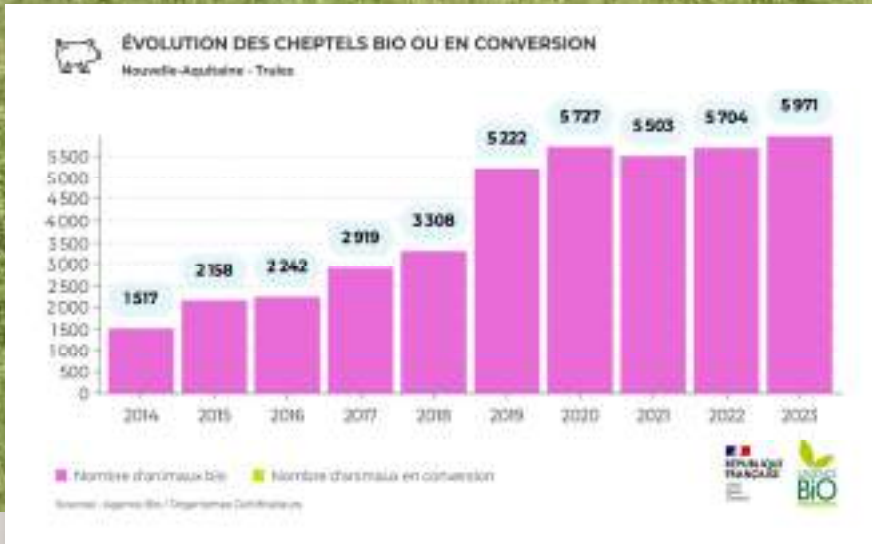


Les Deux-Sèvres détiennent le plus grand cheptel de truies conduites en bio de Nouvelle-Aquitaine, mais également de France.





© CDA 64



Le cheptel de truies bio a augmenté de 4,7 % par rapport à 2022 (soit + 267 animaux).

En revanche, le nombre de producteurs a diminué passant de 114 en 2022 à 106 en 2023.

Faits marquants

Concernant le cheptel de truies, les Deux-Sèvres continuent à augmenter ses effectifs (+ 1 500 truies par rapport à 2022). En revanche, le cheptel de la Haute-Vienne, même si les effectifs sont faibles (390 truies), a connu une importante baisse (près de 71 %).

Le fait marquant reste la saturation du marché bio qui s'est violemment répercutée sur les prix et a occasionné de nombreuses déconversions ou d'arrêts d'ateliers bio (naisseurs-engraisseurs ou engraisseurs).

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



PORCINS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



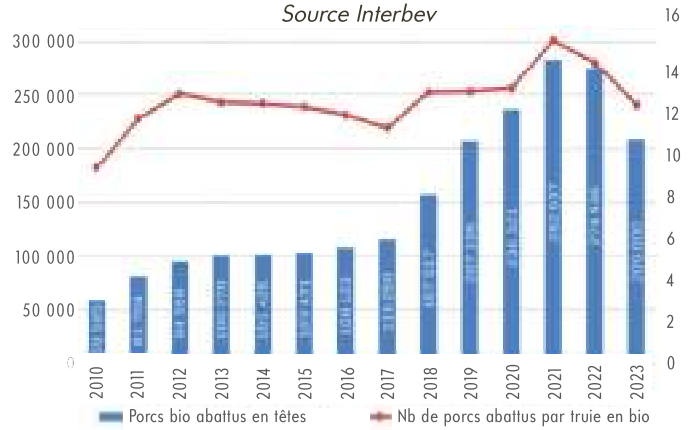
Bilan du marché en 2023

En 2022, 30 % des porcs ne trouvent pas preneurs, le marché est saturé. Le contexte inflationniste impacte durement la filière porc bio, et les ventes chutent. Face à cette surproduction, les opérateurs proposent différentes alternatives dès 2022 et courant 2023 : la mise en place de quotas de production, le départ anticipé à la retraite pour les producteurs les plus âgés, la déconversion ou l'arrêt de l'atelier.

En 2023, et pour la première fois depuis 2010, le cheptel des truies bio diminue en France (-12% / 2022, -8 % d'éleveurs avec truies). L'abattage de porcs bio régresse de 24 % en 2023 par rapport à 2022 et retrouve son niveau de 2019.

Évolution du nombre de porcs bio abattus

Source Interbev



Tendances 2024

Une production de porcs bio qui diminue encore en 2024

Suite à cette régulation de la production en 2023, la baisse du nombre d'ateliers porc bio se poursuit en 2024 en lien avec l'inertie de la mise en place des quotas et des arrêts d'élevages. La filière porcine bio devient confidentielle : moins de 1 % des porcs abattus en France sont bio. En Nouvelle-Aquitaine, selon les estimations 2024 (Source ORAB Nouvelle-Aquitaine) le nombre d'exploitations produisant du porc bio serait revenu au niveau de 2019.

1 % des ventes de porc en GMS concerne du porc bio

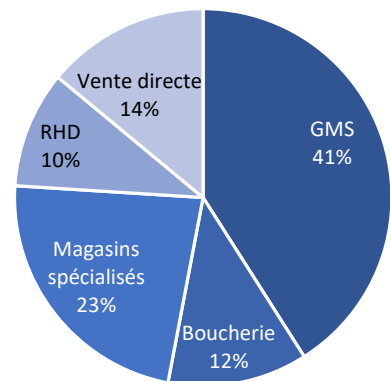
Évolution des ventes en valeur (en M€) bio de charcuterie bio et conventionnelle dans les circuits GMS (HM+SM+PROXI+DRIVE)

Source Interbev



Répartition des débouchés de viande de porc bio hors déclassement en 2023 en France

Source Agence bio



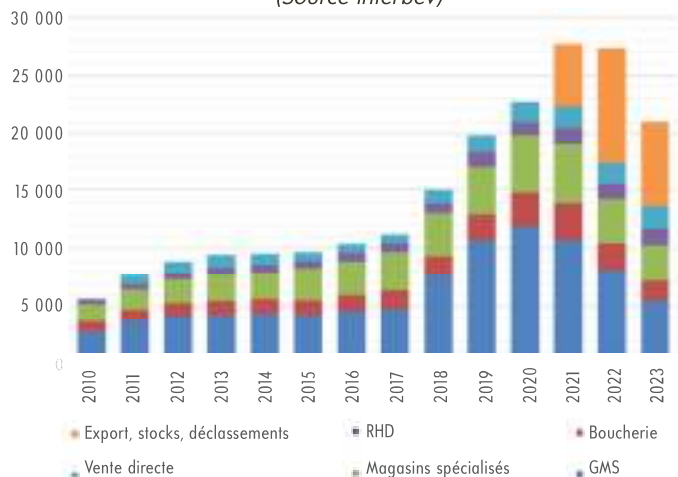
Une consommation en berne

Au plan national, les ventes de porc bio chutent en filière longue (-23 % en valeur). Le marché se situe aujourd'hui à son niveau de 2017, et les déclassements du bio vers le conventionnel sont toujours importants.

Les principales baisses concernent la GMS et les magasins spécialisés. La GMS, qui représente moins de la moitié des débouchés en 2023, a divisé par deux ses ventes de porc bio entre 2021 et 2023. La baisse de la consommation de porc bio se fait aussi fortement sentir dans les magasins spécialisés et dans les boucheries. Seuls les secteurs de la RHD et de la vente directe restent stables.

Évolution des principaux débouchés de la viande de porc biologique en France en TEC*

(Source Interbev)



* Tonne équivalent carcasse (volume)

Les perspectives de développement de la filière

Freins

- **Marché peu porteur, filière très dépendante du coût des intrants** (aliments), baisse de la consommation de viande en général et davantage marquée en bio.
- **Difficultés à valoriser l'ensemble de la carcasse**
- **Nouvelle réglementation bio** (découverte des bâtiments) : demande des investissements spécifiques, non supportables pour la filière déjà fragilisée.
- **Manque de lisibilité sur l'étiquetage de la charcuterie bio** : concurrence avec le « sans antibiotiques », « sans nitrites », « porc français », etc.

Leviers

- **Favoriser l'autonomie alimentaire des exploitations porcines en lien avec les fabricants d'aliment** (production sur l'exploitation de grandes cultures, élevages plein air, etc.)

Les projets et dynamiques en cours

- Campagne de promotion pour les produits bio, dont la viande bio, commencée en 2021-2022 et poursuivie en 2023-2024.
- Plan de sauvegarde national en soutien à la filière porc bio en 2024



© Sunorwind - Unsplash

- **Soutenir les élevages fragilisés grâce à des aides spécifiques pour maintenir la production pour demain**
- **Développer la communication autour de la consommation de viande bio** : moins de viande mais mieux de viande, dans le but d'augmenter la part de consommation de viande bio.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : SCA Le Pré Vert, Unébio, Capel Païso, CAVAC, Bio Direct, APO, Cirhyo, etc.

Transformateurs : Agour (Ets. Baillet), SVEP, Torres & Fils, Traditions Charcutières bio, Le Segeral, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



POULETS DE CHAIR BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 3 246 356 poulets de chair bio et en conversion

-6,7 % / 2022

- 197 exploitations

-10 % / 2022

3,9 % des poulets de chair en Nouvelle-Aquitaine sont élevés en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les Deux-Sèvres concentrent les deux tiers de la production (66 %), dans les zones de grandes cultures et près des opérateurs de collecte.

A noter que 12 % de la production est située en Lot-et-Garonne, puis dans les Landes (5 %).

TOP 3 !



Les Deux-Sèvres détiennent le plus grand cheptel de poulets de chair conduits en bio de Nouvelle-Aquitaine, mais également de France.

Faits marquants

L'année 2023 s'est déroulée dans la lignée de 2022 avec une baisse notable des effectifs régionaux (- 6,7 %). Les éleveurs ont adapté leurs pratiques pour limiter les pertes et poursuivre les amortissements dont les coûts sont très importants :

- Allongement des vides sanitaires
- Remplissage des bâtiments par de la volaille labellisée
- Décertification d'une partie des bâtiments (2 sur les 3 d'une exploitation par exemple).

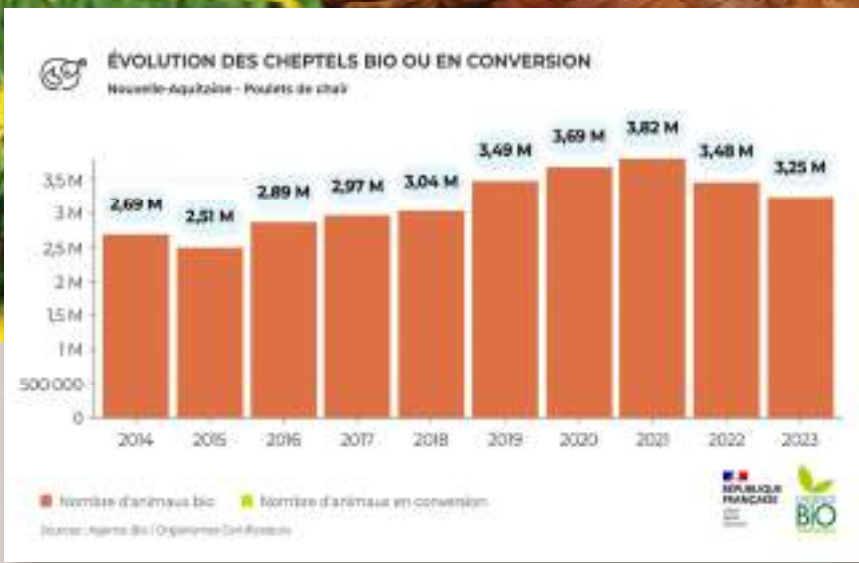
Le point positif concerne la situation sanitaire qui, contrairement à 2021 et 2022, s'est révélée beaucoup moins catastrophique.

Le développement d'ateliers de volailles de chair bio n'est plus dans les objectifs des organismes de production. Il est à prévoir que cette tendance va se poursuivre encore plusieurs années tant que le marché ne retrouvera pas une stabilité entre offre et demande. Pourtant, la consommation de viande de volaille (non labellisée) par habitant continue de progresser.

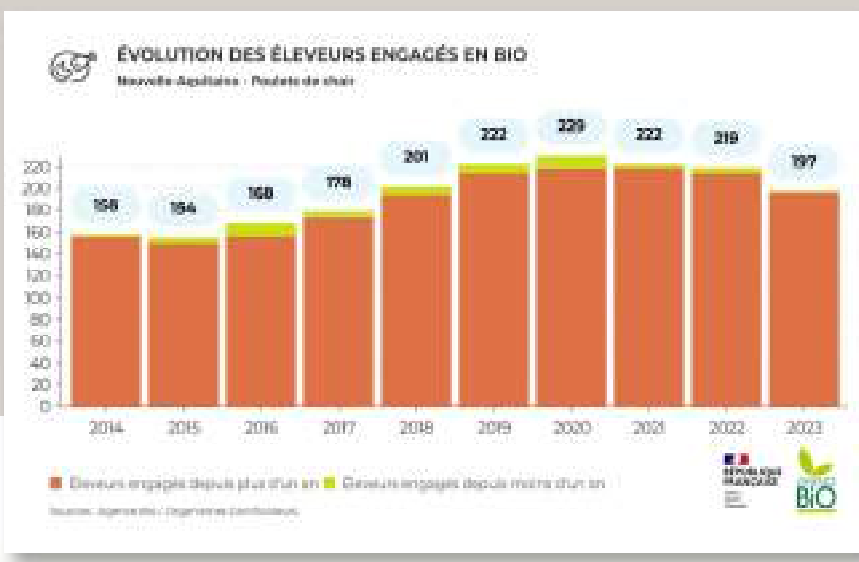




© Adobe Stock



Pour la deuxième année consécutive, le cheptel de poulets de chair conduits en bio diminue, passant de 3,82 millions de volailles en 2021 à 3,25 millions fin 2023.



Même tendance pour le nombre de producteurs, passant de 222 éleveurs en 2021 à 197 fin 2023.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



POULETS DE CHAIR BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

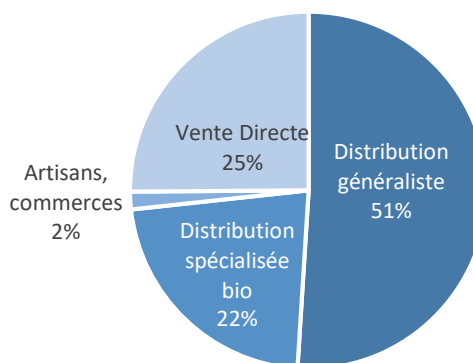
L'inflation perdure fortement en 2023, et en lien avec la baisse globale de la consommation bio, le poulet de chair bio se vend peu. Les ventes chutent de 35 %, et les groupements sont contraints de baisser le nombre de bandes par an chez les éleveurs pour adapter l'offre à la demande : passage de 3,2 lots à 2 lots par an.

Malgré cette forte baisse de productivité (-40 %), le prix d'achat au producteur reste inchangé. Ceci entraîne des difficultés économiques côté production : certains groupements basculent leurs producteurs sur d'autres labels, d'autres éleveurs arrêtent la production avicole, lorsque leurs amortissements le permettent. Le coût de production est également impacté par la hausse du coût de l'aliment et de l'énergie, qui représente une bonne part du coût de production.

En 2023, côté distribution, la GMS qui représente la majeure partie des débouchés, applique sur le poulet bio sortie abattoir des marges très importantes, équivalentes à celles pratiquées dans la filière conventionnelle. Cependant, cette marge appliquée à un produit bio plus cher en sortie abattoir rend le produit final trop cher au regard du pouvoir d'achat des consommateurs. Le poulet bio ne se vendant plus, il est déréférencé des rayons, ce qui participe à la baisse des ventes.

Répartition des ventes de volailles bio par circuit de distribution en France en millions d'€ en 2023

Source Agence bio



Tendances 2024

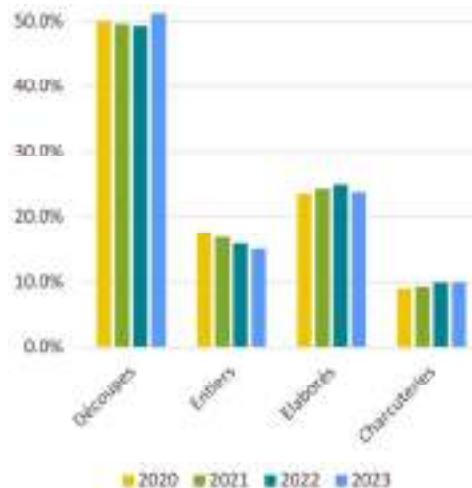
Une consommation tournée vers l'élaboré mais un poulet bio davantage acheté entier

Suite à la sévère inflation de 2023, les ménages se tournent toujours en 2024 vers les découpes de poulets conventionnels, qui proposent de la viande peu chère au regard des autres types de viande. **Le prix est le critère majeur pour le consommateur : les produits de qualité, dont le bio, sont plus chers et moins achetés.**

Quand on sait que 60 % des poulets entiers prêts à cuire (PAC) sont produits sous signe officiel de qualité (SIQO), il est logique que le consommateur bio achète davantage de poulet PAC. En France, c'est le Sud-Ouest, dont fait partie la Nouvelle-Aquitaine, qui est spécialisée dans les productions sous SIQO. Lors des épisodes d'influenza aviaire, le Sud-Ouest, et donc la production de poulets sous SIQO, ont été très touchés. Fin 2024, les opérateurs économiques espèrent un redémarrage de la production, et une relance de la consommation des produits de qualité.

Évolution de la consommation de volailles par types de produits entre 2020 et 2023 en France

(Source : ITAVI d'après Kantar Worldpanel pour France Agrimer)



60 % des poulets prêts à cuire sont sous SIQO

Des facteurs "revenus" et "âge" du consommateur en lien avec une consommation bio en déclin

D'après une étude Kantar publiée par Itavi, la baisse de la consommation de poulet bio est à la fois liée au critère « âge » et « revenu ». Face à l'inflation, les populations les plus jeunes et les plus modestes ont drastiquement diminué leurs achats de poulet bio (-68 % entre 2020 et 2023). Les populations les plus fidèles, entre 50 ans et au-delà de 65 ans, ont elles aussi réduit dans une moindre mesure leurs volumes d'achat. Le profil consommateur est particulier en bio : les classes modestes et moyennes supérieures contribuent à la plus grande partie de la consommation de poulet bio, tandis que les classes aisées et les classes moyennes inférieures en consomment moins. La baisse de la consommation du bio se trouve surtout parmi les acheteurs occasionnels. La communication sur les produits bio, et la fidélisation au produit, restent en 2024 des enjeux majeurs pour redresser la consommation.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer et consolider leur filière bio (appui à la distribution et débouchés en RHD notamment).
- Travail sur la chaîne de la valeur

Perspectives de développement de la filière

Freins

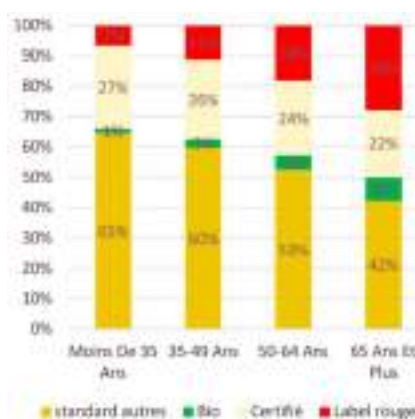
- Marché en berne, repli des achats bio et des achats de poulets bio en lien avec la très forte augmentation du prix de vente et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages.
- Des coûts de production qui restent élevés pour les producteurs, et en lien avec une productivité très impactée à la baisse en 2023. Le prix payé au producteur en 2023 ne représente que 6,6 % du prix de vente final en GMS (inégaie répartition de la marge).

Leviers

- Indexation du prix payé aux producteurs sur le coût de l'aliment pour certains groupements
- Développer les débouchés en vente directe, réduire le nombre d'intermédiaires dans la filière, diversifier les débouchés.
- Développer les débouchés en restauration collective (la viande de poulet est la viande la plus consommée) : adapter l'offre et le calibrage en fonction des attentes de la RHD tout en veillant à ne pas déstructurer la valeur du poulet bio & local.
- Aides publiques : à axer sur le maintien de la production.

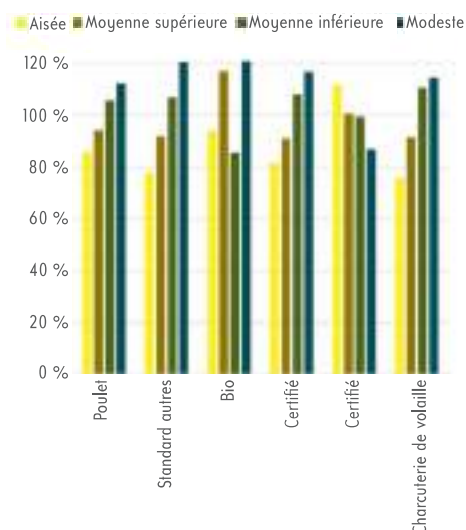
Parts des achats de poulets par cahiers des charges selon l'âge en France en 2023

Source : ITAVI d'après Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer



Indice de consommation de poulet selon le cahier des charges et la catégorie de revenus en France en 2023

Source : ITAVI d'après Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs et transformateurs : Blason d'Or, Périgord Aviculture, les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, CIAB, etc.

Sources : ITAVI, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Quentin BAUDIFFIER
quentin.baudiffier@cmds.chambagri.fr - 06 74 66 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



OEUFS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 801 511 poules pondeuses bio et en conversion
↳ +17,8 % / 2022
- 297 exploitations
↳ -4,2 % / 2022

18,7 % des poules pondeuses en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne (22 %) détiennent à eux deux 50 % du cheptel de poules pondeuses conduites en bio de la Nouvelle-Aquitaine (25 % chacun, soit 200 000 poules pondeuses). Ils sont suivi par les Landes et la Dordogne (12 % chacun).

TOP 3 !



50 % des œufs bio en Nouvelle-Aquitaine sont produits dans les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne.

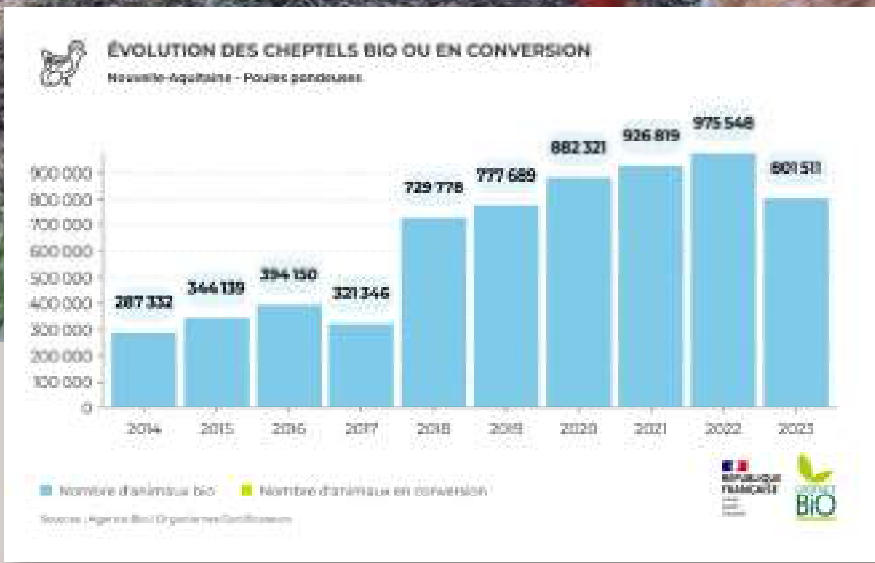
Faits marquants

Avec une baisse de près de 18 % des effectifs, la filière ponte n'est pas épargnée par la crise. Pourtant, la demande nationale en œufs n'a jamais été aussi importante avec une importation d'œufs coquilles d'autres pays. L'œuf reste la protéine animale la moins chère mais l'inflation a contribué aux achats plus importants d'œufs au sol et en cage (donc non bio). Les organismes de production recherchent donc des éleveurs de poules pondeuses en plein air ou au sol (mais pas en bio). Le pouvoir d'achat et le marché encore fragile semblent donc pour le moment contraindre la filière bio. Les déclassements des œufs ou la réorientation des systèmes vers le plein air vont certainement se poursuivre en attendant une meilleure stabilité.

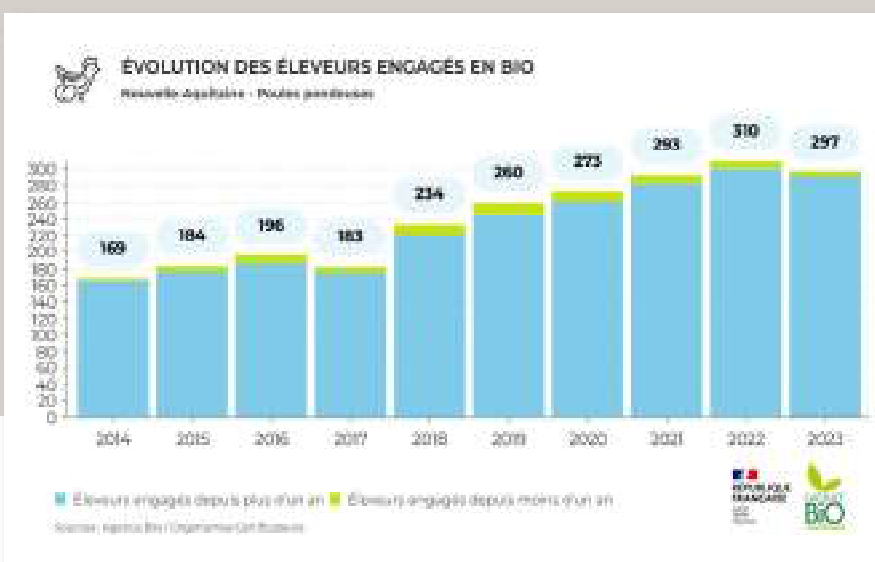




© CDA 24



Le cheptel de poules pondeuses conduites en bio a diminué de 17,8 % en 2023, soit 174 000 poules en moins par rapport à 2022.



Même tendance pour le nombre de producteurs, passant de 310 éleveurs en 2022 à 297 fin 2023.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



OEUFS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

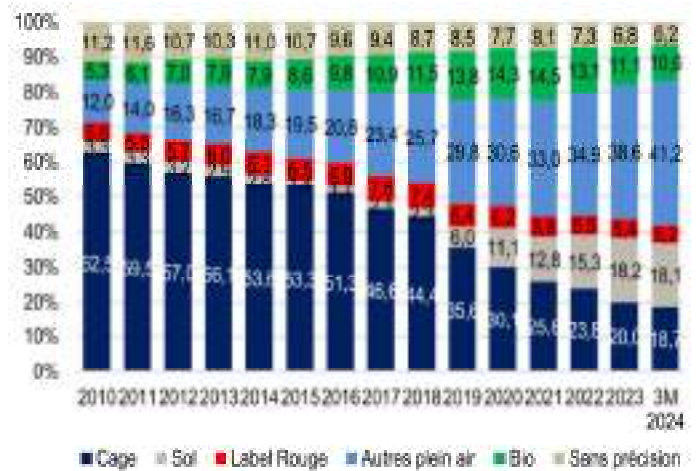
« La transition vers des systèmes de production alternatifs à la cage a gagné du terrain depuis 2018, mais l'inflation (...) a freiné cette tendance (...). Les achats d'œufs bio ont chuté en raison de l'inflation, sauf chez les profils seniors et dans le circuit hard-discount de plus en plus plébiscité par les consommateurs qui cherchent à réduire leurs dépenses » (source ITAVI).

La filière est en surproduction fin 2020. En 2023, les mises en place de poules pondeuses bio poursuivent leur recul (-5,6 % par rapport à 2022), et la production d'œufs bio baisse de 18 % pour s'adapter à une moindre demande des consommateurs. D'après les études de Kantar Wordpanel, les achats d'œufs bio ont diminué de 13,3 % en volume en 2023 par rapport à 2022, alors que les ventes en Label Rouge se stabilisent et que les œufs plein-air prennent les parts de marché avec une croissance de 13,2 %.

La boîte de 6 œufs bio en GMS coûte 2,36 € en moyenne en 2023 : c'est 26 centimes de plus que le Label Rouge et 90 centimes plus cher que le sans label. L'œuf bio a vu son prix fortement augmenter, en lien avec l'inflation, mais reste un produit accessible et la protéine bio la moins chère.

Évolution de la répartition des achats d'œufs coquille selon le mode d'élevage

Source : ITAVI, Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer



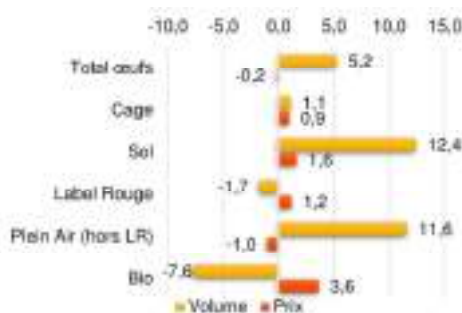
Tendances 2024

Une consommation d'œufs bio impactée par l'inflation

Alors que les achats d'œufs coquille sont en hausse de 5,2 % en volume au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023, tous circuits confondus, les achats d'œufs bio reculent de -7,6 % en volume. Les consommateurs, comme en 2023, reportent leurs achats sur les œufs moins chers et descendent en gamme : le sol (+12,4 %) et le plein air (hors Label Rouge, +11,6 %) sont plébiscités. Néanmoins, la réduction des achats est de moins en moins importante pour le bio, et la filière espère retrouver son équilibre fin 2024.

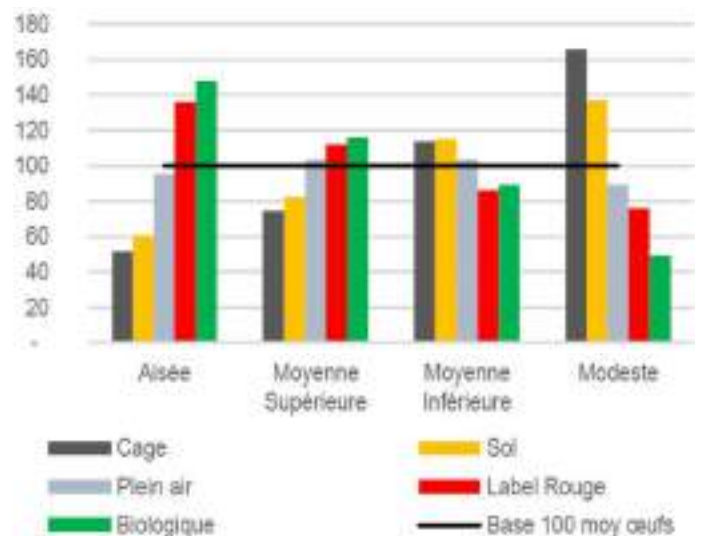
Achats d'œufs pour la consommation à domicile entre 3M 2024 et 3M 2023 - Panel Kantar

Source : ITAVI, Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer



Indice de consommation des œufs coquille selon la classe socio-économique du chef de famille en 2023 (moyenne du panel : indice 100)

Source : ITAVI, Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer



QUI SONT LES CONSOMMATEURS D'ŒUFS BIO EN 2024 ?

Les consommateurs d'œufs bio sont en moyenne plus âgés, ont des revenus supérieurs et vivent dans de grandes agglomérations. L'œuf est la protéine bio la moins chère : elle est plébiscitée par des consommateurs convaincus par le bio et qui souhaitent maîtriser leur budget. Les œufs bio sont d'abord vendus en GMS (près de 64 % des parts du marché bio en valeur) et aussi pour près de 30 % en magasins spécialisés bio.

Un coût de l'aliment qui impacte les coûts de production

Le coût de l'aliment représente environ 70 % du coût de production pour la filière avicole. En 2023, l'inflation sur le coût de l'énergie et de l'aliment avait impacté négativement les producteurs, notamment pour ceux dont le prix payé en filière longue n'était pas indexé sur le coût de l'aliment. Le prix moyen des œufs se stabilise début 2024, en lien avec la baisse du coût de l'aliment et une inflation à la baisse. Néanmoins, les très mauvaises récoltes de grandes cultures, en bio comme en conventionnel, laissent à penser que les coûts de l'aliment vont augmenter fin 2024, en lien avec une pénurie en céréales et en protéagineux. Cette hausse risque de pénaliser les filières monogastriques, et donc la production d'œufs bio.

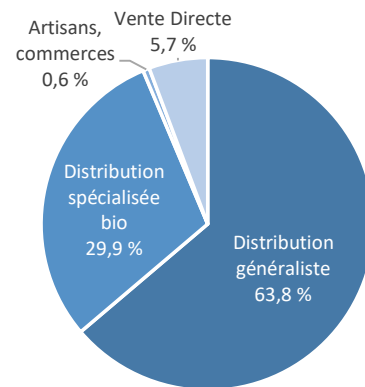
Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio.
- Travail des opérateurs de l'aval en lien avec les changements réglementaires (aliment 100 % bio, naisseurs bio), sexage in-ovo, adaptation des stratégies et des recettes par les fabricants d'aliments.



Répartition des ventes d'œufs bio par circuit de distribution en France en millions d'€ en 2023

Source : Agence bio



Perspectives de développement de la filière

Freins

- Surproduction : enjeu du maintien d'un équilibre offre demande favorable.
- Hausse globale des charges, inflation qui impacte le pouvoir d'achat des consommateurs.
- Grippe aviaire.

Leviers

- Indexation du prix payé aux producteurs sur le coût de l'aliment, prise en compte de l'inflation et de la hausse des coûts tout au long de la filière.
- Appui au maintien de la production (aménagement des bâtiments et des parcours).
- Adaptation des aides publiques aux seuils de pertes spécifiques à la filière bio pour les surcoûts alimentaires.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

- **Œufs coquilles** : Terres du Sud, Pampr'œuf, Cocorette, Biogalline, Noréa, Volinéo, LAFAYE SA, etc.
- **Ovoproduits** : Samo ovoproduit (filiale Pampr'œuf dans la Vienne), IGRECA (49 - Pays de la Loire près d'Angers)

Sources : ITAVI, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Quentin BAUDIFFIER
quentin.baudiffier@cmds.chambagri.fr - 06 74 66 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE VACHE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 10 324 vaches laitières bio et en conversion

-10,8 % / 2022

- 278 exploitations

-5,4 % / 2022

8 % des vaches laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les élevages de vaches laitières sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (21 %), en Haute-Vienne (16 %) et en Dordogne (13 %).

Attention : les « nourrices » présentes dans les troupeaux allaitants (production de veaux sous la mère) viennent perturber les chiffres.

TOP 3 !



50 % du lait de vache bio en Nouvelle-Aquitaine est produit dans les Deux-Sèvres, en Haute-Vienne et en Dordogne.

Faits marquants

Déclin de la production de lait de vache bio.

Les baisses du cheptel bio et du nombre de producteurs peuvent s'expliquer par le manque de main d'œuvre et des prix du lait bio qui ne sont pas suffisamment rémunérateurs. En effet, l'année 2023 et le début 2024 ont été marqués par des prix du lait bio parfois inférieurs aux prix conventionnels. Malgré une remontée du prix du lait payé aux producteurs entre mai 2023 et février 2024, elle reste insuffisante pour redynamiser les conversions.

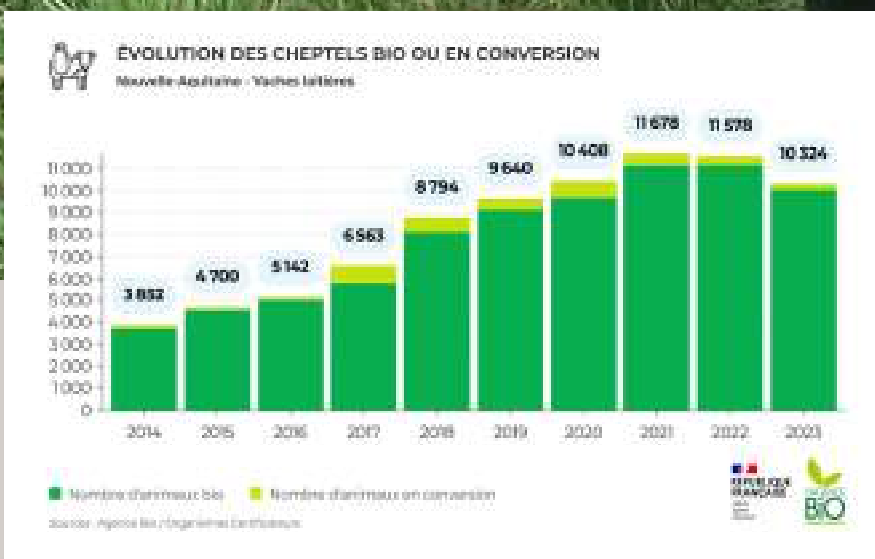
On observe également soit une diminution de l'élevage au profit des grandes cultures, soit une conversion des ateliers de bovins laitiers en ateliers de bovins allaitants, lorsque l'exploitation dispose d'une proportion significative de prairies naturelles.



0 25 50 km

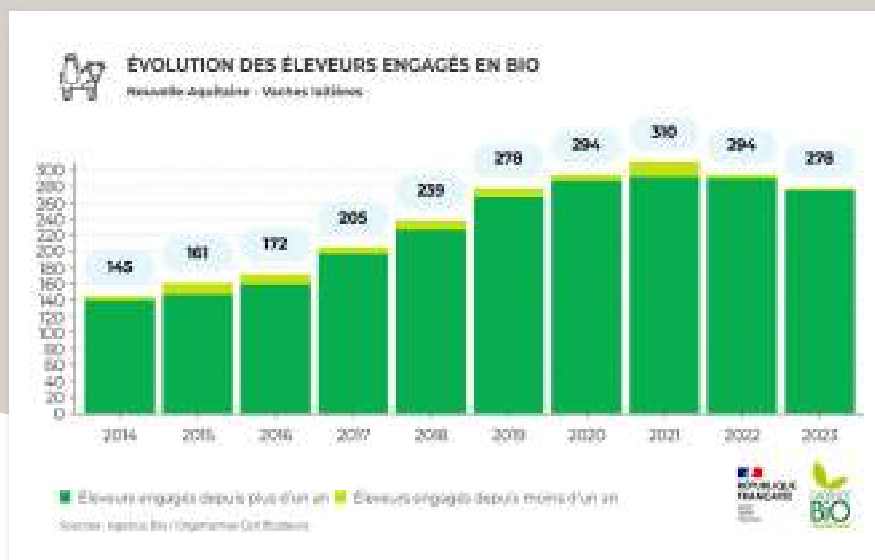


© ODA 23



Le cheptel de vaches laitières conduites en bio a diminué de près de 11 % en 2023, soit 1 250 vaches en moins par rapport à 2022.

Des départements, historiquement orientés élevage laitier, comme la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques, ont perdu respectivement 13 et 12 % de leurs vaches laitières bio.



Même tendance pour le nombre de producteurs, passant de 294 éleveurs en 2022 à 278 fin 2023.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE VACHE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

La crise économique que nous connaissons a particulièrement affecté la filière lait de vache bio en 2023. Le déclin se fait principalement à partir de mars 2023, en lien d'une part avec l'accélération des cessations d'activité bio, et d'autre part avec une baisse de la productivité laitière dans les exploitations (sécheresse, prix élevés des concentrés bio). Le prix du lait bio, bien qu'il ait augmenté en moyenne de 7 % au 1^{er} semestre 2023 en France, cache de fortes disparités. Il est plus élevé dans certaines régions et varie en fonction de la valorisation du lait.

En lien avec la baisse de la demande, les fabrications diminuent fortement en 2023 : côté transformation, tous produits laitiers confondus, les ventes bio se situent -12 % en deçà de leur niveau de 2022 (en équivalent lait au 1^{er} semestre 2023), alors que les ventes de non bio se maintiennent. Cette baisse des fabrications se traduit en équivalent lait par une augmentation des déclassements et des produits vrac bio (poudre, crème, lait à l'export).

Tendances 2024

Une collecte en baisse et un prix du lait bio qui ne compense pas la hausse des charges en "montagne"

La diminution de la collecte et des fabrications se poursuit au même rythme en 2024. D'après le CNIEL, les volumes collectés en France sont en baisse de -4,6 % en cumul sur les sept premiers mois. Côté producteurs livreurs, le rythme des cessations d'activité a été très élevé au plan national (-7 % en juillet 2024 par rapport à 2023). La baisse des volumes collectés et du nombre de producteurs a été particulièrement marquée dans la moitié sud de la France.

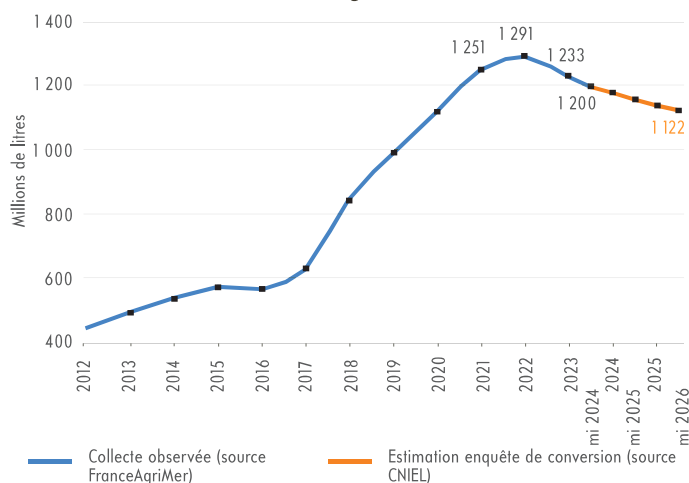
En Nouvelle-Aquitaine, sur une année glissante, de juillet 2023 à juillet 2024, la collecte diminue de -11,6 % (volume de 31,285 millions de litres, moyenne de 223 998 litres par ferme) et le nombre de livreurs de -6,3 % (278 fermes bovin lait bio en 2023 dont 133 livreurs).

Côté revenu, les éleveurs bio ne sont pas tous impactés de la même manière par la hausse des charges, que ne compense pas le prix payé du lait bio. Les derniers résultats Inosys affichent un maintien des revenus 2023 en plaine, c'est-à-dire dans des zones non sèches de type Pays de la Loire, Bretagne. Dans ces zones (hors région Nouvelle-Aquitaine) la hausse du prix du lait (en moyenne +5 % en 2023) a permis le maintien des revenus. En Nouvelle-Aquitaine, où les conditions pédoclimatiques sont différentes, on peut considérer nombre de zones comme appartenant à la classification "montagne". Dans ces zones non spécialisées en lait de vache (ex. : Dordogne, Charente-limousine) les résultats sont en baisse d'en moyenne -10 % en lien avec la hausse notable des charges de structures.

Le prix payé au producteur en 2024 est stable par rapport à 2023 : en Nouvelle-Aquitaine, il existe une grande diversité de prix en fonction des collecteurs et des zones concernées. À cela s'ajoute un retard dans le versement des aides bio, ce qui fragilise davantage les trésoreries.

Évolution de la collecte laitière bio en France et prévisions enquêtes de conversion

Source FranceAgriMer et CNIEL



PROSPECTIVE : QUELLE COLLECTE LAITIÈRE BIO EN FRANCE À L'HORIZON 2026 ?

Source enquête CNIEL, 1^{er} semestre 2024

Ces estimations portent sur le potentiel de collecte et ne prennent donc pas en considération les éléments conjoncturels.

À RETENIR

- Une collecte encore en baisse, des conversions marginales
- Des cessations d'activité qui ont accéléré depuis mi-2022 et se poursuivent en 2024 avec un léger ralentissement
- Depuis début 2023, la production bio a déjà baissé de presque 100 millions de litres, soit -8 % par rapport au maximum de 2022
- Un potentiel de collecte pourrait encore diminuer d'environ 7 % en 2 ans, à 1,12 milliard de litres (sur un an glissant) mi-2026

Après des baisses marquées en 2023, vers une reprise de la consommation fin 2024 ?

Les fabrications de produits laitiers bio sont enfin repartiées à la hausse en juillet 2024 (+11 % en équivalent lait), après 34 mois consécutifs de baisse. Cette reprise est à attribuer à la reprise de la consommation bio dans les magasins spécialisés bio et aux meilleures ventes dans la grande distribution. Toutes les catégories de produits sont concernées par ces hausses.

Côté consommation, les ventes de produits laitiers bio ont diminué de -6 % en volume sur un an cumulé : l'essentiel de la baisse a eu lieu au 2^{ème} semestre 2023. Au global, la part des produits laitiers bio continue de diminuer, en lien avec la bonne tenue du marché conventionnel : elle s'établit début 2024 à 3,8 % en volume équivalent lait.

Un déréférencement qui restreint l'offre et concentre la demande en GMS

La GMS a pratiqué le déréférencement des produits laitiers bio depuis 2021, afin de se recentrer sur son cœur de gamme conventionnel (stabilité des ventes en conventionnel). Mais depuis début 2024, la baisse du nombre de références se stabilise (à partir du printemps pour le beurre) et la demande se concentre sur les références restantes.

« Pour l'ultra-frais et les fromages bio, la demande à la référence est même revenue au-dessus de son niveau de 2021 (avant crise) du fait du très fort écrémage des assortiments bio dans ces deux catégories de produits » (Source CNIEL septembre 2023).

Les projets et dynamiques en cours

- Projet d'introduction de lait de vache bio non homogénéisé pasteurisé dans les restaurants des établissements de santé (hôpitaux, EHPAD).
- Actualisation de l'annuaire des produits laitiers bio à destination des acheteurs de la restauration hors domicile (tous types de laits bio).

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Conjoncture économique : un prix d'achat du lait au producteur dégradé, forte hausse des charges, fragilisation des exploitations, notamment en zone de montagne.
- Pas d'aides au maintien pour soutenir les producteurs bio historiques impactés par la crise.
- Métier d'éleveur peu attractif : peu de renouvellement.
- Changement climatique : des variations climatiques qui impactent négativement l'autonomie alimentaire des troupeaux.
- Réglementation en lien avec l'accès au pâturage pour les veaux de plus de 6 semaines : coûts de mise aux normes pour les éleveurs.

Leviers

- Développer des gammes locales, artisanales : maintenir des filières plus résilientes et davantage ancrées dans le territoire.
- Renforcer l'autonomie alimentaire dans certaines exploitations.
- Développer les débouchés en restauration collective.
- Développement de la transformation à la ferme et de la vente directe : accompagnement des éleveurs par les acteurs de l'accompagnement bio en région, notamment via des formations et des conseils collectifs.
- Communiquer sur les produits laitiers bio / réaliser des animations en magasins.
- Valoriser le métier de producteur laitier : mise en réseau / communication / appui technico-économique.
- Valoriser les veaux laitiers dans la filière viande bio.

Évolution du nombre moyen de références de produits laitiers bio en GMS en France

Source CNIEL d'après CIRCANA



Sources : CNIEL, FranceAgriMer, CIRCANA, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Marion ANDREAU
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE CHÈVRE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 16 914 chèvres bio et en conversion

↳ -5,8 % / 2022

- 195 exploitations

↳ -2 % / 2022

5,8 % des chèvres en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les élevages de chèvres sont principalement situés en Dordogne (30 %), dans les Deux-Sèvres (21 %) et dans la Vienne (18 %).

TOP 3 !



70 % du lait de chèvre bio en Nouvelle-Aquitaine est produit en Dordogne, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.



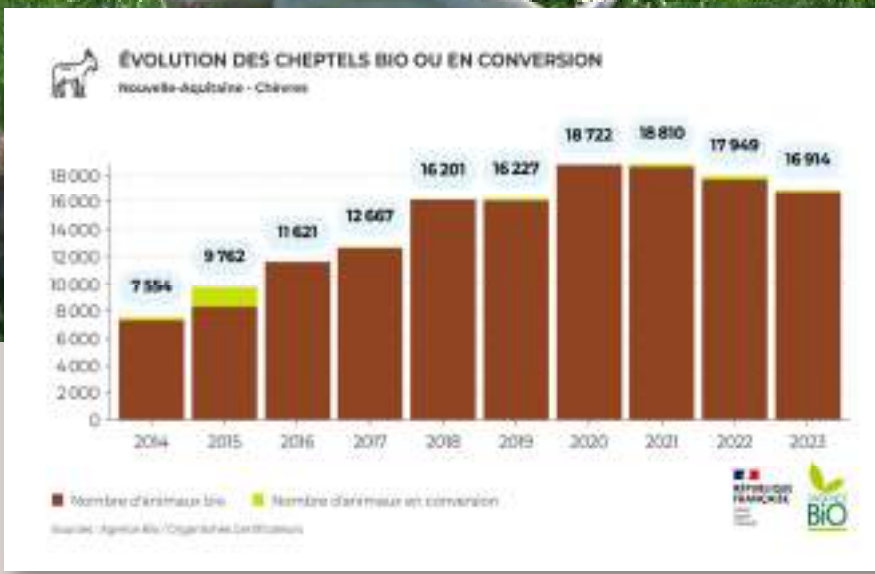
Faits marquants

Déclin de la production de lait de chèvre bio.

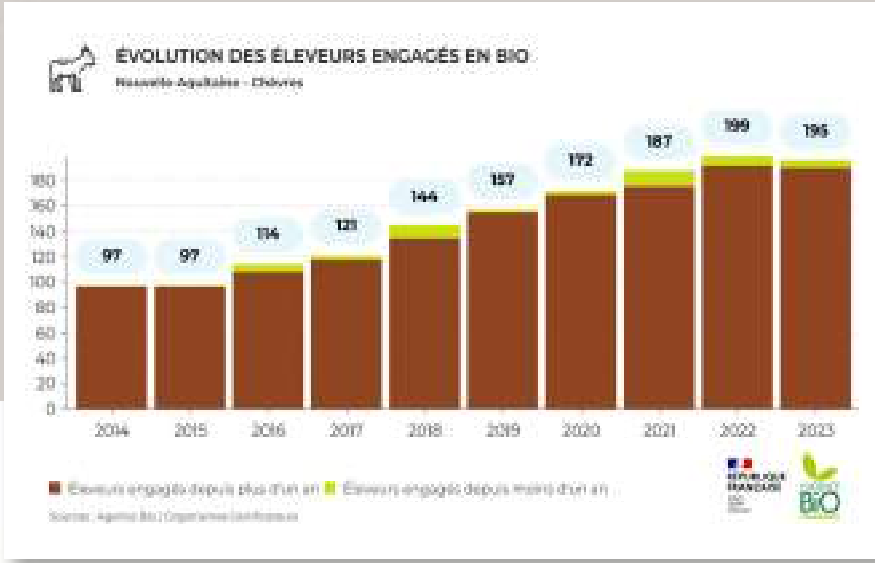
- La diminution du cheptel s'explique par des tailles de troupeau plus petites. Le profil des exploitations caprines bio évolue vers des exploitations fromagères plus que livreurs, conséquence de l'arrêt du développement, voire de collecte du lait de chèvre bio, en 2022-2023 par les laiteries.
- De plus le prix du lait ne compense pas la forte hausse des coûts de production.
- La technicité de l'éleveur est essentielle et la vigilance doit être constante.
- La transformation et la vente directe sont des leviers intéressants, bien que le critère fermier et de proximité l'emporte souvent sur le label AB. A noter que la transformation demande des investissements et des compétences spécifiques. Il n'y a pas ou peu de plus-value bio sur le fromage de chèvre vendu en direct.



© CIA 1779



Le cheptel de chèvres conduites en bio a diminué de près de 6 % en 2023, soit 1 040 chèvres en moins par rapport à 2022.



Les chiffres montrent 4 producteurs en moins en 2023 par rapport à 2022.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE CHÈVRE BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

La collecte de lait de chèvre (bio et conventionnel) se replie de 0,8 % en 2023, avec 514 millions de litres collectés dont 5 % en bio. Ce repli de la collecte nationale est principalement lié à la diminution des livraisons en Nouvelle-Aquitaine (-2,7 % en volume), où le nombre de livreurs a diminué de 6 % (bio et conventionnel confondu).

La région Nouvelle-Aquitaine, leader national en lait de chèvre conventionnel, produit peu de lait de chèvre en bio. En effet, la filière bio est en marquée par l'importance de la vente directe et de la transformation du lait à la ferme : on estime que 30 % des éleveurs bio seraient livreurs, et que parmi les livreurs, un tiers auraient aussi une activité de transformation du lait à la ferme. Les départements collectés en Nouvelle-Aquitaine sont la Dordogne, la Charente, le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres et la Vienne. Le lait collecté est principalement destiné à la transformation fromagère, bien que les

produits ultra-frais se développent. En Nouvelle-Aquitaine, les laiteries bio fabriquent notamment des yaourts, des desserts lactés et du lait en Doypack.

En 2023, la baisse de la demande du marché se confirme pour les produits à base de lait de chèvre, bio comme conventionnels. La conjoncture est inflationniste, les éleveurs comme les transformateurs subissent de très fortes hausses de coûts des intrants (aliments, énergie, emballages). Le prix réel* du lait de chèvre bio stagne en 2023 (environ 1 060 €/1 000 l en prix payé moyen) contrairement au conventionnel où le prix augmente de 8,5 % et atteint les 925 €/1 000 l en moyenne annuelle.

* Prix toutes primes comprises et toutes qualités confondues, à teneurs réelles en matière grasse et matière protéique.

Tendances 2024

Une collecte en baisse, un écart entre bio et conventionnel qui s'amenuise côté prix payé aux producteurs

Entre un prix du lait bio qui stagne, une consommation en forte baisse depuis 2021 et des conditions climatiques entravant le pâturage, les producteurs et les transformateurs de lait de chèvre bio rencontrent des difficultés en 2024.

La collecte bio française poursuit sa baisse sur les 5 premiers mois de 2024 (-9 %). En mai 2024, 2,8 millions de litres de lait bio sont collectés en France, soit 13 % de moins qu'en 2023.

Le nombre de livreurs (bio et conventionnel confondu) diminue également : d'après l'enquête mensuelle laitière de FranceAgriMer, ils seraient 158 en mai 2024 en France, contre 176 un an auparavant (-10 % /2023) (Source Tendances Lait Viande IDELE / CNE). Les raisons des arrêts de production bio en Nouvelle-Aquitaine sont liées à des difficultés économiques ou à des difficultés à être collectés. En effet, suite à la scission du groupement de producteurs Chèvres Bio France, les producteurs se sont regroupés en différents groupements au sein des principales zones de collecte (notamment nord et est de la région). Des accords ont eu lieu avec des fromageries, et la collecte s'est relocalisée autour des sites de transformation pour diminuer les coûts de collecte en forte augmentation. Certains producteurs bio, hors zones de collecte, ont donc dû arrêter leur activité caprine, se réorienter vers la transformation à la ferme ou passer au conventionnel.

Prix payé aux producteurs et coûts de production

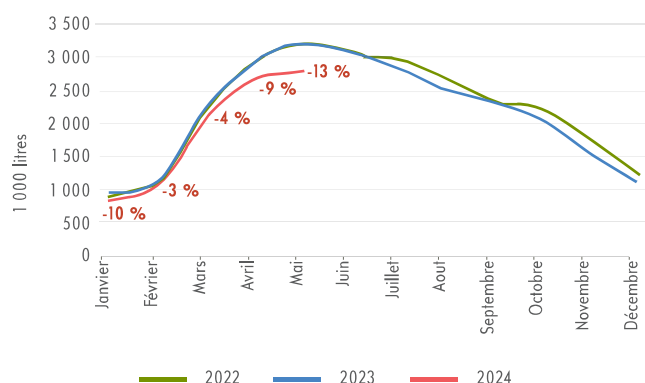
Côté prix payé au producteur, l'écart entre conventionnel et bio s'amenuise de plus en plus. En janvier 2024, le prix réel du lait de chèvre conventionnel a atteint 1 031,26 €/1 000 l, soit de 5 % supérieur à son niveau de 2023. Cette progression se poursuit sur les 6 premiers mois de 2024, avec un prix du lait conventionnel qui augmente de 2 %. En bio, le prix du lait de chèvre est stable entre 2023 et 2024 : une hausse des prix côté distributeurs rendrait le

produit final trop cher et invendable. La marge des entreprises de collecte et de transformation est donc faible car elles ne peuvent pas répercuter à l'aval l'augmentation des coûts d'achat du lait et des coûts de production.

Quant aux coûts de production, ils sont plus élevés en bio, notamment concernant l'achat d'aliment : les producteurs les moins autonomes d'un point de vue alimentation du troupeau sont particulièrement fragilisés. Pour bénéficier d'un prix de revient correct, et en adéquation avec le prix payé en filière longue, les éleveurs doivent avoir une productivité par chèvre suffisante et produire un litrage minimum par unité de main d'œuvre. Les exploitations qui transforment une partie de leur lait sur la ferme, en complément du lait livré, peuvent augmenter leurs revenus via la vente directe et moyennant un surcroît de travail.

Évolution de la collecte de lait de chèvre bio en France

Source GEB Institut de l'élevage d'après FranceAgriMer



Une reprise modérée de la croissance pour le chèvre bio en magasins spécialisés

Le marché du lait de chèvre en magasins spécialisés...

Suite à de fortes baisses depuis 2021, les magasins spécialisés retrouvent au 2ème trimestre 2024 une croissance positive, plus ou moins marquée selon les enseignes. Une croissance en volume modérée est au rendez-vous pour les fromages et l'ultra frais bio à base de lait de chèvre. Les transformateurs se concentrent sur les références qui marchent et qui ont passé la crise, dans l'objectif d'augmenter les volumes vendus. Côté croissance en valeur, les principales hausses de prix ont été faites et les produits ont atteint un plafond au-delà duquel le consommateur n'achètera pas. En termes de stratégie, les magasins spécialisés misent donc sur des produits qui restent accessibles et développent des campagnes publicitaires plus offensives.

... Et dans la grande distribution.

En GMS, les ventes en volumes restent à un niveau assez bas pour le chèvre bio : la reprise se fait toujours dans un deuxième temps dans les enseignes de la grande distribution, qui misent encore sur les marques de distributeurs et les prix bas pour relancer les ventes en volume. Le déréférencement de produits bio a été important au sein de la GMS : il est aujourd'hui plus facile de trouver des produits au lait de chèvre bio en magasins spécialisés ou en vente directe (magasins de producteurs, marchés, etc.).

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer / maintenir leur filière bio
- Actualisation de l'annuaire des produits laitiers bio à destination des acheteurs de la restauration collective (tous types de laits bio).

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Un pouvoir d'achat des ménages en recul, un marché bio peu dynamique : les laits alternatifs, plus chers, sont impactés.
- Un différentiel entre prix bio et conventionnel qui s'amenuise : favorise les déconversions.
- Des difficultés pour les producteurs livreurs éloignés des sites de transformations : un coût trop élevé de la collecte qui recentre les zones de collecte autour des industries.
- Peu de valorisation des chevreaux : le prix du chevreau stagne depuis plus de 20 ans.

Leviers

- Les transformateurs artisanaux s'appuient sur le volet local de leur production et essaient de diversifier leurs débouchés, notamment en magasins spécialisés bio (pour lesquels la dynamique du marché reprend légèrement) et en RHD en lien avec la loi Egalim.
- Atout local : les produits bio au lait de chèvre sont issus de lait français : les importations n'ont plus lieu en bio, en lien avec la conjoncture actuelle de baisse de la consommation et du maintien de la collecte.
- Les transformateurs fermiers ont des débouchés satisfaisants lorsqu'ils ne se concurrencent pas sur une même zone (baisse de la consommation de produits de qualité, même sur les marchés).

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les principaux collecteurs

La collecte régionale se fait principalement par des laiteries et des fromageries artisanales.

On peut citer : la fromagerie Le Chêne Vert, la fromagerie et la laiterie de La Lémance (groupe Rians), la fromagerie de La Cloche d'Or, Eurial (peu de collecte en Nouvelle-Aquitaine), la Fromagerie de la Venise Verte, etc.

Groupement de producteurs

Lait Chèvres Bio Ouest (LCBO) - secteur Vendée

GIE UNICBIO (Union des Chevriers Bio, ex. Chèvres Bio France)

Lait Bio en Gévaudan - secteur Aveyron / Lot

Sources : FranceAgriMer, IDELE, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE BREBIS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 18 278 brebis laitières bio et en conversion

-22 % / 2022

- 111 exploitations

-6,7 % / 2022

4,3 % des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique

Les chiffres en quelques mots

Les élevages de brebis laitières sont très majoritairement situés dans les Pyrénées-Atlantiques qui concentrent 71 % de ces élevages, suivi de la Dordogne (15 %).

TOP 3 !



Près de 90 % du lait de brebis bio en Nouvelle-Aquitaine est produit dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne. Le département des Pyrénées-Atlantiques est le 3ème producteur de lait de brebis bio en France.

Faits marquants

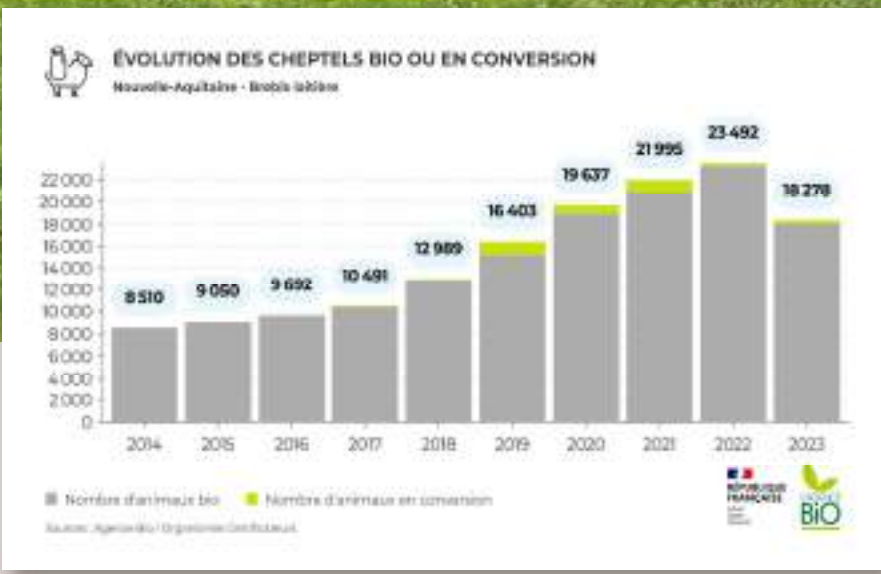
Déclin de la production de lait de brebis bio.

- Les conversions récentes concernent essentiellement des élevages avec transformation à la ferme.
- Au niveau sanitaire, la recrudescence de la FCO (tout mode de production confondu, mais impactant surtout les systèmes les plus pâturants) a provoqué une forte mortalité des brebis et des conséquences très négatives sur les agnelages.
- Dans les Pyrénées-Atlantiques, le lait est traditionnellement dessaisonné avec les agnelages à Noël et la fabrication de tome de brebis AOP qui est bien valorisée et limite les conversions bio. Les brebis laitières sont menées à contre saison, même en bio, pour un usage des estives sans traite en montagne. Le marché du frais tend ainsi à resaisonner les brebis pour avoir une production toute l'année. Mais pour une production en bio, ceci implique des ajustements importants dans les systèmes de production. De ce fait, le manque d'autonomie en céréales bio dans les zones de montagne a pu amener des arrêts de certification dans les Pyrénées-Atlantiques.

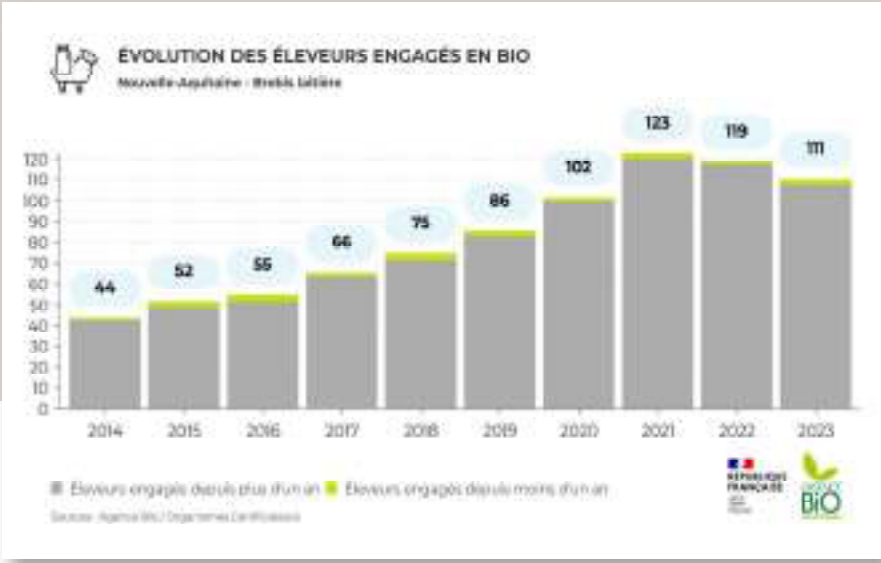




© CDA 64



Le cheptel de brebis laitières conduites en bio a diminué de plus de 22 % en 2023, soit 5 210 brebis en moins par rapport à 2022.



Les chiffres montrent 8 producteurs en moins en 2023 par rapport à 2022.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE BREBIS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché en 2023

Un marché en berne et une collecte en repli dès 2023

Suite à une stabilisation de la collecte en 2022, les volumes collectés diminuent dès avril 2023, en lien avec la baisse de la demande du marché. Cette baisse est également due à l'impact des sécheresses sur les rendements des prairies, ce qui a induit la limitation des volumes de lait produits par brebis.

Côté prix, la filière ovin lait bio est marquée depuis des années par une grande stabilité. En lien avec le contexte inflationniste, le prix bio augmente sur la campagne 2022-2023 en France de 12,4 % par rapport à la campagne précédente. En Nouvelle-Aquitaine, où les prix

étaient déjà plus élevés, cette évolution du prix bio est moindre. Cette forte hausse de prix demeure cependant insuffisante pour couvrir l'envolée des coûts de production. Le delta bio conventionnel est aujourd'hui de 24 %, contre 36 % avant la crise économique.

De ce fait, et en lien avec une baisse de la demande en lait de brebis bio, le nombre de producteurs livreurs diminue sur la campagne 2023 de 1,1 %, alors que le nombre total d'exploitations de brebis laitières bio progresse de nouveau en 2023 (+4,6 % /2022). Cette progression concerne uniquement les producteurs fermiers (+7,8 %). Le cheptel ovin lait se contracte en 2023 : le nombre de brebis moyen par exploitation est de 207, soit une baisse de près de 7 %.

Tendances 2024

Diminution de la collecte et coûts de production élevés

La collecte de lait de brebis bio continue de décroître en 2023-2024 : sur les 7 premiers mois de 2024, 20,2 millions de litres sont collectés en France, soit une baisse de près de 7,3 % par rapport à la même période 2023. Cette collecte se fait majoritairement en Occitanie (à 96 %).

Concernant les coûts de production, ils restent élevés même si les charges d'élevage diminuent progressivement.

Évolution de l'IPAMPA ovin lait bio
Source FBL d'après Institut de l'élevage



11 %

de la collecte nationale se fait en bio en 2023 (292 497 milliers de litres dont 32 232 milliers de litres bio)

96 %

du lait de brebis est produit en Occitanie en 2023

1,4 %

du lait collecté en Nouvelle-Aquitaine est bio en 2023 (9 409 milliers de litres dont 14 milliers de litres bio)



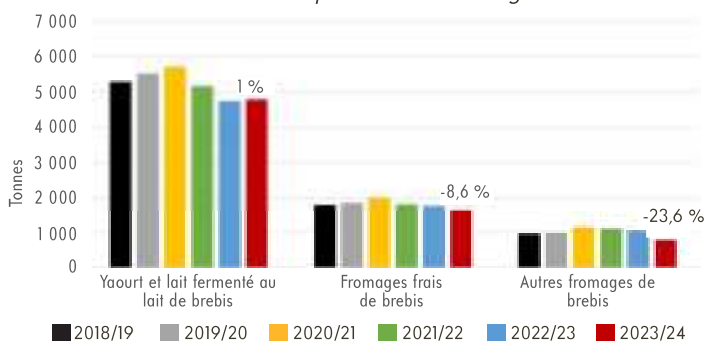
Des fabrications toujours en baisse, une stabilisation pour l'ultra-frais fin 2024 ?

Après deux années de baisse marquée, les fabrications d'ultra-frais semblent se redresser en 2024 (+1 % sur les 7 premiers mois de 2024 cumulés – chiffres à consolider). Concernant la fabrication de fromages, la baisse se poursuit, que ce soit pour les fromages frais ou la catégorie « autres fromages », très impactée (concerne principalement les fromages de report).

La diminution des ventes, en lien avec la perte de pouvoir d'achat des ménages, entraîne une baisse des fabrications. Les arbitrages se font sur les produits les plus onéreux : les laits alternatifs sont particulièrement touchés, et les produits bio en général sont plus impactés qu'en conventionnel.

Évolution des fabrications de produits au lait de brebis bio (Cumul 7 mois - oct n-1 à avril n)

Source : FBL d'après EML - FranceAgriMer



Perspectives de développement de la filière

Freins

- Marché en repli et collecte en baisse : baisse des fabrications.
- Inflation qui pèse sur le marché bio et notamment sur les produits premium (perte de pouvoir d'achat des consommateurs, déréférencement des GMS).
- Fortes hausses des coûts de production qui ne sont pas compensés par la hausse du prix du lait
- Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers.
- Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone de montagne tant au niveau des fourrages que des céréales (grandes cultures difficiles à produire).

Leviers

- Prix bio stable voire en hausse, déconnecté du prix conventionnel, contrats pluriannuels. Le lait de brebis est le lait bio le mieux rémunéré, mais les très fortes hausses de coûts de production, en lien avec la crise économique actuelle, ont impacté la rentabilité des élevages.

- Une production historique et reconnue dans les Pyrénées-Atlantiques qui bénéficie de l'AOP Ossau Iraty.
- Pérennité des exploitations bio en transformation fermière.

Les projets et dynamiques en cours

- Suivi des volumes collectés et des besoins en Nouvelle-Aquitaine
- Déploiement de la marque Bio Sud-Ouest pour valoriser les produits locaux issus de l'élevage
- RHD : réalisation d'un annuaire des fournisseurs de produits laitiers bio pour la restauration collective (disponible sur le site internet d'INTERBIO).



© Alexander Mausch - Unsplash

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Pour l'ultra-frais : Le Petit Basque, Péchalou - Baskalia.

Pour le fromage : Agour, Les Bergers de Saint Michel, la fromagerie des Aldudes, etc.

Sources : France Brebis Laitière (FBL), FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Marion ANDREAU
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 38

Chambres d'agriculture - Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr - 06 25 64 54 55

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture et ADANA
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de ruches en Nouvelle-Aquitaine en 2023

- 33 071 ruches bio et en conversion

→ +7,9 % / 2022

- 171 exploitations

→ +11 % / 2022

22 % des ruches en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique

Les chiffres en quelques mots

Un quart des ruches bio sont situées en Haute-Vienne.

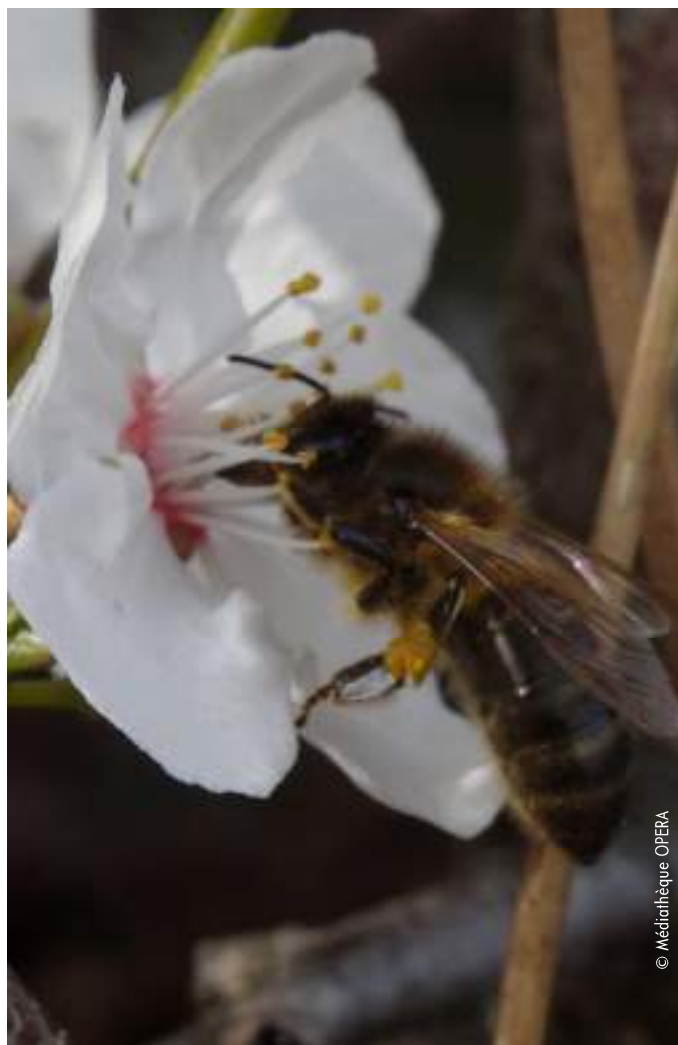
Puis, il y a la Corrèze qui compte près de 17 % de ruches bio. Viennent ensuite les départements de la Dordogne, des Pyrénées-Atlantiques, de la Gironde et de la Creuse, chacun détenant plus 3 000 ruches.

60 % des apiculteurs bio sont situés dans 4 départements : Haute-Vienne, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques et Corrèze.



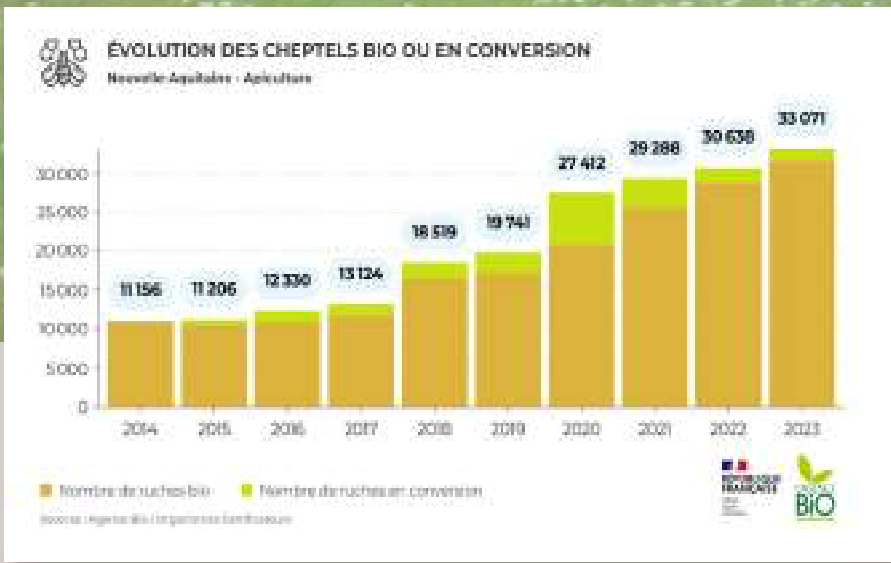
TOP 3 !

La Haute-Vienne est le 6^{ème} département producteur de ruches bio en France.





© Médiathèque OPERA



Le nombre de ruches conduites en bio continue d'augmenter : il a triplé en 10 ans. Il représente aujourd'hui 14 % du rucher bio national. En 2023, on comptait 2 433 ruches bio en plus par rapport à 2022.



En 2023, le nombre d'apiculteurs bio et de ruches certifiées poursuit sa croissance. Néanmoins, on constate un ralentissement du nombre de ruches en conversion depuis 2022, qui se confirme en 2023 (-16 % vs 2022), après une période de fort dynamisme entre 2018 et 2021. Cette stabilisation des conversions semble être due au ralentissement de la consommation de produits bio depuis 2022.

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





Bilan du marché en 2023

Les produits de l'apiculture bio

En 2023, la production de miel bio est estimée à 4 500 tonnes en France, ce qui représente 15 % de la production totale de miel, en légère baisse par rapport à 2022. Cette production est en constante augmentation depuis 2017. Les rendements moyens par ruche sont également en augmentation (24 kg miel bio/ruche), et dépassent en 2023 les rendements moyens du miel conventionnel. Les apiculteurs bio sont également très représentés dans la production d'autres produits de la ruche : 66 % de la propolis, 68 % de la gelée royale produites en France et 28 % de producteurs de pollen sont bio (source FranceAgriMer, 2024).

Une production qui fait face à de nombreux enjeux

Les évolutions du cahier des charges de l'apiculture bio ont pu nécessiter une réorganisation des exploitations apicoles. Un des enjeux les plus importants pour la filière bio régionale concerne l'interprétation de la réglementation au regard des emplacements des ruchers. Depuis 2022, il y a statu quo sur l'application du règlement précédent. La filière est en attente d'une note européenne sur la question du déclassement des ruches.

Après une bonne campagne 2023, le début de la saison 2024 a été marqué par de fortes pluies et un manque de ressources en nectar et sucre dans la nature pour les abeilles. Les cheptels et la production de miel de printemps ont fortement été impactés. Un plan de soutien exceptionnel à l'apiculture a été déployé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et une demande de reconnaissance de calamité agricole en région est en cours, pour déclenchement des dispositifs ISN et calamité agricole (source COREFI 2024).

15 % de la production totale de miel est bio

Une distribution du miel bio qui tend à se diversifier

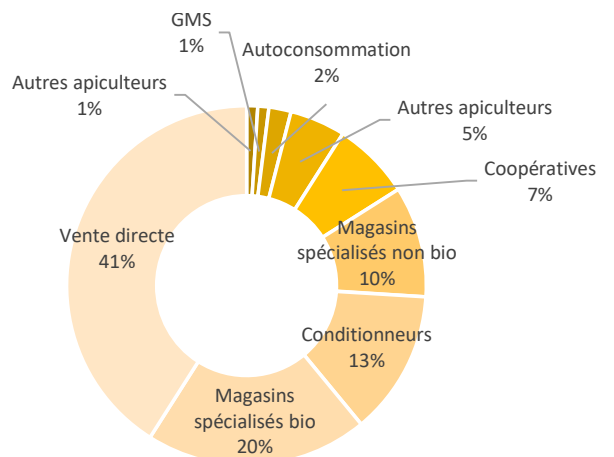
Sur le volume produit en 2020 par des apiculteurs de plus de 50 ruches, on estime que la majorité du miel bio a été commercialisé en vente directe, qui reste le circuit privilégié pour le miel. A noter que cette part de vente directe représente 84 % des ventes en valeur en 2016 (source COREFI 2024). La part, en volume de miel bio vendu auprès de magasins spécialisés bio représente 20 %, et 10 % pour les magasins spécialisés non-bio. Le circuit « conditionneurs » est le 3ème circuit de commercialisation privilégié par les apiculteurs bio (13 %), suivi par les coopératives (7 %).

Globalement ces circuits de distribution utilisés pour le miel bio sont les mêmes que pour la totalité des apiculteurs, sauf pour le circuit GD et coopération, moins plébiscités par les apiculteurs bio. La commercialisation de miel par circuit de distribution varie énormément en fonction des typologies d'exploitations (nombre de ruches, apiculteur pluriactif ou producteur à titre principal) (source FranceAgriMer, 2021). Cette précision n'est pas connue pour la filière apicole bio, mais on peut imaginer qu'elle suit les mêmes tendances : plus le nombre de ruches est important et plus les circuits de distribution sont variés et structurés, et la part de volume commercialisé auprès de conditionneurs et coopératives augmente.



Les circuits de distribution du miel bio en 2020

Source observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2021



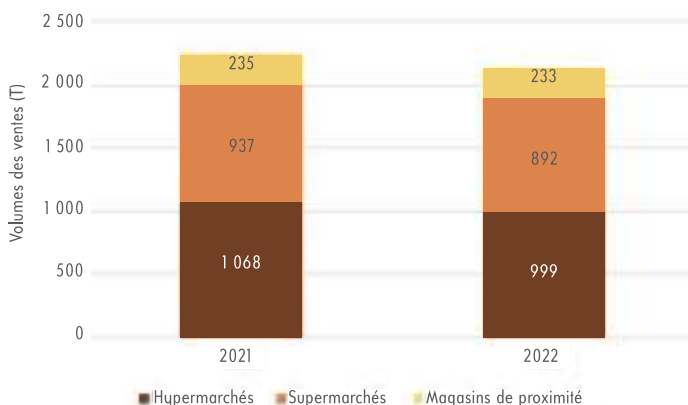
Après des années de croissance, une consommation de miel bio en baisse

La demande en miel et autres produits de la ruche bio en France a connu une nette augmentation depuis le début des années 2010, et la production nationale ne permettait pas encore de répondre à cette demande. De nombreux conditionneurs importent aujourd'hui du miel biologique d'autres pays d'Europe (Italie, Espagne, Bulgarie) mais également de Chine et d'Amérique du Sud, à des prix inférieurs (source FranceAgriMer, 2021).

En ce qui concerne les ventes en grande distribution, après un rebond des ventes de miel bio et des produits de la ruche observé suite à la pandémie de COVID, on constate un recul de la consommation du miel bio sur ce circuit à partir de 2022. Cette tendance suit celle des ventes de miel au global. L'observatoire des prix de vente sur les 3 circuits hypermarché/supermarché/magasins de proximité affichait une hausse des prix modérée du miel bio sur les trois circuits entre 2022 et 2021. Ces prix moyens au kilo ont atteint respectivement 13,74 € (+3 %), 14,22 € (+2 %) et 15,30 € (+2 %). Ces prix de vente ont moins augmenté que ceux du conventionnel. En 2023, ce produit aurait aussi connu un net recul des ventes, et une forte augmentation du prix en grande distribution (source FranceAgriMer, 2021).

Évolution des ventes de miel bio en grande distribution

Source observatoire de la production de miel et gelée royale
FranceAgriMer 2021



La filière manque de données récentes des ventes sur les autres circuits de distribution, mais la remontée des opérateurs régionaux fait état d'une baisse importante de la contractualisation du miel bio, tant en prix qu'en volumes, à partir de la fin de 2022. Ce recul s'est confirmé en 2023, notamment pour le miel bio commercialisé en gros et demi-gros. Une enquête 2023 de l'ADANA auprès d'apiculteurs de la région révèle également une hausse des stocks de miel et des difficultés de vente sur tous les circuits. Cette situation peut s'expliquer par un contexte inflationniste, et par la forte concurrence des miels importés.

A noter que les produits de la ruche dans la catégorie hygiène/beauté/bien-être sont toujours plébiscités par les consommateurs, notamment en magasin spécialisé bio et semblent renouer avec la croissance en 2024.

Sources : FranceAgriMer, COREFI, ADANA

Dynamique régionale

En Nouvelle-Aquitaine, une grande partie du miel bio est commercialisé par les apiculteurs, mais d'autres opérateurs (coopératives 100 % bio, conditionneurs, transformateurs et distributeurs) contribuent à la structuration de la filière.

Les enjeux de la filière apicole bio régionale en 2024 :

- Assurer une adéquation entre production et demande, sur le miel comme sur les autres produits issus de la ruche, alimentaires et cosmétiques, et maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
- Adapter les pratiques à la nouvelle réglementation Bio entrée en vigueur en 2022.
- Assurer un accompagnement des apiculteurs et autres opérateurs de la filière sur la production, la R&D et la structuration des circuits de distribution, notamment pour la vente en vrac.

Les projets en cours

- **Information et veille sur l'évolution de la filière apicole bio**
- **Groupe de travail sur la chaîne de valeur du miel bio en Nouvelle-Aquitaine** : ce travail, amorcé depuis 2024 avec l'Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine (ADANA), a pour objectif d'étudier la chaîne de valeur du miel bio au niveau de la région. Cette étude répond à un besoin des opérateurs d'analyser la construction de cette chaîne de valeur et de sensibiliser et favoriser la communication entre les différents maillons de la filière.
- **Accompagnement d'opérateurs sur des mesures d'aide à la structuration de filière.**
- **Promotion de l'apiculture bio via la déclinaison régionale de la campagne #BioRéflexe** : une des vidéos de la campagne 2024 « A vélo pour la bio » met en avant l'apiculture biologique régionale.
- **Représentation de la filière apicole bio auprès du Comité d'Orientations Régional de Filière Apiculture.**



Image par Nicola Giordano de Pixabay

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Florence AIMON-MARIE (CIA 17 - 79) :
florence.aimon-marie@cmds.chambagri.fr

ADANA : Emilie BOURIEL - emilie.bouriel@adana-asso.fr

Bio Nouvelle-Aquitaine : Anne-Sophie FERNANDEZ
T. 06 23 38 59 38 - as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Alice LUISI
a.luisi@nouvelle-aquitaine.com - 06 61 91 63 82

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



CONTACTS PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

CHARENTE	Evelyne BONILLA (MAB 16)	projetbio@mab16.com 06 45 59 63 11
	Anne-Laure VEYSSET (Ch. d'agriculture 16)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
CHARENTE-MARITIME	Karine TROUILLARD (GAB 17/Bio NA)	k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com 06 75 83 17 22
	Céline MARSOLLIER (Ch. d'agriculture 17-79)	celine.marsollier@cmds.chambagri.fr 06 70 53 48 99
CORRÈZE	Fanny BATARDY-PENICHOU (Agrobio 19/Bio NA)	f.batardypenichou@bionouvelleaquitaine.com 06 24 39 45 50
	Isabelle CHEVRIER (Ch. d'agriculture 19)	isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr 07 63 45 23 76
CREUSE	Justine VERCELLOTTI (GAB Creuse/Bio NA)	animation.gab23@lilo.org 06 08 72 23 54
	Noëllie LEBEAU (Ch. d'agriculture 23)	noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr 05 55 61 50 31
DORDOGNE	Marine FLORENT (Agrobio Périgord)	installation@agrobioperigord.fr 06 85 30 95 34
	Laura DUPUY (Ch. d'agriculture 24)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
GIRONDE	Laurence DERC (Agrobio33/Bio NA)	l.derc@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	Yann MONTMARTIN (Ch. d'agriculture 33)	y.montmartin@gironde.chambagri.fr 06 85 03 92 83
LANDES	Bruno PEYROU (Agrobio40)	b.peyrou@agrobio40.fr 06 51 14 03 51
	Emmanuel PLANTIER (Ch. d'agriculture 40)	emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr 06 85 09 73 72
LOT-ET-GARONNE	Anaïs LAMANTIA (Agrobio47/Bio NA)	a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com 05 53 41 75 03
	Séverine CHASTAING (Ch. d'agriculture 47)	severine.chastaing@cda47.fr 06 77 01 59 97
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Thomas ERGUY (BLE)	ble-arrapitz@wanadoo.fr 05 59 37 25 45
	Ludivine MIGNOT (Ch. d'agriculture 64)	l.mignot@pa.chambagri.fr 06 24 44 00 27
DEUX-SÈVRES	Lucie BAPTISTE (Agrobio 79/Bio NA)	l.baptiste@bionouvelleaquitaine.com 06 22 16 08 05
	Romain BASSET (Ch. d'agriculture 17-79)	romain.basset@cmds.chambagri.fr 06 89 17 81 30
VIENNE	Claire VANHÉE (Vienne Agrobio/Bio NA)	c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com 06 27 93 57 44
	Philippe RAIMON (Ch. d'agriculture 86)	philippe.raimon@vienne.chambagri.fr 06 31 92 17 27
HAUTE-VIENNE	Fanny BATARDY-PENICHOU (Agrobio 87/Bio NA)	f.batardypenichou@bionouvelleaquitaine.com 06 24 39 45 50
	Joséphine MARCELAUD (Ch. d'agriculture 87)	josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr 06 67 19 14 15

CONTACTS PAR FILIÈRE

GRANDES CULTURES	Martine CAVAILLÉ (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com 06 22 81 53 38
	Alexandre TRICHEUR (Bio Nouvelle-Aquitaine)	a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com 06 16 68 11 61
	Laura DUPUY (Chambres d'agriculture)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
FRUITS	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Chloé HERVET (Bio Nouvelle-Aquitaine)	c.hervet@bionouvelleaquitaine.com 06 13 58 53 95
	Séverine CHASTAING (Chambres d'agriculture)	severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr 06 77 01 59 97
LÉGUMES	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Julie BARRAGUE (Agrobio Gironde / Bio NA) Julien GRANDGUILLOT (MAB16)	j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29 julien.maraichage@mab16.com - 07 88 17 07 45
	Nastasia MERCERON (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
PPAM	Véronique BAILLON (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Béatrice POULON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.poulon@bionouvelleaquitaine.com 06 73 62 35 03
	Nastasia MERCERON (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
VITICULTURE	Alice LUISI (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	a.luisi@interbionouvelleaquitaine.com 06 61 91 63 82
	Gwénaelle LE GUILLOU (Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine)	direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr 05 57 51 39 60
	Stéphanie FLORES (Chambres d'agriculture)	s.flores@gironde.chambagri.fr 06 23 93 59 18
	Laurence DERC (Agrobio33/Bio NA)	l.derc@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	Joséphine ONG (Agrobio Périgord)	j.ong@agrobioperigord.fr 06 82 87 99 63
VIANDE & OEUFS	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	Marion ANDREAU (Vienne Agrobio / Bio NA)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	Fabrice ROCHE (Agrobio 19/87 / Bio NA)	f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com 06 62 49 05 29
	Philippe DESMAISON (Agrobio 79 / Bio NA)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com 06 21 31 32 65
	Anne-Laure VEYSSET (Chambres d'agriculture)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
	Quentin BAUDIFFIER (Chambres d'agriculture)	quentin.baudiffier@cmds.chambagri.fr 06 74 68 70 63
LAIT	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	Marion ANDREAU (Vienne Agrobio / Bio NA)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	Stella DELAUNAY (B.L.E)	ble.stella.delaunay@gmail.com 06 27 13 32 36
	Anne-Laure VEYSSET (Chambres d'agriculture)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55